



Rapport de gestion

de la

Municipalité de Jongny

Exercice 2020



Préavis municipal n°05/2021 relatif au rapport de gestion et des comptes 2020 de la Commune de Jongny

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Préambule : la forme masculine est utilisée sans aucune discrimination, uniquement dans le but d'alléger le texte.

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c, al. 2),
- de l'arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal de Jongny du 12 mai 2015 (art. 17),

La Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, le présent rapport de gestion 2020 ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2020.

Pour rappel, dit rapport de gestion suit, pour une lecture parallèle, l'ordre de classement du plan comptable communal.



100 Administration générale

101 Conseil communal

Depuis le 1^{er} juillet 2016, Madame Annerose Lakhdar préside le Conseil communal, assistée par Madame Yasmine Bianchi, secrétaire.

Composition du bureau du Conseil (BUC) au 31.12.2020 :

LAKHDAR Annerose	Présidente
MELLINA William	Vice-président
BIANCHI Yasmine	Secrétaire du Conseil
PITTET Dominique	Scrutateur
TAVERNEY Jean-Emil	Scrutateur
TAVERNEY Bernadette	Huissière

Composition du Conseil communal au 31 décembre 2020

Membres :

ANSERMOZ Corinne	MEISTER Daniel
BRAUCHLI Pascal	MELLINA William
BRIQUE Olivier	MEYSTRE Thierry
BUCHER David	MISCHLER Grégory
COHEN Michaël	MOSIMANN Marc-André
COMINOLI Mauro	MURISIER Michel
DE QUATTRO Angelo	OEHEN Cédric
DETTWILER Philippe	PAQUIER Micaël
DURIAUX Guillaume	PIGNOLET Olivier
DURUSSEL Dominique	PITTET Dominique
FIGLIOLA Massimiliano	POINTET Cloé
FREYMOND Lionel	RENKENS Frédéric
GAILLARD Agnès	REY Jacques-Alain
GERBER Christoph	REYMOND Danny
GUBLER Marie-Odile	ROUFFAER Bernard Antoine
HOONDERT Hubert	SCHUMANN Lionel
JAQUET Alain	SIXTO-Caamano Ana Maria
JENSEN Hans Joergen	TAGLIAFERRI Anna
JOYE André	TAVERNEY Jean-Emil
KELLER Elisabeth	TODT Thomas
LAKHDAR Annerose	VOLET Françoise
LEAL Rodrigo	ZEHFUS Tony
LEAL BUTTICAZ Ferial	



Le Conseil communal a tenu quatre séances durant l'année civile 2020 : le 11 mars, le 17 juin, le 28 octobre et le 9 décembre 2020. Les préavis suivants ont été déposés, examinés et adoptés :

11 mars 2020

- **Préavis municipal n°01/2020 relatif à la révision des statuts de l'Association scolaire intercommunale du cercle de Corsier-sur-Vevey du 17 août 2011**
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (33 voix).

17 juin 2020

- **Préavis municipal n°02/2020 relatif à la gestion et aux comptes de l'année 2019 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)**
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (38 voix).
- **Préavis municipal n°03/2020 relatif à la gestion et aux comptes 2019 du Fonds Culturel Riviera**
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (38 voix).
- **Préavis municipal n°04/2020 relatif à la gestion et aux comptes de l'année 2019 de la commune de Jongny**
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (38 voix).

28 octobre 2020

- **Préavis municipal n°05/2020 relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour les années 2021 et 2022**
Le préavis municipal est accepté à la majorité (28 voix, 1 abstention).
- **Préavis municipal n°06/2020 relatif au plan d'affectation « Les Collèges »**
Le préavis municipal est accepté à la majorité (27 voix 1 abstention).

9 décembre 2020

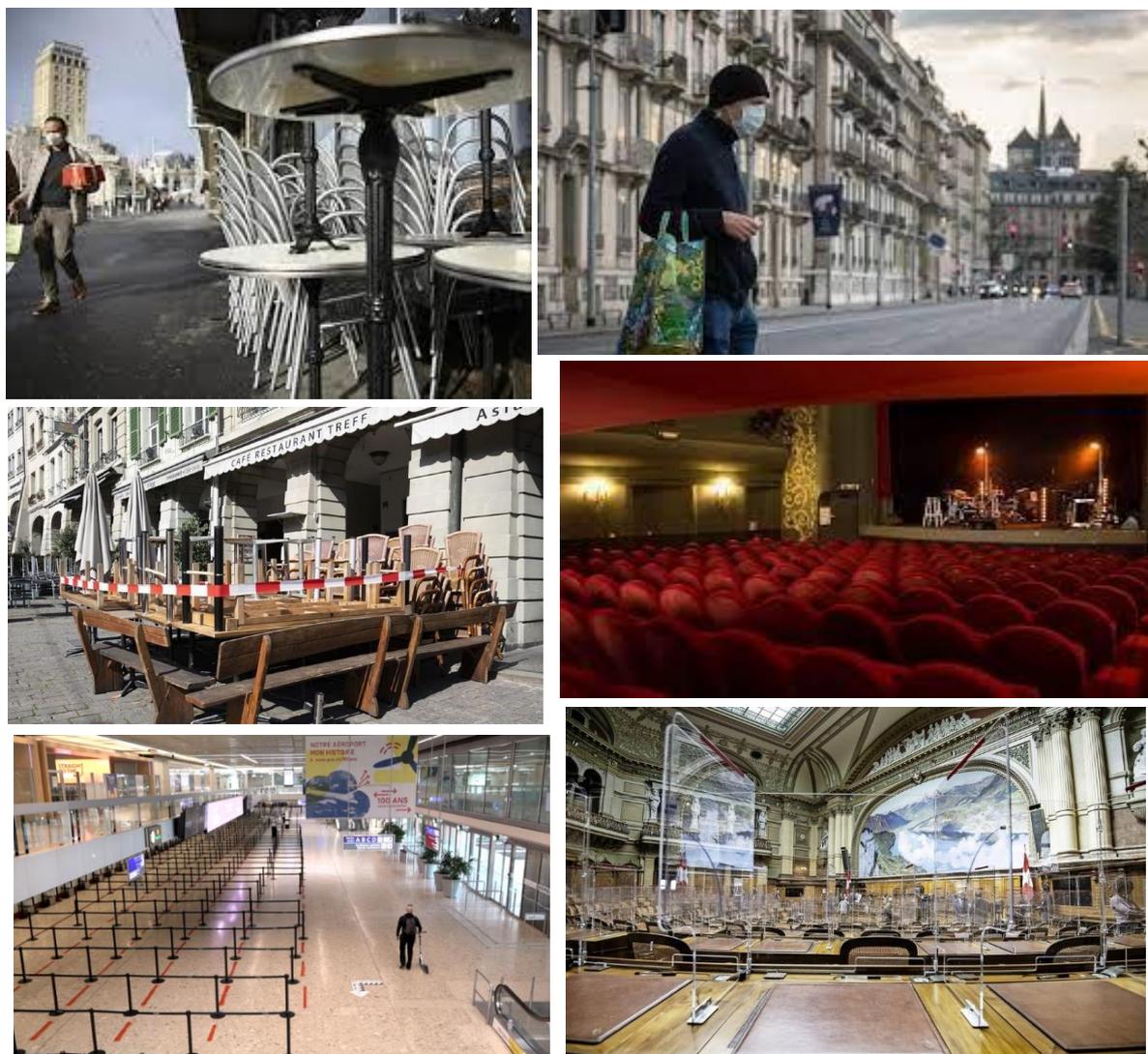
- **Préavis municipal n°07/2020 relatif au budget 2021 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL)**
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (37 voix).



- **Préavis municipal n°08/2020 relatif au budget 2021 du Fonds culturel Riviera**
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (37 voix).
- **Préavis municipal n°09/2020 relatif au budget communal pour l'année 2021**
Le préavis municipal est accepté à la majorité (36 voix, 1 abstention).

Sortie annuelle

En raison du COVID-19 apparu au mois de mars 2020, la sortie annuelle du Conseil communal de Jongny a dû être annulée au regret de tout le monde.



101.01 Votations et élections

Le bureau électoral a eu à s'occuper, en collaboration avec le Greffe municipal, des votations ci-après :



Votation fédérale
du 9 février 2020

- Initiative populaire du 18 octobre 2016 « Davantage de logements abordables »
- Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)



Election complémentaire
du 9 février 2020

- A l'issue de ce 1er tour du dimanche 9 février 2020, la candidate Christelle Luisier Brodard est élue Conseillère d'Etat (56.21%).



Votation fédérale
du 27 septembre 2020

- Initiative populaire du 31 août 2018 « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »
- Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)
- Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)
- Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)
- Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat



Votation fédérale
du 29 novembre 2020

- Initiative populaire du 10 octobre 2016 « Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement »
- Initiative populaire du 21 juin 2018 « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »



(photo Luca Carmagnola, Vevey)

M. Jean-Luc Sansonnens, Mme Nicole Pointet, M. Claude Cherbuin, M. Jean-Pierre Taverney et Mme Céline Murisier

M. Claude Cherbuin, Syndic

Suppléante : Mme Nicole Pointet

Administration communale
Informatique
Finances
Fonds culturel Riviera

Mme Céline Murisier, Municipale

Suppléant : M. Jean-Pierre Taverney

Ecoles (ASIC)
Accueil pré et parascolaire (REVE, ONDÎNE)
Bibliothèque intercommunale
Conservatoire de musique
Passeport Vacances

Mme Nicole Pointet, Municipale

Suppléante : Mme Céline Murisier

Bâtiments communaux
Vignes et forêts
Tourisme
Service des sports
Transports
Affaires sociales

M. Jean-Luc Sansonnens, Municipal

Suppléant : M. Claude Cherbuin

Urbanisme et aménagement du territoire
Bureau Technique Intercommunal
Commission salubrité
Inspectorat des chantiers
Energie
Bâtiments nouveaux

M. Jean-Pierre Taverney, Municipal

Suppléant : M. Jean-Luc Sansonnens

Sécurité (ASR)
Voirie et Travaux
Police du commerce
Déchets et SIGE

La Municipalité a tenu 46 séances hebdomadaires ordinaires en 2020 (45 en 2019), pour lesquelles des procès-verbaux ont été établis.



102.1 Visite annuelle préfectorale

La visite annuelle de la commune a eu lieu le 4 novembre 2020. Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur à cette date, Madame Florence Siegrist, Préfet du district Riviera-Pays-d'Enhaut, a été contrainte de limiter ses entretiens. Elle a cependant effectué les contrôles traditionnels tels ceux des registres des procès-verbaux de la Municipalité, du Conseil communal, des votations et des élections, des comptes tenus par la Bourse communale, des subsides reçus, de l'Office de la Population, du Bureau des étrangers, ainsi que des diverses réglementations communales. Elle s'est plu à relever le sérieux du travail de l'Administration communale lorsqu'elle s'est entretenue avec le Syndic.



Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,

Mesdames les Conseillères
communales et Messieurs les
Conseillers communaux,

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du COVID-19 à l'échelle de toute la planète et ses conséquences sanitaires et économiques. En Suisse : printemps en semi-confinement avec de nombreuses activités à l'arrêt forcé à la suite des décisions de la Confédération, puis reprise progressive des activités et automne en forme de remontée du nombre de personnes atteintes. Ce contexte et ses conséquences sur l'ensemble de la société ont été un sujet de préoccupation constant des syndics de la Riviera, nécessitant recherche de solutions, capacité d'adaptation et de réorientation pour faire face à cette situation que personne ne pouvait prévoir.

Dans le contexte de la gestion de cette crise sanitaire et de ses conséquences, des interdictions à faire respecter et des nouvelles pratiques à instaurer, des soutiens publics spécifiques à concevoir et à assurer, les syndics ont aussi poursuivi les échanges sur leurs préoccupations conjointes, telles que celles liées aux finances communales ou aux transports publics.



COVID-19

La Conférence des syndics de la Riviera vous adresse ses meilleurs vœux dans l'espoir d'une année 2021 ... post-COVID !

actualités 2020

CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire du Coronavirus a surpris chacun, à la mi-mars 2020 par sa soudaineté et son ampleur. Les syndics se sont réunis en séance extraordinaire par visioconférence dans la première semaine d'avril pour faire le point sur les mesures prises ou à prendre au niveau communal : constitution et fonctionnement des cellules de crise, soutiens aux populations vulnérables, gestion des espaces publics, fonctionnement de l'administration communale, organisation du télétravail pour le personnel communal, etc.

Avec la levée progressive du semi-confinement, les syndics ont régulièrement communiqué, avec le soutien du Préfet invité aux séances de la CSD, sur la mise en œuvre des directives fédérales et cantonales destinées à lutter contre le COVID-19, ainsi que sur les mesures instaurées ou à instaurer pour que les activités économiques, culturelles, sportives, sociales, de même que la vie politique puissent reprendre en toute sécurité.

Les soutiens publics aux entreprises et organisations impactées par l'arrêt forcé ou le fort ralentissement des activités ont aussi été au cœur des préoccupations : mesures à prendre au niveau communal ou par les instances intercommunales compétentes, notamment.

La recrudescence de la propagation du virus à l'automne et les nouvelles mesures fédérales et cantonales ont aussi fait l'objet d'échanges dans le cadre de la dernière séance de l'année.



© Mix et Remix

UCV-AdCV

Les syndics ont procédé à un point d'information systématique relatif aux négociations entre les organisations faitières des communes et le Canton.

Concernant la facture sociale, désormais nommée « participation à la cohésion sociale » (PCS), les négociations ont abouti, en août 2020, à un protocole d'accord entre l'Etat de Vaud et l'UCV qui prévoit, notamment, un rééquilibrage progressif, pérenne dès 2026, ou au plus tard en 2028, de CHF 150 millions/an en faveur des communes. Ainsi, dès que ce montant aura été atteint, la PCS des communes s'élèvera à 36.7% du coût total, contre 47% actuellement. La majorité des membres de l'UCV s'est prononcée en faveur de cet accord. La modification de la base légale sera soumise au Grand Conseil.

Cet accord a été conclu sans l'AdCV, qui a quitté la table des négociations en juillet 2020 parce qu'en désaccord tant avec le compromis qui s'esquissait qu'avec son calendrier de mise en œuvre.

VMCV - LIGNE 201

Une initiative populaire vaudoise, « SOS Communes », a été lancée avec le soutien de la majorité des membres de l'AdCV, pour exiger la reprise totale de la PCS par le Canton.

En raison de l'impact de la PCS sur leurs finances communales, plusieurs syndicats de la Riviera ont exprimé leur volonté que ce compromis soit un premier pas vers un rééquilibrage plus marqué en faveur des communes.

En outre, cet accord s'inscrit dans le contexte des travaux menés en parallèle sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV). Ces travaux ont repris dès septembre 2020 avec les 2 associations faïtières des communes. L'objectif du Canton est une entrée en vigueur de la NPIV au 1^{er} janvier 2023.



Après sept années de négociations, le Canton et les deux associations faïtières des communes ont enfin réussi à finaliser la révision complète du règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaires. Cette révision clarifie les rôles en termes de planification scolaire et de financement du matériel scolaire. Ainsi, Canton et communes se sont entendus sur une clé de répartition des coûts, notamment pour les équipements numériques dans les salles de classe, désormais pris en charge à parts égales. Ainsi, la transition numérique de l'enseignement pourra se faire de manière plus uniforme à l'échelle cantonale.

En 2019, le déficit de VMCV SA et le coût de la prolongation de la ligne 201 de Villeneuve à l'hôpital, ont fait réagir fortement nombre de municipalités et de conseils communaux.

En effet, le financement envisagé de cette prolongation, considérée par le Canton comme une ligne urbaine, était en quasi totalité à charge des communes.

Une séance extraordinaire de la CSD a eu lieu en préparation d'une rencontre avec Mme la Conseillère d'Etat N. Gorrite en janvier 2020 à ce propos.

A la suite de cette rencontre et des démarches entreprises, une solution a été trouvée : la section Villeneuve-gare – Rennaz-Village a été reconnue, tant par la Confédération que par le Canton, comme « ligne régionale » et ce, dès sa mise en exploitation en 2019. En conséquence, Canton et Confédération prennent à leur charge l'essentiel du financement du déficit de cette section, et ce de manière pérenne.

Les syndicats, respectivement les municipalités de la Riviera, ont exprimé leur pleine satisfaction avec cette solution.

Ce dossier a été suivi par la CSD et par la Conférence régionale des transports publics Riviera (CRTPR) qui est composée de représentants des municipalités, des VMCV, de MOB-MVR, du Canton et de la CO-RAT.



© O. Vietti-Violi

Par ailleurs, des points de situation réguliers ont été effectués sur la situation des VMCV, notamment sur les pertes financières dues à la crise sanitaire et les solutions à trouver pour y faire face.

CIEHL / 2m2c

Les Syndicats de la Riviera ont été régulièrement informés sur l'évolution des réflexions concernant l'avenir du 2m2c.

Après le rejet, en votation populaire, du premier projet de rénovation du 2m2c en février 2019, puis l'invalidation du vote à la suite d'un recours auprès du Conseil d'Etat, un nouveau projet plus consensuel a été élaboré. Avec un coût revu à la baisse (réduction de Fr. 9 millions par rapport au premier projet, pour un coût désormais fixé à Fr. 78 millions), ce nouveau projet a été accepté par le Conseil communal en février 2020, puis accepté en votation populaire le 27 septembre.



© 2m2c: image de synthèse

Equipement unique et majeur pour des manifestations d'envergure et congrès, les retombées du 2m2c bénéficient à l'ensemble de la Riviera. C'est pourquoi les dix municipalités de la Riviera avaient déjà reconnu l'intérêt public régional du premier projet et accepté une participation financière de la CIEHL à sa réalisation.

Le nouveau projet de sécurisation et de rénovation du 2m2c demeure parfaitement conforme aux buts de la CIEHL. Ainsi, un préavis relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la CIEHL au projet de sécurisation et de rénovation du 2m2c sera déposé dans les 10 Conseils communaux de la Riviera fin 2020 / début 2021.

AGGLOMÉRATION RIVELAC

Suite à la convention signée en novembre 2019 par les cantons de Vaud et de Fribourg et les 19 communes vaudoises et fribourgeoises concernées, une cheffe de projet pour l'agglomération, en la personne de Mme Corinne Margalhan-Ferrat, a été engagée au 1er juillet 2020.

Invitée en septembre par la CSD, Mme Margalhan-Ferrat a pu présenter les deux thématiques à traiter de manière prioritaire, à savoir l'établissement de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) et l'élaboration de statuts juridiques pour instaurer l'agglomération sous forme d'une association de communes. L'objectif est de faire aboutir ces 2 dossiers d'ici fin 2021 - mi-2022.



Mme C. Margalhan-Ferrat, Cheffe de projet de Rivelac

MVT

Le tourisme de la région affichait un bilan provisoire 2018 - 2020 positif, période marquée notamment par la Fête des Vignerons et par de bonnes perspectives 2020, jusqu'à la survenue de la crise sanitaire.

Secteur clé pour la région et fortement impacté par les conséquences du COVID-19, la relance des activités touristiques est au centre des préoccupations, alors que la stratégie 2020 visait à augmenter le nombre de visiteurs et en particulier ceux qui séjournent dans la région. C'est dans ce contexte que la CSD a examiné et validé la demande de Montreux Vevey Tourisme (MVT) de reconduire la contribution des communes pour la période 2021 - 2023 aux mêmes conditions que pour la période précédente.

Enfin, en dépit de cette situation sanitaire complexe, la CSD souhaite relever « l'union sacrée » qui s'est réalisée sur la Riviera autour du concept novateur « Dolce Riviera ». Ainsi, l'ensemble des acteurs touristiques, économiques et culturels se sont unis pour contribuer à faire vivre la Riviera durant la période estivale 2020 « pas comme les autres ». Des plages urbaines, des concerts intimistes, des animations variées : autant d'activités qui ont été offertes aux hôtes de passage et aux habitants de la région.

HÔPITAL RIVIERA CHABLAIS ANTENNE DU SAMARITAIN

En octobre, la CSD a reçu M. Pierre Rochat, Président de la Fondation des hôpitaux de la Riviera, concernant l'avenir de l'antenne du Samaritain.

En effet, à la suite du communiqué des Conseils d'Etats vaudois et valaisan du 28 août 2020 mentionnant la possibilité de centraliser dans un premier temps les activités de gériatrie aiguë et de réadaptation gériatrique sur le site de Monthey, des inquiétudes se sont faites jour quant à l'avenir de l'antenne du Samaritain à Vevey.

Dans le cadre des échanges au sein de la CSD, il a été convenu que ce sujet serait repris début 2021, notamment dans le cadre d'une rencontre CSD - députés.

PETIT LEXIQUE ...

AdCV
Association de communes vaudoises

CIEHL
Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman

CORAT
Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire

CRTPR
Conférence régionale des transports publics Riviera

CSD
Conférence des syndicats de la Riviera

NPIV
Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise

PA
Projet d'agglomération

PCS
Participation à la cohésion sociale

SRGZA
Stratégie régionale de gestion des zones d'activités

UCV
Union des communes vaudoises

102.3 Rencontres intermunicipales

Les rencontres intermunicipales sont toujours l'occasion d'échanger sur des sujets politiques ou techniques. Ils développent et entretiennent des liens conviviaux.

En 2020, une seule rencontre a pu être organisée : elle a eu lieu à Corsier le lundi 12 octobre 2020 et a permis d'aborder de manière franche et directe la délicate question des locaux scolaires actuels et des besoins futurs liés tant aux exigences de la pédagogie inclusive, de l'organisation interne de l'établissement scolaire que de l'évolution de la population du Cercle.

Fixés au vendredi 2 octobre 2020, les traditionnels tirs intermunicipalités organisés en 2020 par la Commune de Corsier ont eux aussi été victimes de la pandémie.

102.4 Bilan de Législature 2016-2021

Le bilan de législature, comme son nom l'indique, permet de faire, en fin de législature, un état des lieux, de recenser ce qui a été fait, ce qui n'a pas pu être réalisé et ce à quoi il a fallu renoncer.



Au début de la législature 2016–2021, la Municipalité a présenté ses engagements, un programme de mesures destiné à valoriser les atouts communaux et à répondre au mieux aux défis auxquels la commune de Jongny devait faire face durant les 5 années à venir.

Si, au final, ce bilan de la législature peut être qualifié de positif, la Municipalité observe que les conséquences de la pandémie qui a éclaté au début de l'année 2020 n'ont pas épargné la commune durant les dix-huit derniers mois de la législature. De plus, dès le début décembre 2019, Monsieur Jean-Pierre Taverney, municipal en charge notamment de la Sécurité, de la Voirie et des Travaux, atteint dans sa santé, a dû interrompre ses activités professionnelles et politiques. Espérée de courte durée, son absence a finalement empêché toute reprise de son mandat politique. Par conséquent, dès le printemps 2020, la Municipalité a fonctionné en mode réduit, les quatre municipaux restant se répartissant le dicastère de leur collègue.

Finances communales

L'objectif visant à stabiliser le taux communal est pleinement atteint ; les budgets sont respectés, les comptes communaux positifs depuis 4 ans, la marge d'autofinancement, quoique insuffisante, est positive. Si l'endettement augmente, il est grandement compensé par la valeur du nouveau patrimoine financier, source par ailleurs de revenus non impactés par la péréquation intercommunale et le financement de la facture sociale. Par ailleurs une gestion efficace des emprunts permet de bénéficier de taux très attractifs voire négatifs. A titre indicatif, le taux moyen des emprunts figurant au bilan à fin 2020 s'établissait à 0,58%.



Investissements

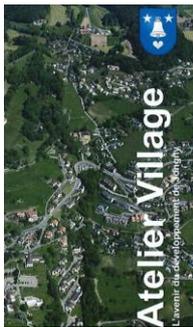


La valorisation des parcelles communales du Molard et des Rosiers a drainé l'essentiel des investissements consentis durant la législature ; malheureusement la complexité de la réalisation du nouveau plan d'affectation « les Collèges » et certaines lenteurs cantonales n'ont pas permis d'avancer aussi rapidement qu'espéré en matière de création d'une nouvelle UAPE. Prochaine étape attendue en fin d'année 2021, après validation définitive cantonale du PA, un crédit d'étude

Parmi les autres domaines qui font l'objet d'un suivi régulier et nécessitent des investissements conséquents, les routes et le réseau d'égouts ne sont pas oubliés : canalisation EC du chemin des Crosettes, curage et gainage de la Rte de Châtel, amélioration de la RC 749b sous l'égide du canton.

Développement territorial

Le travail de fond visant l'élaboration d'un nouveau PGA (Plan général d'affectation) est en cours au niveau des communes du Cercle et doit aboutir en 2022.



Les constructions prévues par le PA « Sur Jongny » sont sorties de terre. A terme, ce sont quelque 450 nouveaux habitants qui devraient y trouver place.

L'Atelier village du 29 février 2020, bel exemple de démarche participative, a permis de conforter les intentions de la Municipalité pour nombre de projets et doit donner une nouvelle impulsion aux aménagements prévus au cœur de Jongny.

Intercommunalité

Actualiser si nécessaire, renforcer si possible les ententes nombreuses et souvent enviées qui caractérisent la Riviera a été un souci permanent de la Municipalité.

Malheureusement, les tentatives de relancer l'idée d'une fusion partielle ou totale dans le Cercle a lamentablement échoué. Malgré l'intérêt clairement affiché par la Municipalité de Jongny, l'idée même d'un sondage indicatif à proposer aux habitants des 4 communes n'a pas été retenu. Par contre, les nouveaux statuts de l'Association scolaire du Cercle (ASIC) dont la révision avait commencé en 2019 ont été enfin validés par le Canton. Ils permettront d'intégrer le service parascolaire Ondîne dans cette association. La gestion des finances et du personnel éducatif de cet important service constitueront la touche finale de ce long travail. Pendant la phase transitoire, la commune de Jongny, via contrat de droit administratif, continuera à assurer la gestion d'Ondîne.



Développement durable

Durabilité et économies d'énergie sont des objectifs prioritaires lors de la planification des entretiens et rénovations des bâtiments communaux. Dans cette optique, l'ensemble des luminaires a été remplacé par des LED nettement moins énergivores. La pose de vitrage isolant au niveau de la verrière du Nouveau Collège améliore de façon significative l'efficacité énergétique du bâtiment.



Nécessitant des investissements trop importants, l'augmentation de l'autoconsommation des panneaux photovoltaïques du Nouveau Collège a été reportée dans le but d'être intégrée au projet de construction de l'UAPE.

Au niveau des transports publics, Jongny a bénéficié d'une augmentation des cadences en journée ainsi qu'en fin de soirée suite à la création de la nouvelle ligne 216 reliant Vevey à Bossonnens en décembre 2017. En cohérence avec la stratégie cantonale définie dans le cadre du plan climat, les efforts se poursuivent pour continuer à améliorer l'offre afin d'encourager les habitants à renoncer aux transports individuels pour leurs déplacements.

Personnel communal



Depuis 2018, la commune dispose d'un nouvel outil performant de gestion du personnel communal. Fruit d'un travail important effectué avec nos propres forces, les cahiers des charges ont été revus, les classes salariales vérifiées, la progression salariale déterminée. La pratique de l'entretien annuel a été confirmée et modernisée.

Le statut du personnel communal adopté il y a une quinzaine d'années par les communes du Cercle n'est plus guère attractif et, sur des points importants, n'est pas conforme aux nouvelles exigences légales. Jongny a parmi les premiers manifesté son intérêt pour un toilettage soigné de cet outil. Malgré le retard dû à la pandémie, en concertation avec nos voisins, cet important travail avance désormais à bonne allure et devrait être soumis au Conseil Communal en 2021 encore.

Sécurité routière et publique

Dans ce domaine, malheureusement, la Municipalité n'a pas réussi à convaincre le Conseil communal de la nécessité d'adopter un règlement relatif au stationnement.

Tant le développement de la commune que les pratiques abusives de certains conducteurs – voitures ventouses, trafic de transit – font que très rapidement ce sujet devra revenir sur la table de la prochaine Municipalité. Interdire le trafic pendulaire au cœur du village et limiter l'offre en stationnement sur le domaine public a été et restera l'objectif des années à venir.



Dans les zones 30 km/h, les mesures initiales parfois mal vécues ou comprises par les riverains sont aujourd'hui entrées dans les mœurs. Les contrôles radar réguliers demandés et les

limiteurs de vitesse en béton dernièrement posés ont enfin convaincu les automobilistes de lever le pied !

Accueil de la petite enfance



Au sortir de cette présente législature, force est de constater que les Communes du Cercle n'ont pas d'autre choix que celui de s'adapter et de faire profil bas le temps pour elles de se doter de places d'accueil préscolaire. Les différents projets de construction en cours dans nos quatre Communes vont prendre du temps avant de se concrétiser et il n'est pas envisageable pour les Municipalités du Cercle de ne pas être en mesure de proposer ce service à leurs habitants.

En effet, suite à l'étude réalisée en 2019 par Mme De Kerchove qui préconisait une gouvernance politique renforcée et un rôle, lui aussi renforcé, le Conseil REVE, sur demande des partenaires financeurs, avait initié la réalisation d'une nouvelle convention. Malheureusement, les membres financeurs n'étant pas arrivés à trouver un accord quant à l'augmentation de la grille tarifaire, Vevey se trouvant minorisé a menacé de sortir du réseau. Dans l'attente de trouver un compromis pour ne pas faire exploser le REVE, un moratoire a été déposé et prolongé jusqu'à la fin 2021.

Au final, la réflexion aujourd'hui est de savoir si les dictats de la politique familiale veveysanne diamétralement opposés à la vision des autres membres financeurs permettront de garantir un avenir pérenne à ce réseau.

Concernant les AMF (accueillantes en milieu familial), la Commune de Jongny n'a pas trouvé de remplaçante depuis le départ à la retraite de l'une d'entre elle et se trouve fort peu dotée en la matière ce qui pourrait expliquer une fréquentation forte dans les structures pré et parascolaires pour les habitants de Jongny. Pour le futur, il sera nécessaire soit de recruter davantage d'AMF ou de développer plus de places d'accueil en milieu public.

Gestion des déchets

Après un essai peu concluant d'externaliser la gestion de la déchetterie intercommunale de Praz Libon, il a été décidé de reprendre ce travail à l'interne au niveau du Cercle. Afin de maîtriser les coûts et de vérifier les bonnes pratiques, un poste de responsable a été créé et pourvu.



Culture, sports et loisirs



Lancée en 2015, l'idée des Mérites de Jongny, attribués désormais tous les deux ans tant au niveau sportif que culturel, a été pérennisée avec la mise en place d'un règlement. La Commune continue à soutenir ses sociétés locales en mettant à disposition, dans la mesure de ses possibilités, les infrastructures existantes dans les bâtiments communaux. Un local de répétition et à destination de l'Ecole de Musique a ainsi pu être aménagé en collaboration avec la Fanfare de Chardonne-Jongny au sous-sol de la Grande Salle.

Le patrimoine communal

Outre la réalisation de 3 immeubles locatifs, l'attention de la Municipalité s'est portée sur les aménagements à apporter aux locaux loués jusqu'à fin août 2019 à la Poste. Après avoir soigneusement étudié la piste d'une agence en partenariat telle que proposée par l'ancienne « Régie fédérale », soit l'implantation d'un commerce de proximité offrant certaines des prestations du géant jaune, la Municipalité a opté pour une affectation prioritaire de ces locaux aux besoins de la vie associative de notre commune. Elle attend désormais de pouvoir récupérer d'ici la fin 2021 la totalité des locaux situés au rez du bâtiment communal et réfléchit à la modernisation et à l'agrandissement de cette construction.



A l'aval du bâtiment administratif, la Municipalité a répondu aux besoins pressants des Ecoles et de la Petite enfance ; c'est ainsi que les travaux de mise aux normes sécuritaires ont été réalisés au sous-sol de la Grande salle pour les besoins de notre UAPE. Dans le collège 1900, le local prêté gracieusement à la Tartoche pendant de longues années ainsi que la salle Saint-Laurent ont été convertis en nouvelles salles de classe. Enfin, au chemin de la Fontaine, l'ancien appartement situé au-dessus des locaux de la Voirie est en passe de devenir une salle de dégagement et des bureaux pour les PPLS (psychologues scolaires, logopédistes, etc.).

Construite il y a plus de trente ans et constamment sollicitée, la Grande Salle fait progressivement l'objet des rénovations qui s'imposent. Ainsi, il a été procédé au remplacement de l'éclairage, des moteurs des fenêtres, du système de sonorisation et des stores, celui de la chaudière et des vitrages étant en cours d'étude.

Administration communale



Une administration communale à l'écoute de la population, des services efficaces et rapides, une équipe complémentaire, soudée et stable, tels étaient les objectifs visés en début de législature. Si de manière très générale les premiers objectifs nous semblent avoir été atteints, malheureusement, par contre, la stabilité souhaitée a souffert de plusieurs départs au sein du Greffe municipal. A contrario, la Municipalité a pu s'appuyer sur le concours et la fidélité sans faille de son boursier et des « techniques », qu'ils soient employés de voirie ou de conciergerie.



Les changements de personnel n'ont pas non plus épargné la structure Ondine dont la gestion administrative et pédagogique nous est confiée. En effet, pour répondre aux exigences de l'OAJE, il a fallu passer dès 2019 par une restructuration importante de ce service.

Parc informatique

L'entrée en fonction de la nouvelle législature a coïncidé avec la mise en production du nouvel outil de gestion (Communal.ch) voulu par le législateur (préavis 10/2015). Assez rapidement pris en mains par les différents utilisateurs (principalement à l'Office de la Population et à la Bourse), il continue d'offrir de nouvelles fonctionnalités au fil des mises à jour bisannuelles.



Outre les mises à jour régulières du système d'exploitation (actuellement Windows 10), l'administration s'est également dotée d'outils permettant les connexions à distance ainsi que d'un serveur Exchange offrant des fonctionnalités telles que les agendas partagés notamment.

Côté matériel, ces dernières années ont également permis une mise à niveau de nos serveurs informatiques et de doter l'administration d'outils plus performants, tels qu'une nouvelle machine à affranchir, une nouvelle caisse enregistreuse, un nouveau copieur multifonctions (suppression de la majorité des imprimantes individuelles), une nouvelle infrastructure informatique (serveur) ainsi que d'une nouvelle téléphonie suite au passage à la technologie IP.

Les améliorations continuent à être mise en place avec notamment deux projets qui sont à bout touchant, à savoir une nouvelle version de l'outil de gestion des séances municipale et la mise en place de la validation des factures par visas électroniques.

Vie associative



Outre les traditionnels soutiens financiers aux sociétés locales qui apparaissent chaque année au travers des comptes communaux, la législature qui se termine a vu la concrétisation d'une démarche tout entière tournée vers les aînés et connue sous le nom de « Village Solidaire ». En collaboration avec une équipe de professionnels de Pro Senectute, s'est mise en place et développée une méthodologie axée sur les demandes et besoins de cette tranche de population dont l'importance numérique ne fait que croître, C'est ainsi qu'après 3 ans de travaux, réunions et réflexions diverses, le Groupe habitants et le Groupe Ressources marchent désormais sur le chemin de l'autonomisation dans la gestion d'activités aussi variées que couronnées de succès, création du Marché hebdomadaire en tête.

104 Naturalisation

Dès le 1^{er} janvier 2018, la nouvelle loi sur la naturalisation suisse est entrée en vigueur selon la procédure décrite ci-dessous :

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet www.vd.ch/naturalisation
Un dépliant spécifique rassemble les mêmes informations.

En 2020, la Municipalité a traité deux demandes de naturalisation selon le nouveau droit.

105 Personnel communal

L'année 2020 s'est traduite par des changements de personnel au sein de l'Administration communale.

Départs

Madame Marisa D'Agostini, Responsable administrative à la Structure Ondîne à 100%, a décidé de quitter la Commune. Son contrat de travail a pris fin le 30 juin 2020.

Madame Valérie Nicolet, Secrétaire administrative à la structure Ondîne à 40%, a quitté la Commune au 30 juin 2020 à l'issue de ses trois mois d'essai. Son contrat de travail a pris fin le 31 octobre 2020.

Monsieur Dany Burnier, Secrétaire administratif de la structure Ondîne à 40%, a quitté la Commune au 31 mai 2020 à l'issue de son contrat de travail de durée déterminée.

Arrivées

Madame Carole Chabalier est arrivée le 11 mai 2020 pour travailler comme Secrétaire au Greffe à un taux d'activité de 40%. A partir du 1^{er} juillet 2020, Madame Carole Chabalier occupe aussi la fonction d'assistante administrative à la structure Ondîne à un taux de 40%.

Madame Sandrine Moesching a débuté son travail en tant que Responsable administrative de la Structure Ondîne le 10 septembre 2020 à un taux de 100%.

Absences

Monsieur Vincent Martin, Secrétaire municipal, est absent pour cause de maladie depuis le 10 novembre 2020. Il a subi une intervention chirurgicale qui le tient éloigné du bureau encore au début de l'année 2021.

Madame Metije Sulimanoska est absente pour cause de maladie depuis le 19 novembre 2020. Cette incapacité perdure au début 2021.



Au 31 décembre 2020, l'état nominatif du personnel communal est le suivant :

Greffes municipales	M. Vincent MARTIN	Secrétaire municipal	100%
	M. Daniel KISTLER	Secrétaire municipal a. i.	100%
	Mme Martine DUC	Secrétaire	50%
	Mme Carole CHABALIER	Secrétaire	40%
Bourse communale	M. Bijan KAVEH	Boursier	80%
Office de la Population	M. Sefkan CEYLAN	Préposé	60%
		Greffes	40%
Service de Voirie	M. Laurent MOREILLON	Responsable	100%
	M. Simon DUPRAZ	Employé	100%
	M. Richard NEYROUD	Employé	68%
Conciergerie des écoles	Mme Metije SULIMANOVSKA	Employée d'entretien	100%
Auxiliaire de Voirie (déneigement)	M. Danny REYMOND	Employé	s/appel
Vignes communales	M. Marc TAVERNEY	Vigneron-tâcheron	à la tâche
Structure Ondine	Mme Gaëlle VERNAY	Cheffe de la coordination	70%
	Sandrine MOESCHING	Responsable administrative	100%
	Mme Carole CHABALIER	Assistante administrative	40%
Service accueil Ondine		<ul style="list-style-type: none"> • 4 responsables pédagogiques • 25 éducatrices tertiaires • 12 éducatrices ASE * • 6 éducatrices auxiliaires • 7 éducatrices remplaçantes 	

Le personnel Ondine représente 17 EPT au 31 décembre 2020.

(*) ASE = CFC Assistante socio-éducative



105.2 Formation continue du personnel communal

La Municipalité veille à la formation de son personnel. Celui-ci suit régulièrement des cours de formation continue dans les domaines d'action respectifs et conformément aux objectifs fixés lors des entretiens annuels.

Certains cours sont dispensés par le Centre d'Education Permanente de l'Etat de Vaud (CEP), d'autres par les organisations faitières liées à chaque profession.

En raison de la pandémie survenue à partir du 16 mars 2020, les formations ont été pour la plupart suspendues.

Les seules formations suivies en 2020 ont été :

- OFISA Informatique : Formation Abacus
- OFISA Informatique : Formation Gestion Relation Client

105.3 Souper du personnel

En raison du COVID-19 et des règles de distanciation imposées, la Municipalité a dû se réinventer pour proposer une alternative au repas du personnel communal, pour les collaborateurs retraités et les anciens membres de la Municipalité. Elle voulait offrir un cadeau qui favorise le commerce local.

C'est ainsi que le personnel communal a reçu un bon d'achat WelQome à faire valoir auprès des commerces locaux de la Riviera et du Pays d'En-Haut. Les collaborateurs et les collaboratrices retraitées ont reçu une belle boîte de chocolats achetée chez un artisan réputé de Vevey.

Quant aux anciens municipaux, il a été décidé de les recevoir, dès que possible, autour d'un apéritif dinatoire à l'arrivée des beaux jours.

106 Activités du Greffe municipal

En 2020, sans surprise, la pandémie a perturbé le fonctionnement et le rythme de l'Administration communale. Nombre de rendez-vous, entretiens ou séances ont été soit annulés, soit reportés ou tenus par visioconférence.

Lorsque cela était possible, le télétravail a été appliqué, le port du masque et le tournus au sein du personnel sont devenus des règles de sécurité supplémentaires et permanentes. L'élaboration d'un plan de continuation des activités, à la demande du canton et avec l'aide de l'AVSM (Association vaudoise des secrétaires municipaux), a certes entraîné un surcroît de travail, mais a permis de passer sans dommage excessif ou inutile la période chahutée du printemps 2020. Au final, tant les activités usuelles que les projets en cours ont été assumés avec détermination et succès.

Comme les années passées le travail régulier a consisté en :

- La rédaction des courriers découlant des décisions municipales,
- La rédaction des procès-verbaux des séances de Municipalité,
- La rédaction des procès-verbaux des séances spéciales, des préavis municipaux, de divers rapports et circulaires,
- L'organisation des votations avec la tenue du registre civique,
- Le traitement des demandes de naturalisation et les décisions d'octroi de bourgeoisie,
- La visite des jubilaires (nonagénaires, centenaires, nocés d'or, nocés de diamant, et plus...),
- Les relations avec le Conseil communal, la Préfecture et les divers services de l'Etat,



- La mise sur pied des réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité,
- La gestion du personnel communal,
- La location des salles communales,
- La gestion des publications communales,
- L'établissement du rapport de gestion,
- Le classement et la tenue des archives communales.

Malgré les changements de personnels survenus en 2020, l'arrivée de nouvelles personnes et l'absence actuelle du secrétaire municipal, le greffe municipal a répondu avec diligence, efficacité et courtoisie aux nombreuses demandes tout en continuant à privilégier le contact direct avec la population.

La Commune de Jongny est représentée au sein du Groupement des secrétaires municipaux du district Riviera-Pays-d'Enhaut, des boursiers du District et de l'OFPOP Régional. Ces contacts réguliers visent à développer une approche concertée des communes du district sur différents points, à favoriser l'échange d'informations et le développement d'une formation continue.

Les activités de la Bourse communale et de l'Office de la population sont relatées dans leurs chapitres respectifs.

113.02 Jongny Flash – Bulletin d'information de la commune

Le Jongny-Flash a été distribué à deux reprises dans les ménages jongnysois, soit :

N° 56 en juin 2020
N° 57 en décembre 2020

118.1 Promotion économique régionale



Promove est l'organisme officiel dédié au développement économique de la région Riviera-Lavaux. Financé par les **13 communes** de son territoire ainsi que par **300 entreprises** membres. L'association offre des services et des conseils directs et neutres aux entreprises suisses et étrangères ainsi qu'aux autorités locales. L'appui et le soutien apportés visent à **contribuer au maintien et à la création d'emplois de proximité**, en facilitant l'implantation, le développement et la pérennité d'entreprises dans la région.

Les entreprises de Jongny en 2020

	Inscriptions		Réactivation*	Radiations			Etat au 31.12
	Création	Arrivée		Départ	Cessation d'activité	Faillite	
Individuelle	0	2	0	0	0	0	37
S.A.	1	0	0	0	0	0	9
S.A.R.L.	0	3	0	0	0	0	22
S.N.C.	0	0	0	0	0	0	1
Autres	0	0	0	0	0	0	3
Sous-Total	1	5		0	0	0	72
Total	6		0	0			

Sources: FOSC et RC (analyse établie par Promove sur la base du relevé quotidien des mouvements. Des écarts peuvent apparaître en raison de traitements différés ou corrections)

	Jongny	Région
Solde Annuel	6	+136

*Réactivation: cas particulier des entreprises qui sortent d'une procédure de faillite pour reprendre une activité normale.

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site www.promove.ch



200 FINANCES

200.1 Environnement économique (source SECO et KOF)

Généralités : 2020, une année très, très particulière

Si début 2020, le moteur de l'économie suisse tournait à plein régime et les prévisions de croissance étaient positives, on entendait cependant déjà parler d'une infection virale qui s'était déclarée en Chine. Certains même s'étonnaient des mesures draconiennes prises dans la ville de Wuhan pour combattre ce virus et nous étions sans doute nombreux à penser que la Suisse allait s'en sortir indemne. Malheureusement, il a fallu déchanter et le coronavirus s'est abattu avec une rapidité et une brutalité inouïe sur la planète entière. A fin février, la Suisse enregistrerait ses premiers cas.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qualifiait officiellement la propagation de la Covid-19 de pandémie. La situation continuant à s'aggraver, le 16 mars, le Conseil fédéral décrétait un confinement partiel. Au même moment, des gouvernements étrangers prenaient des mesures identiques, voire plus restrictives. Fin mars, la situation de l'économie suisse pouvait être qualifiée de grave. Le commerce de détail non alimentaire, l'hôtellerie, la restauration, l'événementiel, les services à la personne et leurs fournisseurs, tous impactés en première ligne par les interdictions gouvernementales, étaient menacés d'effondrement. Adopté le 20 mars par le Conseil fédéral, un vaste train de mesures a instauré des aides financières de plus de 30 milliards de francs. Si ces mesures semblaient avoir procuré un répit nécessaire aux entreprises, la situation a néanmoins continué à se détériorer mi-avril et nombre d'investissements ont été soit reportés, soit entièrement abandonnés. En avril, la satisfaction initiale faisait face à la grogne de l'économie, mécontente des mesures trop timides selon elle des premières étapes décrétées lors du déconfinement.

Si la crise a révélé la capacité d'adaptation de l'économie suisse, le télétravail notamment s'étant bien établi dans de nombreuses entreprises, elle a aussi obligé les entreprises à redoubler d'efforts pour tenir compte des exigences de protection. Les problèmes majeurs rencontrés ont aussi évolué au fil des mois : d'une crise de la production ou de l'offre nous avons passé petit à petit à une crise de la demande moins indigène qu'étrangère.

Après une période estivale plutôt calme sous nos latitudes et pendant laquelle nous avons pu croire nous être débarrassés du virus, l'automne et ses premiers frimas nous a obligés à déchanter... La deuxième vague pèse lourdement sur l'économie du pays. Elle a balayé prestement les illusions du groupe d'experts, les forçant à réviser à la baisse leurs prévisions concernant l'évolution du PIB pour 2021 et a conduit inexorablement à de nouvelles mesures de restriction, de plus en plus péniblement supportées...

Cependant si cette seconde vague s'avère plus difficile à endiguer, l'utilisation annoncée à un stade précoce de nouveaux vaccins a suscité l'espoir d'un retour à une situation « normale » dès le début de l'été 2021... Espoir vite tempéré par les mutations du virus et les difficultés d'approvisionnement en doses vaccinales.

En conclusion (provisoire), on peut affirmer que l'année 2020 restera dans les annales comme le millésime d'une économie marquée par :

- **Un violent ralentissement économique** : le recul en Suisse de 3.2% du PIB constitue certes la plus forte baisse depuis 1972, mais le constat demeure que notre pays s'en sort moins mal que certains de ses voisins et partenaires commerciaux (-5% en Allemagne, -9% en France).
- **L'augmentation cruelle de la pauvreté** : Le violent coup de frein infligé aux économies de la planète se traduit notamment par les quelque 660'000 personnes qui, dans notre pays, déjà en grandes difficultés avant la crise et faute de mesures étatiques, ont passé ou passeront sous le seuil de précarité. Aux USA, 42 millions de working poor sont dénombrés et sur la planète, après



des décennies de recul de la pauvreté, ce sont désormais 100 millions de personnes qui sont touchées par la pauvreté extrême du fait de la pandémie et doivent vivre avec moins de 1\$ par jour.

- **Des secteurs grippés et des opportunités** : les secteurs du tourisme et des voyages sont sinistrés ; l'hôtellerie enregistre quant à elle une baisse abyssale des nuitées (-78% à Genève par exemple), conduisant à la fermeture provisoire ou définitive de nombreux établissements. Au-delà de ce constat, il s'agit pour ces secteurs de se transformer durablement Comme a su le faire le commerce en ligne qui ne s'est jamais aussi bien porté que par ces temps de crise, témoignant de l'adaptation rapide du secteur alimentaire à ces nouvelles conditions.
- **Une capitalisation hors norme qui interroge** : atteignant une capitalisation boursière de plus de 100'000 milliards de \$, les bourses ont flambé. L'intervention massive des banques centrales qui ont injecté des quantités astronomiques de liquidités n'y est pas pour rien ... de plus la fin de certains dogmes budgétaires, l'abandon pas toujours avoué de mécanisme assimilable au frein à l'endettement ont rassuré les marchés.
- **Un espoir fragile** : tout comme ces derniers, nombre de gouvernements anticipent les effets de l'arrivée de nouveaux vaccins et veulent voir l'espoir fragile d'une sortie du tunnel dès la seconde moitié de 2021... Néanmoins, l'incertitude demeure extrêmement élevée.

Comptes communaux

Le résultat de l'exercice 2020 constitue un véritable soulagement dès lors qu'il est, malgré les circonstances très particulières que nous avons traversées, légèrement positif (CHF 62'233.14) et qu'il est en amélioration de quelque CHF 400'000.- par rapport au budget accepté en décembre 2019. Dès lors, la Municipalité ne peut cacher sa satisfaction en vérifiant que les efforts consentis année après année sont actuellement payants ; elle fait observer que sur des postes directement sous son influence de manière générale, les budgets sont respectés. Certes, l'annulations de nombre de manifestations et entraîné par là-même quelques économies, cependant le tassement des recettes fiscales déjà signalé en 2019 se confirme de manière générale. L'impact de la pandémie n'atteint pas (encore) à Jongny les effets dévastateurs enregistrés à d'autres niveaux, cependant les comptes de plusieurs associations intercommunales (REVE, Ondîne) ont souffert déjà quant à elles des conséquences de la pandémie et de ses effets sur leur financement. Quant à la marge d'autofinancement, positive à hauteur de CHF 394'700.00, elle ne peut que réjouir tout en se gardant de triomphalisme : eu égard les investissements importants auxquels la commune devra faire face dans un futur proche (route, nouvelle UAPE, accueil petite enfance), elle demeure insuffisante et devra encore être consolidée les années prochaines.

201 Activités de la Bourse communale

Au cours de l'année 2020, le boursier a soutenu avec efficacité la Municipalité dans le délicat exercice de la gestion du ménage communal et de son équilibre.

Comme les années précédentes, il a assumé avec rigueur, en sus des opérations quotidiennes relatives aux écritures comptables de facturation et de gestion, le suivi trimestriel des comptes, de la trésorerie communale ainsi que l'élaboration mensuelle du suivi fiscal.

Il a aussi prouvé ses compétences dans la gestion efficiente des emprunts nécessités notamment pour la réalisation du patrimoine financier communal (3 immeubles).

En sus de ses activités purement communales, Monsieur Bijan Kaveh participe régulièrement aux travaux initiés par le Canton et devant aboutir prochainement à la mise en place du nouveau système comptable (MCH2). Commune pilote, Jongny devrait en principe tester ces nouvelles dispositions dès la préparation du budget 2022.



201.1 Analyse des comptes 2020

201.1.1 Exercice 2020 – résultat et marge d'autofinancement

Les comptes 2020 bouclent avec un excédent de revenus de CHF 62'233.14 alors que le budget annonçait un exercice déficitaire de CHF 303'700.00. La marge d'autofinancement s'élève quant à elle à CHF 394'716.01, dont CHF 159'863.45 générés par les immeubles du patrimoine financier.

	Comptes 2020
4 TOTAL DES REVENUS ORDINAIRES	CHF 8'706'675.86
40 Impôts	CHF 6'402'775.54
41 Patentes	CHF 40'410.65
42 Revenus du patrimoine	CHF 342'262.64
43 Taxes, émoluments	CHF 564'364.58
44 à 46 Parts à des recettes cantonales	CHF 1'356'862.45
3 TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES	CHF 8'311'959.85
30 Autorités et personnel	CHF 1'121'972.10
31 Biens, services, marchandises	CHF 1'397'298.99
32 Intérêts passifs	CHF 50'761.79
35 Remboursements, participations	CHF 5'643'506.76
36 Aides à institutions privées	CHF 98'420.21
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	CHF 394'716.01
33 TOTAL DES AMORTISSEMENTS	CHF 184'732.62
330 Amortissements du patrimoine financier	CHF 6'099.17
331 Amortissements du patrimoine administratif	CHF 178'633.45
38 TOTAL ATTRIBUTIONS FONDS DE RESERVE ET FIN. SPECIAUX	CHF 164'402.72
48 TOTAL DES PRELEVEMENTS SUR FONDS DE RESERVES ET FIN	CHF 16'652.47
EXCEDENT DE REVENUS 2020	CHF 62'233.14

Etat de la fortune au 31.12.2020	
Capital au 31.12.2019	897'881.50
Attribution du résultat 2020	62'233.14
Capital au 31.12.2020	960'114.64



201.1.2 Analyse financière

Concepts de résultats						
Cl. Nature	Op.	Désignation	2017	2018	2019	2020
4	+	Total des revenus d'exploitation	10 266 421	9 405 152	8 348 760	8 802 328
3	-	Total des charges d'exploitation	10 009 603	8 728 935	8 384 061	8 740 095
	=	SOLDE DE FONCTIONNEMENT	256 818	676 217	-35 301	62 233
48	-	Prélèvements sur les réserves (sans domaines autofin. 481)	-667 462	-114 487	-109 181	-6 099
49	-	Imputations internes (revenus)	-79 000	-79 000	-79 000	-79 000
424	-	Gains comptables	0	0	0	0
332	+	Amortissements supplémentaires	634 173	0	0	0
333	+	Amortissement du découvert	0	0	0	0
38	+	Attributions aux réserves (sans domaines autofin. 381)	171 789	80 874	86 304	164 403
39	+	Imputations internes (charges)	79 000	79 000	79 000	79 000
	=	SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE (SFE)	395 318	642 604	-58 179	220 537
330	+	Amortissements du patrimoine financier	60 289	70 618	94 567	6 099
331	+	Amortissements du patrimoine administratif	195 509	178 005	177 724	178 633
481	-	Prélèvements sur les réserves affectées (domaines autofin.)	-7 955	-12 369	0	-10 553
381	+	Attributions aux réserves affectées (domaines autofin.)	231 087	0	24 203	0
	=	MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA)	874 248	878 858	238 316	394 716
60 à 67	+	Recettes d'investissement	27 841	0	0	0
50 à 58	-	Dépenses d'investissement	-402 715	-439 777	-267 852	-182 384
	=	SOLDE FINANCIER (SF)	499 375	439 081	-29 536	212 333
	+	RECETTES COURANTES	9 512 004	9 199 296	8 160 578	8 706 676
	-	DEPENSES COURANTES	8 637 756	8 320 438	7 922 263	8 311 960
	=	MARGE D'AUTOFINANCEMENT	874 248	878 858	238 316	394 716

Gestion de la dette						
Poids de la dette : nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette nette avec les recettes courantes						
Max. 2.5 ans	DN / RC	Désignation	2017	2018	2019	2020
		Dette nette (DN)	196 958	2 616 966	6 615 842	7 910 418
		Recettes courantes (RC)	9 512 004	9 199 296	8 160 578	8 706 676
		En nombre d'années	0.0	0.3	0.8	0.9
Renouvellement de la dette ; nombre d'années pour rembourser la dette nette, dans le cas où la marge d'autofinancement y est affectée						
Max. 30 ans	DN / MA	Désignation	2017	2018	2019	2020
		Dette nette (DN)	196 958	2 616 966	6 615 842	7 910 418
		Marge d'autofinancement (MA)	874 248	878 858	238 316	394 716
		En nombre d'années	0	3	28	20
Poids des intérêts passifs : part des recettes courantes consacrées au financement des intérêts passifs						
Max. 5-10 %	IP / RC	Désignation	2017	2018	2019	2020
		Intérêts passifs (IP)	35 513	29 547	47 991	50 762
		Recettes courantes (RC)	9 512 004	9 199 296	8 160 578	8 706 676
		En %	0.4%	0.3%	0.6%	0.6%



Capacité économique d'endettement : montant maximum d'endettement supportable pour la commune						
Min. égal au plafond d'endettement	MA / 30	Désignation	2017	2018	2019	2020
		Marge d'autofinancement (MA)	874 248	878 858	238 316	394 716
		Durée de remboursement maximum, 30 ans	30	30	30	30
		En CHF	26 227 449	26 365 750	7 149 475	11 841 480
Ecart à la capacité économique d'endettement : montant maximum pour de nouveaux emprunts						
> 0	CEE - DN	Désignation	2017	2018	2019	2020
		Capacité économique d'endettement (CEE)	26 227 449	26 365 750	7 149 475	11 841 480
		Dette nette (DN)	196 958	2 616 966	6 615 842	7 910 418
		En CHF	26 030 492	23 748 783	533 634	3 931 062
Marge d'autofinancement minimum : marge d'autofinancement minimum tenant compte de la dette						
> 0	DN / 30	Désignation	2017	2018	2019	2020
		Dette nette (DN)	196 958	2 616 966	6 615 842	7 910 418
		Durée de remboursement maximum, 30 ans	30	30	30	30
		En CHF	6 565	87 232	220 528	263 681

Tableau de bord

Résultats	2017	2018	2019	2020
Dépenses d'exploitation*	9 124 641	8 569 061	8 218 757	8 496 692
Recettes d'exploitation**	9 519 959	9 211 665	8 160 578	8 717 229
SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE (SFE)	395 318	642 604	-58 179	220 537
Amortissements comptables obligatoires + réserves affectées	478 931	236 255	296 495	174 179
MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA)	874 248	878 858	238 316	394 716
Dépenses d'investissements nets (DNI)	374 874	439 777	267 852	182 384
SOLDE FINANCIER (SF)	499 375	439 081	-29 536	212 333

Références et indicateurs	2017	2018	2019	2020
Coefficient fiscal d'équilibre	66.6	63.0	71.8	66.7
Dette nette (DN)	196 958	2 616 966	6 615 842	7 910 418
Capacité économique d'endettement (CEE)	26 227 449	26 365 750	7 149 475	11 841 480
Ecart à la capacité d'endettement	26 030 492	23 748 783	533 634	3 931 062
Marge d'autofinancement minimum	6 565	87 232	220 528	263 681
Poids de la dette	0.0	0.3	0.8	0.9
Renouvellement de la dette	0	3	28	20
Poids des intérêts passifs	0.4%	0.3%	0.6%	0.6%



201.1.3 Charges de fonctionnement par nature

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
RESULTAT		62'233.14	-303'700.00	-35'301.43
3	CHARGES	8'740'095.15	9'180'200.00	8'728'935.12
30	Autorités et personnel	1'121'972.10	1'164'700.00	1'117'440.00
31	Biens, services, marchandises	1'397'298.99	1'528'400.00	1'223'100.75
32	Intérêts passifs	50'761.79	98'200.00	29'547.18
33	Amortissements	184'732.62	203'200.00	248'623.88
35	Remboursements, participations	5'643'506.76	5'990'900.00	5'723'247.61
36	Aides et subventions à instit. Privées	98'420.21	95'800.00	227'102.20
38	Attributions aux fonds, financements spéciaux	164'402.72	20'000.00	80'874.00
39	Imputations internes	79'000.00	79'000.00	79'000.00

Les **charges du groupe 30 - autorités et personnel** présentent une non utilisation budgétaire de CHF 42'700.00 principalement en raison de la diminution des vacations municipales « nature 3060.02 » (-CHF 27'400.00) et de la nature 3040 caisse de pension pour (-CHF 17'200.00).

Les **charges du groupe 31 – biens services, marchandises** sont inférieures de CHF 131'100.00 au montant figurant au budget. Les entretiens des bâtiments (nature 3141) expliquent l'essentiel de cette diminution avec une économie de CHF 56'500.00. Les frais de manifestation (nature 3170) pour CHF 21'500.00, les entretiens des routes (nature 3142) à hauteur de CHF 17'800.00 et les honoraires (nature 3185) CHF 13'000.00 sont également en diminution par rapport au budget.

Les **charges du groupe 32 - intérêts passifs** sont inférieures de CHF 47'400.00 au montant figurant au budget. Les reports d'investissements ainsi que les intérêts avantageux sont les causes principales de cette diminution.

Les **charges du groupe 35 - remboursements et participations** présentent une diminution de CHF 347'400.00. Il s'explique en partie par un retour péréquatif de 2019 (CHF 315'500.00) et une diminution de l'estimation des charges péréquatives 2020 (en fonction des rentrées fiscales). Par contre, il faut relever une forte hausse des coûts du réseau REVE (+ CHF 89'000.00) en raison d'un solde 2019 parvenu tardivement et de la structure Ondîne (+ CHF 57'500.00).

Les **charges du groupe 38 - attributions aux fonds, financements spéciaux** présentent un dépassement de CHF 144'400.00. Ce dépassement est dû à une correction de l'attribution au fonds de rénovation des immeubles communaux (+CHF 53'000.00) ainsi qu'à l'attribution à la provision pour pertes sur débiteurs impôts (CHF 91'700.00). A noter que ce dernier chiffre est calculé par l'Administration Cantonale des Impôts en fonction de l'évaluation du risque des contribuables ayant une facture ouverte.



201.1.4 Revenus de fonctionnement par nature

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
4	REVENUS	8'802'328.33	8'876'500.00	8'348'759.76
40	Impôts	6'402'775.64	6'506'200.00	6'155'136.29
41	Patentes, concessions	40'410.65	42'200.00	42'108.10
42	Revenus du patrimoine	342'262.64	481'100.00	276'731.02
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	564'364.58	420'200.00	511'102.83
44	Parts à des recettes cantonales	292'497.20	258'500.00	177'776.50
45	Participations rbt collectivités publiques	1'049'998.25	1'023'300.00	997'723.60
46	Autres participations et subventions	14'367.00	0.00	0.00
48	Prélèvements sur fonds, financements spéciaux	16'652.47	66'000.00	109'181.42
49	Imputations internes	79'000.00	79'000.00	79'000.00

Les **revenus du groupe 40 - impôts** sont en diminution générale. Par rapport aux prévisions budgétaires, les différences principales sont les suivantes : impôt sur le revenu des personnes physiques (CHF 70'900.00), l'impôt sur la dépense (-CHF 84'600.00), sur le bénéfice des personnes morales (-CHF 54'800.00), de l'impôt complémentaire sur immeubles personnes morales (-CHF 14'700.00) et de celui sur les successions et donations (-CHF 91'200.00).

Quelques bonnes surprises sont toutefois à relever au niveau de l'impôt à la source (+CHF 75'200.00) et des droits de mutation (+CHF 108'600.00).

Pour les **revenus du groupe 42 - revenus du patrimoine**, diminution essentiellement due à un retard d'entrée en possession des appartements locatifs (-CHF 124'100.00).

Les **revenus du groupe 43 - taxes, émoluments, produits des ventes** sont globalement en hausse de CHF 144'200.00. Les explications se trouvent essentiellement dans les émoluments administratifs (+CHF 45'200.00), les taxes de raccordement (+CHF 22'300.00) et des remboursements de traitement (+CHF 40'400.00).



300 DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

301 Vignes

Le beau printemps 2020 a été mis de côté par l'arrivée soudaine et brutale du COVID. Alors que nous étions encore à nous réjouir et nous enthousiasmer de la FEVI, voilà notre bonheur stoppé net par ce virus inconnu !

Mais la vigne, elle, n'est pas confinée. Au bénéfice d'un printemps beau et chaud, sa croissance est rapide. Le personnel étranger pour les effeuilles est difficile à faire venir, les Suisses en arrêt de travail sont les bienvenus à la vigne. La nature voulant nous montrer qu'elle n'est pas touchée par le virus, nous offre une année favorable à la vigne, à sa croissance, puis à la maturation du raisin.

C'est ainsi que nous avons vendangé le pinot noir (102°Oe) précocement le 14 septembre. Une journée chaude, plus de 26°C, propice à faire transpirer les vendangeurs ! Il ne fallait pas tarder et récolter les raisins bien mûrs avant que les chaudes journées de mi-septembre ne risquent de le détériorer. Le 24 c'est au tour du Gamaret (97°Oe) et du Garanoir (95°Oe) d'être récoltés, juste avant la pluie. Puis, la météo a brusquement changé ! Pluie et froid sont venus frigorifier les vendangeurs avec pas plus de 5°C au petit matin. Le chasselas est beau et il poursuit sa maturation pour être vendangé le 30 septembre (82°Oe). Une excellente maturité qui laisse augurer d'un millésime de grande qualité ; on se réjouit de le déguster !

La situation du marché du vin s'est encore tendue en 2020 et les quotas de production pour le chasselas ont été réduits à 1.0 kg/m². La pandémie reprend de plus belle en fin d'année, obligeant nos autorités à refermer restaurants et autres lieux de consommation pour plusieurs mois.

303 Forêts

La coupe de bois martelée en Maule en 2019 a été réalisée dans le courant de l'hiver 2020. Ce sont 179 m³ qui ont été coupés, principalement du résineux, pour un prix de vente net des épicéas à CHF 106.60 /m³ et CHF 67.75 /m³ pour les sapins. Le martelage annuel effectué en juin 2020 s'est tenu dans le secteur de « Bois Chexbres », où 247 sylvies seront prélevées durant l'hiver 2020-2021.

Les conditions météorologiques extrêmes et particulièrement les épisodes de sécheresse ont continué d'affaiblir les peuplements les plus exposés au stress hydrique, ceux qui se trouvent sur des sols peu profonds. C'est une des raisons qui poussent les forestiers à entamer une adaptation progressive des forêts en favorisant des essences comme le chêne pédonculé au détriment de l'épicéa ou du hêtre. Dans cette optique 21 m³ de hêtre ont été martelés en Reule pour mettre en lumière une magnifique « levée » de petits chênes. Ce bois a ensuite été fendu et façonné pour être vendu à la mise de bois de fin d'année. L'édition 2020 de la mise ayant dû être adaptée au vu des conditions sanitaires, les acheteurs ont pu acquérir les lots à prix fixe en s'adressant directement au Greffe. La totalité des 47 stères, dont 19 de bois sec, ont rapidement trouvé preneur.

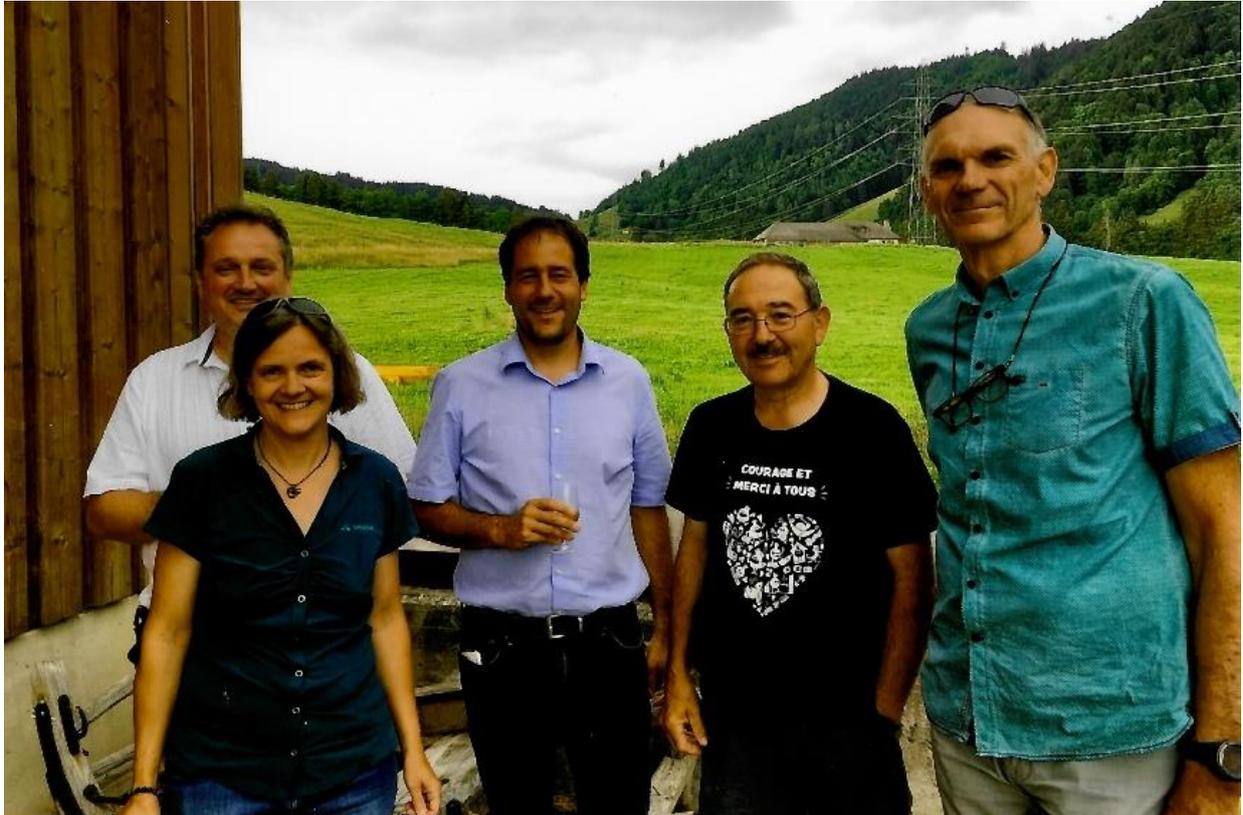
L'année 2020 était aussi l'année de finalisation du nouveau plan de gestion des forêts communales. Avec une surface totale de 15 hectares et un volume sur pied moyen de près de 485 m³ à l'hectare, la productivité des forêts reste très élevée et les gros bois nombreux, ce volume sur pied est largement supérieur au volume recommandé pour les types de stations forestières que comprend le patrimoine forestier communal. Ces critères, parmi d'autres, ont permis d'établir une possibilité annuelle de coupe augmentée pour les prochaines années à 300 m³ dont 250 m³ de résineux.

Après plus de 30 ans d'activité au sein du triage de la Veveyse, notre garde forestier Monsieur Eric Monachon a pris sa retraite au 30 juin 2020. De caractère bien trempé, il a su défendre la forêt de façon



remarquable tout en s'adaptant à l'évolution des visions au niveau de l'exploitation, ceci en appliquant avec rigueur les exigences légales et en gérant au mieux la cohabitation avec une population exerçant des activités de plus en plus nombreuses et variées en forêt. Le Groupement Forestier de la Veveyse et la Commune de Jongny lui ont adressé ses vifs remerciements pour son engagement en faveur du patrimoine forestier.

C'est Monsieur Maxime Roth, forestier bûcheron et garde forestier diplômé âgé de 32 ans, qui a succédé à Monsieur Eric Monachon à partir du 1^{er} juillet 2020. Il a d'emblée convaincu par ses compétences ainsi que par son aisance relationnelle et sa passion de la forêt.



306 Bâtiments

Au niveau des bâtiments communaux, la totalité des travaux d'entretien prévus au budget a pu être réalisée dans le courant de l'année. Il s'agit, pour les Collèges, de la réfection de la peinture au vestiaire des classes 1-2P du sous-sol ainsi que de la rénovation de la salle de classe utilisée anciennement pour la couture à l'étage supérieur de l'Ancien Collège (remplacement des luminaires, réfection du parquet et de la peinture, installation d'un nouveau tableau noir). De plus, les barrières des escaliers reliant les deux niveaux de la cour de récréation ont été réaménagées et réhaussées pour offrir une plus grande sécurité.

A la Grande Salle, les stores à lamelles ainsi que les moteurs, défectueux depuis un certain temps déjà, ont été remplacés et permettent à nouveau de tirer profit de l'ensoleillement de la baie vitrée. Suite à la panne majeure survenue fin 2019, la nouvelle sonorisation a été mise en service et offre un grand nombre de possibilités d'utilisation tout en restant simple à manier. Le carrelage d'origine du sol des douches des vestiaires a été remplacé par une surface en résine facile à entretenir et plus confortable, des carreaux cassés ou fissurés ayant dû être remplacés régulièrement ces dernières saisons.

L'aménagement des salles de la Bergère, de la Biorde et des Allours au sous-sol du Bâtiment administratif a été terminé début 2020 et l'inauguration des locaux du 7 mars a attiré bon nombre de Jongnysois curieux de découvrir les lieux. Il a été décidé d'installer des rails afin de donner la possibilité à des artistes locaux d'exposer leurs œuvres pour une période de durée déterminée.

Au Refuge de Reule, il a été procédé au bétonnage de la surface entourant la fosse et à l'aménagement d'une cunette au niveau du carrelage sous le gril. Ces aménagements sécurisent et facilitent les entretiens et nettoyages.

Tout au long de l'année 2020, les mesures et restrictions sanitaires en vue d'enrayer la propagation de la COVID-19 ont eu des impacts sur la gestion des bâtiments et salles communales. Lors du confinement au printemps, il a fallu procéder dans un délai très court à la fermeture complète des infrastructures (salles de classe, salle de gymnastique, vestiaires, locaux de l'UAPE etc.) et à la mise en place d'un service d'accueil scolaire dans le strict respect des mesures sanitaires. Au fur et à mesure du relâchement des contraintes, les différents locaux ont pu être rendus accessibles, au prix d'une intensification des nettoyages et de la désinfection. Pour répondre aux exigences imposées par les directives fédérales et cantonales régulièrement actualisées, il a fallu faire preuve d'une très grande flexibilité au niveau de l'organisation et de l'horaire des interventions. Des jeunes ainsi qu'un intérimaire ont été engagés pour compléter l'équipe de notre personnel technique afin d'assurer le respect des mesures édictées. La capacité d'accueil des différents locaux a dû être adaptée constamment pour répondre aux exigences de distanciation.



306.13 Immeubles communaux – avancement des travaux

Durant cette année 2020, les 3 Immeubles communaux ont été terminés dans les délais grâce à l'efficacité des entreprises de construction et de l'architecte qui a assuré un bon suivi du chantier.

La mise en valeur et la location des nouveaux appartements a été confiée à la Régie Glauser de La Tour-de-Peilz.

Les 17 appartements mis en location se répartissent de la manière suivante :

IMMEUBLE LE MOLARD Sentier du Molard 5



Pièces	Surfaces habitables	Loué dès le
3,5	76 m ²	8 août 2020
3,5	72 m ²	1 ^{er} mai 2020
2,5	54 m ²	1 ^{er} juin 2020
3,5	72 m ²	1 ^{er} mai 2020
3,5	71 m ²	1 ^{er} mai 2020
4,5	109 m ²	1 ^{er} août 2020
3,5	88 m ²	1 ^{er} juillet 2020

IMMEUBLE LES CERISIERS
Sentier du Molard 7



Pièces	Surfaces habitables	Loués dès le
3,5	77 m ²	1 ^{er} juillet 2020
3,5	77 m ²	1 ^{er} mai 2020
3,5	77 m ²	1 ^{er} mai 2020
3,5	77 m ²	1 ^{er} mai 2020
4,5 (DUPLEX)	116 m ²	15 octobre 2020
4,5 (DUPLEX)	133 m ²	15 décembre 2020

IMMEUBLE LES ROSIERS
Rue des Bourgeois 3



Pièces	Surfaces habitables	Loués dès le
2,5	55 m ²	1 ^{er} mai 2020
2,5	55 m ²	1 ^{er} mai 2020
4,5 (DUPLEX)	96 m ²	15 juillet 2020
4,5 (DUPLEX)	96 m ²	15 juillet 2020

Grâce à l'efficacité de la Régie Glauser, ces appartements ont tous pu être loués. Le dernier contrat a été signé au mois de décembre 2020.



400 ENVIRONNEMENT ET URBANISME

401.18 Bureau technique intercommunal

Nous vous livrons ci-après le rapport tel qu'il a été rédigé par le Bureau Technique Intercommunal.



1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Bureau Technique Intercommunal : un service public

Le Bureau Technique Intercommunal est un service public chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions, le génie civil ainsi que l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le Bureau Technique Intercommunal est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- Informer sur les projets et travaux à l'étude ou en cours ;
- Informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains ;
- Renseigner sur les cartes de dangers naturels ;
- Informer sur la protection civile en collaboration avec les instances cantonales ;
- Informer sur les travaux de génie civil et d'épuration ainsi que sur tous les problèmes techniques de sa compétence ;
- Accompagner et suivre les dossiers d'aménagement du territoire (plans d'affectation) ;
- Assister les propriétaires en cas de pollution ou d'obstruction de canalisations ;
- Collaborer à des études diverses, proposer un programme d'entretien des routes et d'assainissement et contrôles caméras ;
- Collaborer à des études diverses, programmes d'assainissement, etc. ;
- Collaborer avec les bureaux privés, chargés par la Municipalité de faire des études diverses, notamment d'assainissement, et de procéder ensuite au suivi du chantier avec les bureaux ;
- Mettre à disposition et transmettre toute donnée de base du système d'information du territoire interne au travers du SIT ;
- Dans certaines limites, orienter les propriétaires afin de les aider à résoudre les problèmes de droit privé relatifs aux constructions, aménagements divers, plantations, etc. ;
- Préparer les dossiers de mise à l'enquête publique pour la police des constructions, l'aménagement du territoire et les abattages d'arbres ainsi que renseigner la population pendant la période de consultation ;
- Gérer les dossiers d'archives de police des constructions ;
- Participer aux séances dans le cadre de procédures judiciaires (CDAP par exemple) ;
- Rédiger diverses correspondances BTI et préparer des projets de courriers municipaux.



2. ORGANISATION DU BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

2.1. Comité de direction

Le comité directeur du BTI est composé de quatre municipaux, un municipal pour chacune des quatre communes, ainsi que du responsable du BTI.

Pour la législature 2016-2021, le comité de direction est composé des membres suivants au 31 décembre 2020 :

- Mme Arianne Rouge, présidente du Comité de direction, syndique, Corsier-sur-Vevey
- M. Christian Minacci, syndic, Corseaux
- M. Fabrice Neyroud, syndic, Chardonne
- M. Jean-Luc Sansonnens, municipal, Jongny
- M. David Ferrari, chef de service du BTI

M. Franz Brun, président du Comité de direction, syndic de Corsier-sur-Vevey, a été en fonction jusqu'au 30 juin 2020. Mme Rouge a succédé à M. Brun et repris la fonction de présidente du comité de direction depuis le 1er juillet 2020.

Le suivi administratif pour les tâches de secrétariat, notamment la rédaction du procès-verbal des séances de comité de direction, est effectué par la responsable administrative, Mme Sabrina Paolini.

2.2. Responsable du Bureau Technique Intercommunal et organisation interne

Le responsable du Bureau Technique Intercommunal, M. David Ferrari, est chargé de participer à différentes séances afin d'assurer une gestion optimale des dossiers, d'aménagement du territoire, de police des constructions, travaux, en cours et à traiter, soit en 2020 :

- 1 séance de commission consultative d'urbanisme ;
- 10 séances du comité de direction du BTI ;
- Suivi des dossiers d'aménagement du territoire et révision des PGA ;
- Établissement du budget annuel, contrôle des factures et comptes.

En ce qui concerne le secteur des travaux, le responsable du BTI :

- Fait organiser et participe à une séance semestrielle d'informations et de coordination des travaux communaux pour, et avec, les services industriels ;
- Organise et participe à des séances de coordination avec délégations municipales, commissions ad hoc, représentants de l'état, mandataires ou propriétaires, services industriels, etc.

Il participe également à des séances d'informations et d'études d'aménagement du territoire, de police des constructions et autres domaines tels que CORAT, OPB, ECA, diverses études régionales de transports et urbanisme.

Enfin, il est chargé d'assister ou de représenter la Municipalité lors de :

- Études ou séances relatives à l'application des lois et des règlements en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions ;
- Procédures devant les tribunaux ;
- Entretien de réseaux routiers ou de collecteurs ;
- Contacts avec les services de l'État ;
- Contacts avec les services industriels ;
- Contacts avec les mandataires ou les propriétaires.



2.3. Police des constructions

Les techniciens de la police des constructions sont chargés de contrôler tout projet de construction selon les différents règlements communaux, la loi et le règlement d'application sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC) et autres règlements et normes en vigueur (énergie, AEAI, etc.).

Le responsable de la police des constructions, M. Ludovic Sherif, supervise et coordonne le travail des techniciens et se charge également des :

- Séances de la commission consultative d'urbanisme, 1 séance a eu lieu en 2020 ;
- Séances hebdomadaires de transmission des dossiers avec le Municipal délégué et le Secrétaire municipal ;
- Séances au Tribunal cantonal (CDAP) ou à la préfecture (dénonciations).

Récapitulatif des dossiers traités en 2020

	Intercommunal	Jongny
Nouvelles demandes	332	75
Permis de construire délivrés :	150	44
- Procédure dispense d'enquête publique	110	35
- Procédure enquête publique	40	9
Taxe des permis de construire délivrés	336'230.70	80'997.55
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle :	68	14
- Capteurs solaires (18a LAT et 32b OAT)	45	4
- Travaux de minime importance	23	10
Dossiers soumis à l'enquête publique :	54	8
- Aménagement du territoire	-	-
- Police des constructions	52	8
- Lrou (loi sur les routes)	-	-
- Autres (cadastration, servitudes, etc.)	2	-
Contrôles techniques	82	16
Visites de salubrités	-	-
Permis d'habiter/utiliser	77	13
Arrêts de travaux	12	3
Dénonciations Préfecture	11	3
Autorisations pour abattage d'arbres protégés (Sauf Chardonne)	20	4

Les techniciens ont également effectué les tâches suivantes :

- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et des autres services communaux ou industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, constructions, assainissement, expropriation, etc.) ;



- Gestion des plaques de numéros d'immeubles, gestion des commandes et livraison lors du contrôle technique ;
- Contrôles et mise à jour des registres conformément à la LHR et au RCB (Loi sur l'harmonisation des registres et registre cantonal des bâtiments) ;
- Statistiques diverses : constructions, appartements, etc. ;
- Développement d'applications sur le SIT intercommunal ;
- Suivi des séances et développement de l'application Cartoriviera.

Finalement, le Bureau Technique Intercommunal a procédé au suivi des dossiers pour lesquels un permis de construire avait été délivré durant les années précédentes, soit le suivi des chantiers et relance d'objets en attente, archivage des dossiers terminés.

2.4. Travaux, génie civil et SIT

M. Frédéric Schneider est le responsable du secteur travaux et génie civil depuis le 1er septembre 2020, cette fonction était précédemment assurée par M. Yann Gilliéron jusqu'au 31 juillet 2020. Le responsable de ce secteur supervise et coordonne le travail du secteur travaux. Les travaux suivants ont été réalisés en 2020 :

- Campagne d'entretien par curage et contrôle caméra sur les collecteurs communaux en collaboration avec les autres communes du cercle ;
- Contrôles aux miroirs ou TV, curages, recherches et entretien de divers tronçons de collecteurs, coulisses, dépotoirs, sources, venues d'eaux et autres ouvrages ;
- Contrôles et recherches de pollutions diverses dans les canalisations d'eaux claires ou ruisseaux ;
- Raccordements secondaires divers dans le cadre de la campagne d'assainissement comprenant les contacts avec les propriétaires, essais, devis, suivi des travaux et relevés des ouvrages des raccordements privés sur les collecteurs communaux, y compris reports sur le SIT ;
- Examen et préavis relatifs à l'assainissement de certains secteurs du territoire communal en système séparatif ;
- Entretien des routes et chemins communaux ;
- Constats de dégradations des chemins communaux et planification des travaux de réparation comprenant soumissions, plans, synthèses et suivi des travaux ;
- Délivrance de permis de fouille nécessitant l'organisation de restrictions de circulation, avis aux riverains, etc. ;
- Gestion et réfection définitive de fouilles sur le domaine public ;
- Contrôles et surveillance des fouilles et dépôts sur le domaine public pendant la phase de travaux ;
- Participation et suivi des chantiers en cours ;
- Établissement de divers plans de signalisation et remplacement de la signalisation existante ;
- Étude et demandes de subvention pour l'entretien de chemins agricoles et ruisseaux publics ;
- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et d'autres services communaux ou industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, assainissement, expropriation, contrôle d'ouvrages divers, etc.).

Chantiers communaux :

- *Route cantonale hors traversée en direction d'Attalens* : suivi des travaux pilotés par la DGMR

Entretien des chemins communaux :

- Pontages de fissures sur divers chemins ;
- Réfections ponctuelles diverses ;
- Réfection de diverses chambres sur les chaussées.



Permis de fouille/dépôt :

- Durant l'année 2020, le BTI a traité **14** demandes de permis

SIT - Mises à jour annuelles :

- Mise à jour des plans de l'ensemble de la commune ;
- Mise à jour du cadastre souterrain : relevés au GPS et contrôles systématiques sur le terrain ;
- Saisie et mise à jour de diverses couches du SIT et du Cartoriviera ;
- Mise à jour des données (problèmes domaine public) dans la base de données.

3. ETUDES ET PROJETS DIVERS

3.1 Cartoriviera

Le portail cartographique Cartoriviera, utilisé depuis plus de 10 ans, intègre chaque année de nouveaux développements pour répondre à l'évolution des demandes et pour mieux répondre aux besoins du public et des professionnels.

En 2020, la mise en place d'une nouvelle fonctionnalité afin de permettre la consultation des documents d'enquête publique (police des constructions et abattages d'arbre) en ligne a été effectuée avec succès. Les documents papiers restant toujours consultables au BTI.

Ainsi, tous les documents relatifs à l'enquête sont disponibles pour tous pendant les 30 jours légaux d'enquête (au format PDF) ; lorsque l'enquête est terminée, les documents sont toujours accessibles pour les professionnels disposant d'un accès sécurisé.

De nouvelles images aériennes ont été intégrées en 2020 (orthophotos 2020) ; une nouvelle interface du Cartoriviera a également été mise en place.

La liste complète des évolutions est disponible sur le site suivant : <https://twitter.com/cartoriviera>.

Les données disponibles pour le public ainsi que pour les professionnels bénéficiant d'un accès sécurisé permettent une interrogation complète des informations sur le territoire des dix communes du district et celles du Haut Lac.

3.2 Révision du plan général d'affectation

Le bureau d'urbanistes Plarel SA de concert avec le Bureau Technique Intercommunal a poursuivi la révision des plans généraux d'affectation des 4 communes du Cercle tout au long de l'année 2020.

Les premières variantes des PGA ont été dessinées en tenant compte des éléments existants et adaptés à la législation en vigueur (LAT, LATC, etc.) ; Un règlement de base a été établi pour les 4 communes en tenant compte des spécificités de chacune des entités territoriales.

3.3 PAC Lavaux

L'élaboration du PAC Lavaux est placée sous la direction de la DGTL et a été confiée au bureau d'urbanistes Repetti Sàrl. Ce bureau se réfère à un comité de pilotage composé de la DGTL, de la DGE (Direction générale de l'environnement), du Service de l'agriculture, de la DGIP (Direction générale des immeubles et du patrimoine), de la CCL (Commission consultative Lavaux), de la CIL (Commission



intercommunale Lavaux), d'un représentant de l'exécutif de chaque commune concernée et d'un représentant de l'État au comité Lavaux Patrimoine mondial.

Une séance de conciliation a eu lieu le 5 février 2020 durant laquelle les parties ont été entendues.

Suite de la procédure :

Le département statue sur le plan et sur les oppositions par une décision motivée. Les décisions du département sont susceptibles d'un recours auprès du Tribunal cantonal avec libre pouvoir d'examen.

Selon le planning prévisionnel de la DGTL, le PAC Lavaux devrait être approuvé par le Grand Conseil en 2021.

3.4 Commission Consultative de Lavaux

En 2020, le BTI a soumis 6 projets à la CCL, aucun pour la commune de Jongny.

Les dossiers soumis à la CCL exigent une documentation plus importante et complète avant la mise à l'enquête publique. L'ensemble des documents produits par le BTI dans le cadre des examens sont appréciés par la CCL.

D'autre part, les dossiers importants sont soumis à la commission d'urbanisme préalablement à la CCL pour préavis.

La procédure d'enquête publique peut être rallongée par cet examen puisque la CCL se réunit une fois par mois.

3.5 Plans d'affectation communaux (PA)

PA « En Faug II » : La mise à l'enquête publique du projet de PA est suspendue.

PA « Collèges de Jongny » : Enquête publique du 16 octobre au 14 novembre 2019. Le projet a soulevé 2 oppositions, dont une a été retirée moyennant la signature d'une convention. Le 24 août 2020, le préavis municipal a été soumis au Conseil communal qui a adopté le plan, le règlement ainsi que la réponse à l'opposition restante. Le dossier a ensuite été transmis, en décembre 2020, au Département pour approbation.



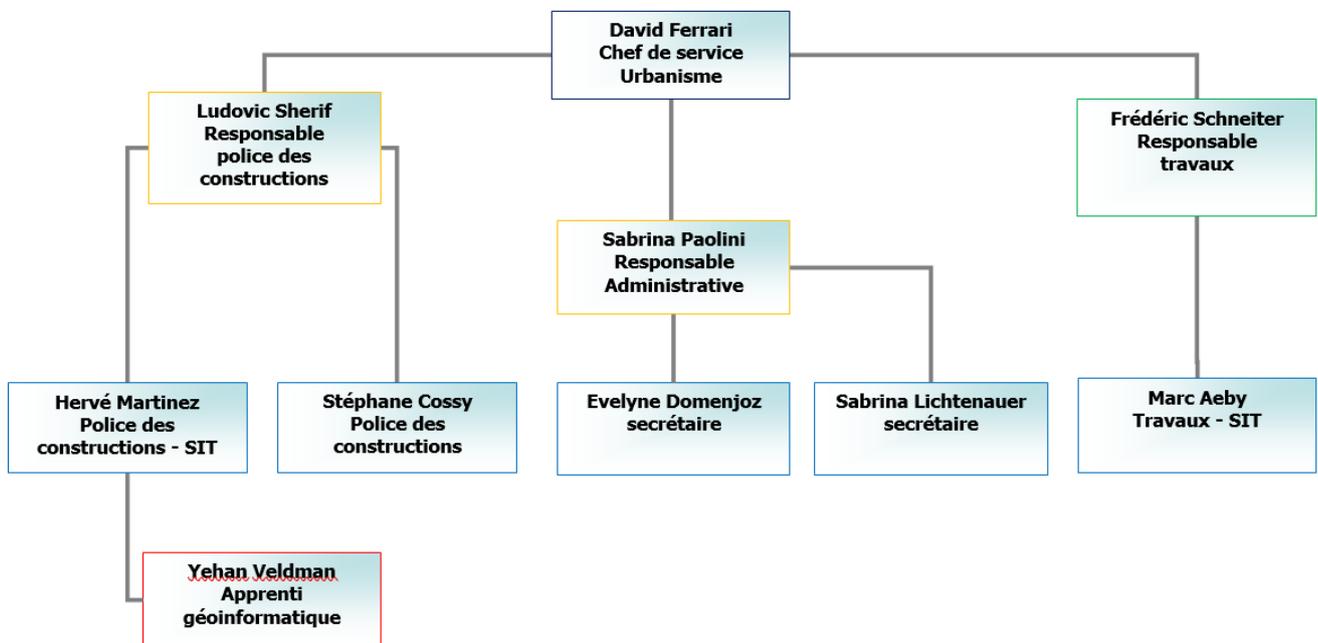
4. CONSTAT ET CONCLUSION

4.1. Personnel du BTI

Au 31 décembre 2020, le personnel du BTI se composait de 9 collaborateurs et d'un apprenti :

M. David Ferrari	chef de service (100%)
M. Ludovic Sherif	responsable du secteur police des constructions (100%)
M. Frédéric Schneider	responsable du secteur travaux (100%)
M. Hervé Martinez	technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Stéphane Cossy	technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Marc Aeby	technicien, secteur travaux (100%)
Mme Sabrina Paolini	responsable administrative (70%)
Mme Sabrina Lichtenauer	secrétaire administrative (70%)
Mme Evelyne Domenjoz	secrétaire administrative (70%)
M. Yehan Veldman	apprenti géomaticien

Organigramme du BTI au 31.12.2020



4.2. Le personnel et l'évolution du travail du Bureau Technique

Le personnel

La stabilisation du personnel montre que l'organisation interne du BTI, en place depuis plusieurs années, fonctionne bien. M. Frédéric Schneiter a été engagé comme responsable du secteur travaux et génie civil depuis le 1^{er} septembre 2020, cette fonction était précédemment assurée par M. Yann Gilliéron, jusqu'au 31 juillet 2020.

M. Yehan Veldman a été engagé depuis le 1^{er} août 2018 en qualité d'apprenti géomaticien. La durée de la formation duale est de 4 ans, soit jusqu'à l'été 2022.

Les collaborateurs du BTI suivent régulièrement des formations continues pour rester à niveau et s'informer tant sur l'évolution des lois (LAT, LATC, loi sur les marchés publics, etc.) que sur les nouvelles normes techniques (AEAI, ECA, CAMAC, etc.). En 2020, plusieurs formations continues n'ont pas pu être suivies en raison de la pandémie ; certaines ont toutefois pu avoir lieu à distance, en vidéo-conférence.

L'évolution du travail du Bureau Technique :

En cette année 2020 particulière, le BTI a continué ses activités à la fois au bureau et à distance en télétravail.

En matière de constructions, certaines entreprises ont dû suspendre leurs chantiers durant la première vague de la pandémie ; en effet, l'organisation sur les chantiers a dû être remaniée pour respecter les mesures sanitaires en vigueur, notamment la mise à disposition de locaux plus grands pour que les ouvriers puissent observer les pauses dans les conditions requises.

En ce qui concerne le nombre d'objets traités, nous avons constaté que les propriétaires ont eu le temps de réfléchir à l'entretien de leurs biens. En effet, beaucoup d'autorisations ont été délivrées par les Municipalités pour réaliser notamment des travaux d'entretien ou de nouveaux aménagements extérieurs.

Durant l'été, d'ordinaire moins chargé en termes de nouvelles demandes à traiter en raison notamment des vacances (propriétaires et entreprises), nous avons constaté une activité soutenue et continue pour les demandes de permis de construire.

La répartition des tâches permet aux techniciens de la police des constructions d'être plus présents sur le terrain. Cette présence permet d'exercer une surveillance des chantiers en cours mais également d'identifier les travaux qui n'ont fait l'objet d'aucune autorisation. Les travaux non autorisés sont arrêtés immédiatement et la pratique communale veut que ces travaux non autorisés soient, dans la plupart des cas, dénoncés auprès de la Préfecture qui prononcera le montant de l'amende.

Dans la base de données BTI, la saisie des demandes qui ne nécessitent pas d'autorisation formelle au sens de la loi – à savoir toutes les demandes pour les travaux de minime importance, les travaux d'entretien et les capteurs solaires répondant aux critères fixés par la LAT – se traduit statistiquement par une nette augmentation des nouvelles demandes reçues au BTI (de 172 en 2017 à 332 en 2020).

Les procédures restent longues et complexes, notamment pour les parcelles situées hors zone à bâtir.

Les terrains disponibles pour des constructions nouvelles se raréfient ; et ces parcelles vierges rencontrent souvent des difficultés pour la construction : à cheval entre la réglementation en vigueur en zone à bâtir et la réglementation en cours de révision qui nécessite un dézonage en raison du surdimensionnement.



En 2020, le BTI a également été occupé au suivi de plusieurs gros chantiers en construction, avec des contrôles et un suivi hebdomadaire à la fois de la part de la police des constructions mais également par un collaborateur des travaux pour s'assurer que l'exploitation des chantiers et l'utilisation du domaine public et des canalisations soient des plus adéquats.

Les tâches relatives à l'aménagement du territoire consistent notamment à l'analyse, la mise à l'enquête publique, les séances de conciliation avec les opposants et la rédaction du préavis au Conseil Communal.

Les modifications des textes de loi se stabilisent enfin et permettent de traiter les dossiers de façon plus sereine.

L'examen par la DGTL (aménagement communal) pour les projets en matière d'aménagement du territoire prend également du temps en raison notamment des nombreuses exigences cantonales, en matière de documents et études à fournir principalement, avant de pouvoir aboutir et permettre de légaliser de nouveaux plans, avec souvent beaucoup de retard.

L'organisation du travail au BTI a évolué de manière importante en 2020, la pandémie ayant accéléré la digitalisation de données et l'augmentation de transmission de fichiers informatiques à la place du papier entre le BTI, les Municipalités et les citoyens.

Malgré les circonstances particulières de cette année 2020, les collaborateurs ont été souples, ils se sont adaptés aux mesures préconisées par le canton et par la confédération ; ils ont effectué le travail à faire - au bureau et en télétravail - en fonction des exigences et recommandations de l'OFSP, la sécurité au travail a été respectée pour qu'en cas de présence du virus le BTI puisse continuer à travailler et garantir un service pour les Municipalités et les citoyens.

Corseaux, le 24 février 2020



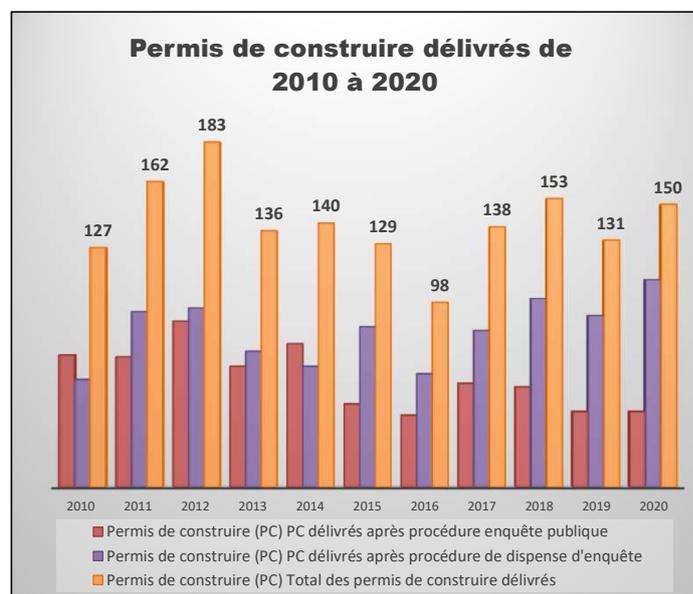


Autorisations de construire délivrées: Intercommunal

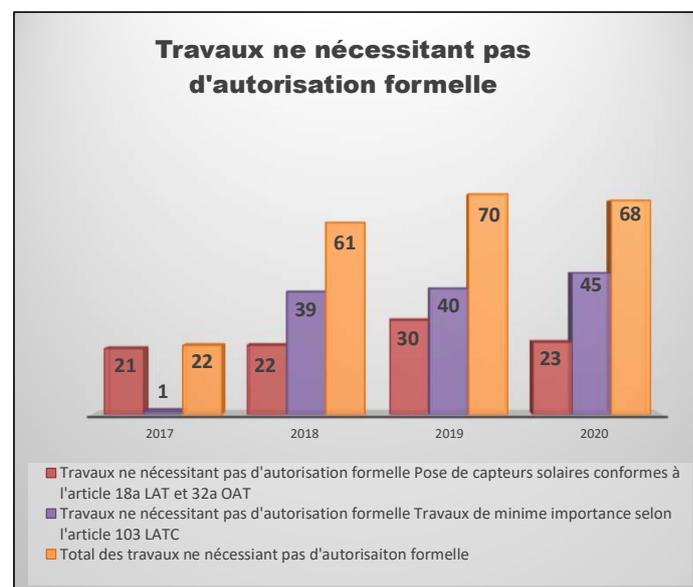
Nouvelles demandes	
2010	161
2011	199
2012	224
2013	189
2014	152
2015	170
2016	172
2017	171
2018	263
2019	309
2020	332
	2342



Permis de construire (PC)			
	PC délivrés après procédure enquête publique	PC délivrés après procédure de dispense d'enquête	Total des permis de construire délivrés
2010	70	57	127
2011	69	93	162
2012	88	95	183
2013	64	72	136
2014	76	64	140
2015	44	85	129
2016	38	60	98
2017	55	83	138
2018	53	100	153
2019	40	91	131
2020	40	110	150
	637	910	1547



Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle			
	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT	Travaux de minime importance selon l'article 103 LATC	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle
2010	-	-	-
2011	-	-	-
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	21	1	22
2018	22	39	61
2019	30	40	70
2020	23	45	68
	96	125	221

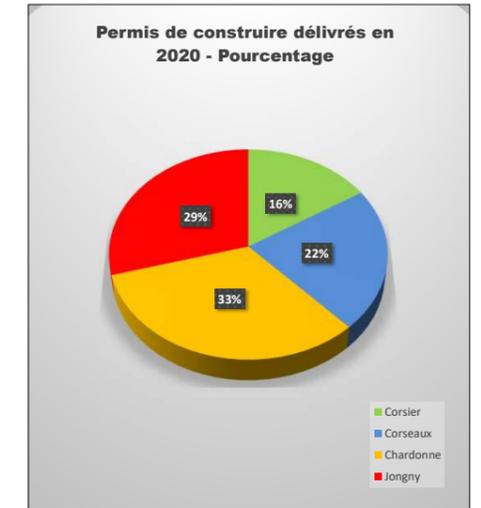
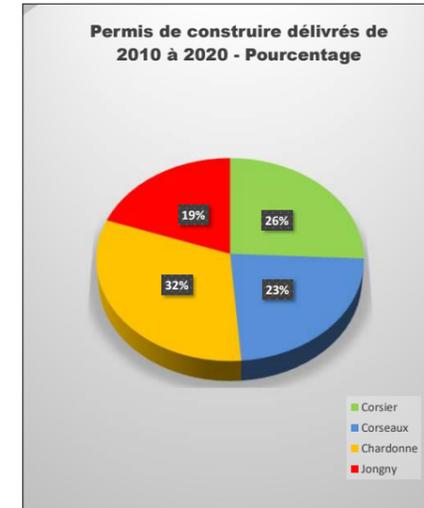
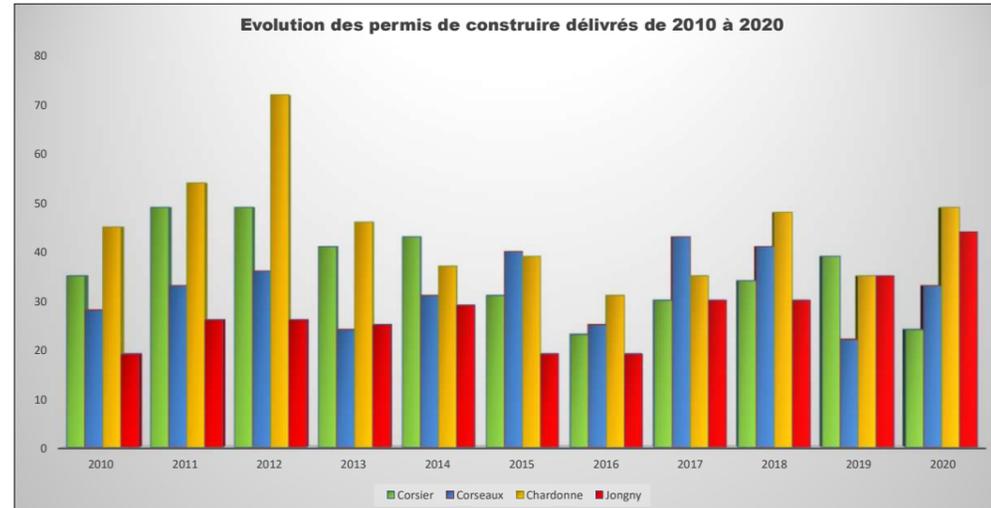




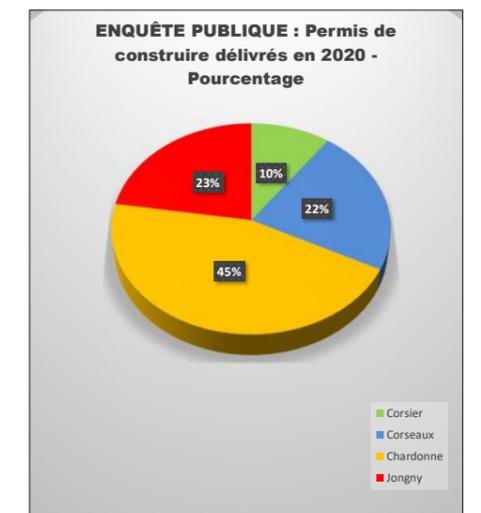
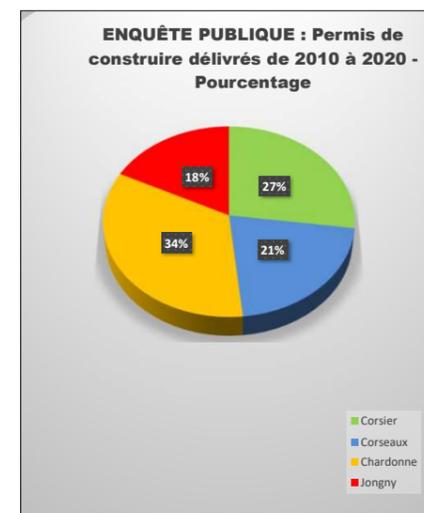
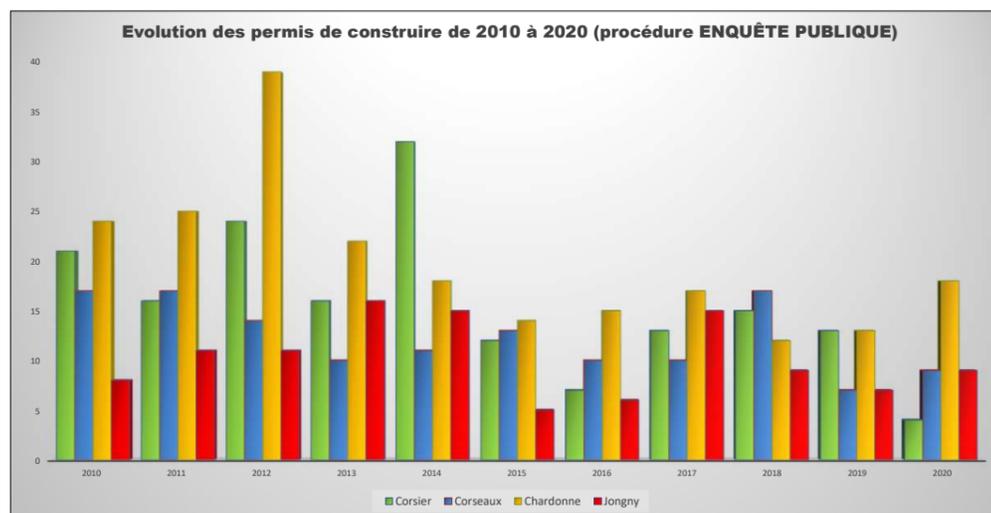
Evolution des permis de construire délivrés de 2010 et 2020 : comparatif intercommunal

Permis de construire délivrés en 2020 : comparatif intercommunal

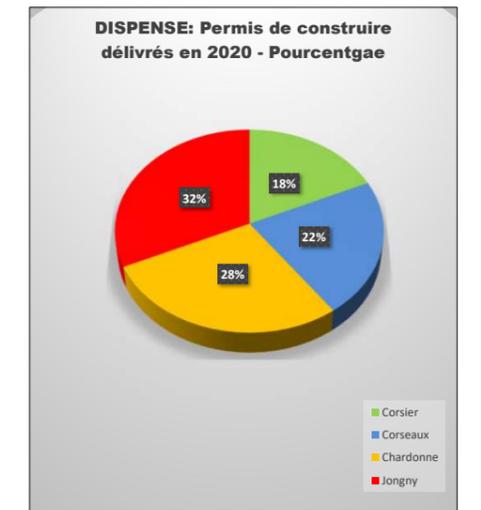
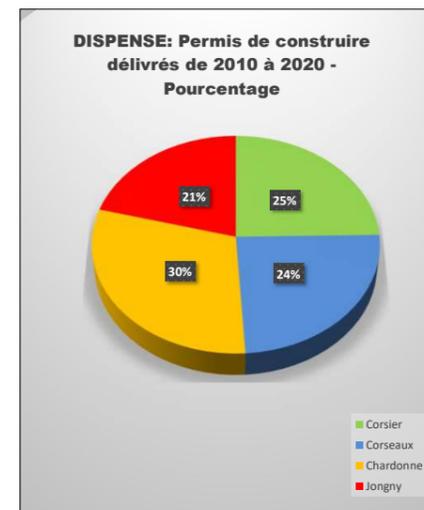
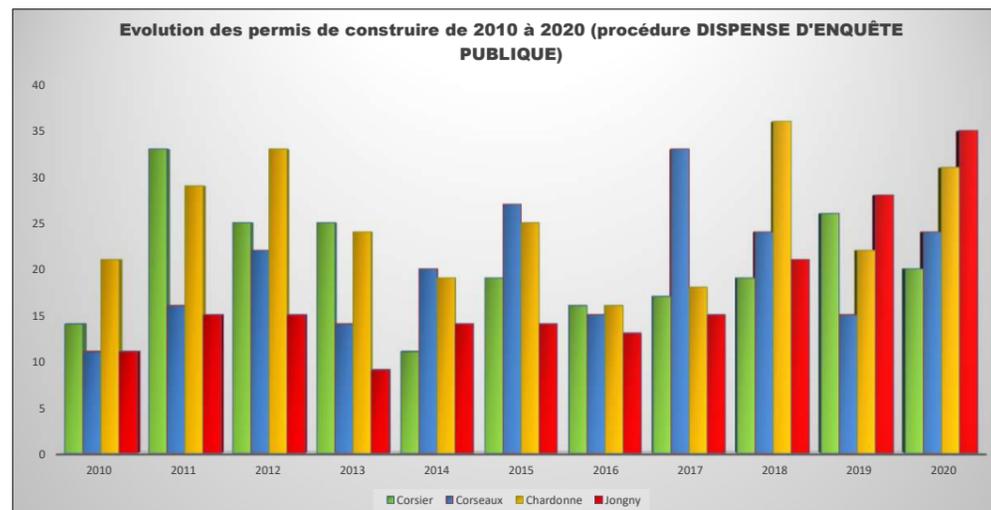
Permis de construire (PC) délivrés					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2010	35	28	45	19	127
2011	49	33	54	26	162
2012	49	36	72	26	183
2013	41	24	46	25	136
2014	43	31	37	29	140
2015	31	40	39	19	129
2016	23	25	31	19	98
2017	30	43	35	30	138
2018	34	41	48	30	153
2019	39	22	35	35	131
2020	24	33	49	44	150
	398	356	491	302	1547



Permis de construire délivrés après procédure d'enquête publique					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2010	21	17	24	8	70
2011	16	17	25	11	69
2012	24	14	39	11	88
2013	16	10	22	16	64
2014	32	11	18	15	76
2015	12	13	14	5	44
2016	7	10	15	6	38
2017	13	10	17	15	55
2018	15	17	12	9	53
2019	13	7	13	7	40
2020	4	9	18	9	40
	173	135	217	112	637



Permis de construire délivrés après procédure de dispense d'enquête publique					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2010	14	11	21	11	57
2011	33	16	29	15	93
2012	25	22	33	15	95
2013	25	14	24	9	72
2014	11	20	19	14	64
2015	19	27	25	14	85
2016	16	15	16	13	60
2017	17	33	18	15	83
2018	19	24	36	21	100
2019	26	15	22	28	91
2020	20	24	31	35	110
	225	221	274	190	910





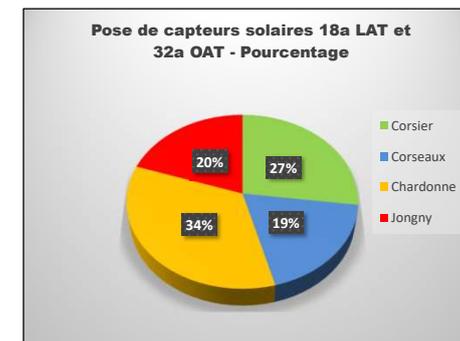
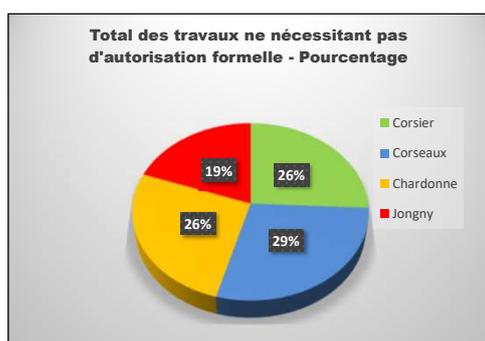
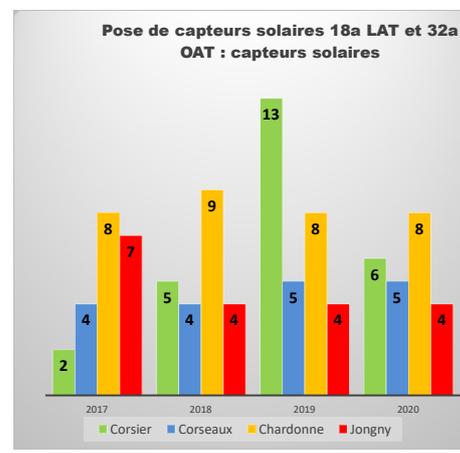
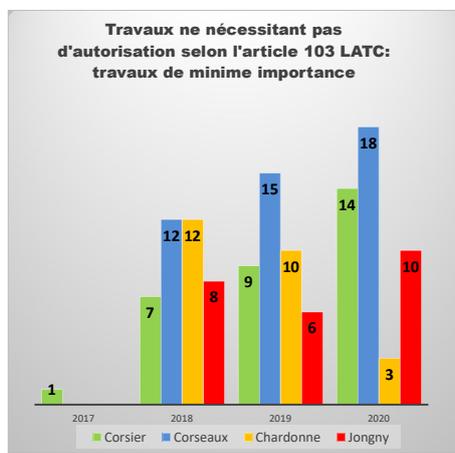
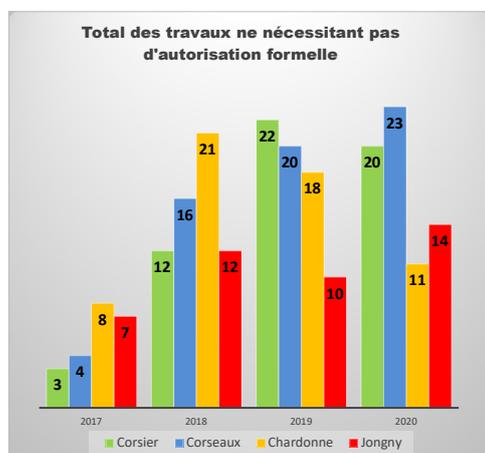
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle - comparatif intercommunal

Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	3	4	8	7	22
2018	12	16	21	12	61
2019	22	20	18	10	70
2020	20	23	11	14	68
	57	63	58	43	221
					221

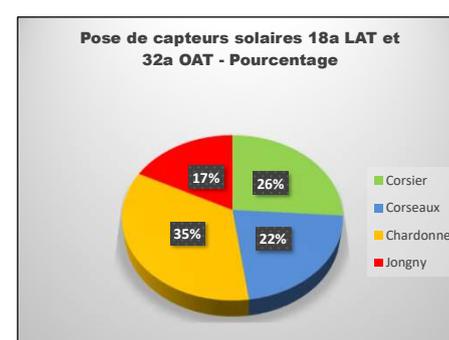
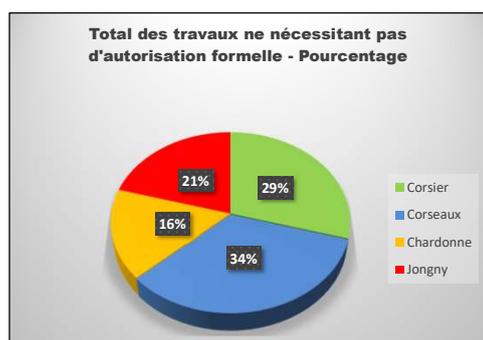
Travaux de minime importance selon article 103 LATC					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	1	0	0	0	1
2018	7	12	12	8	39
2019	9	15	10	6	40
2020	14	18	3	10	45
	31	45	25	24	125
					125

Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	2	4	8	7	21
2018	5	4	9	4	22
2019	13	5	8	4	30
2020	6	5	8	4	23
	26	18	33	19	96
					96

TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE DE 2017 A 2020



TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE EN 2020

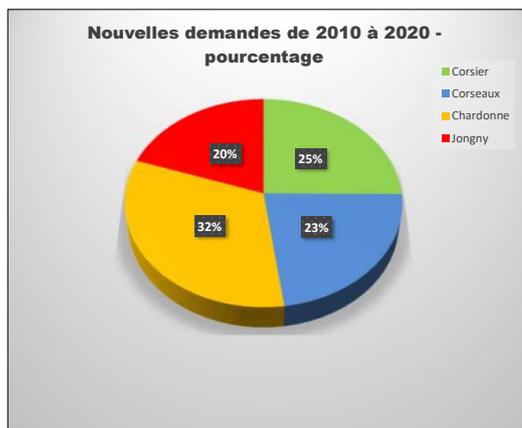
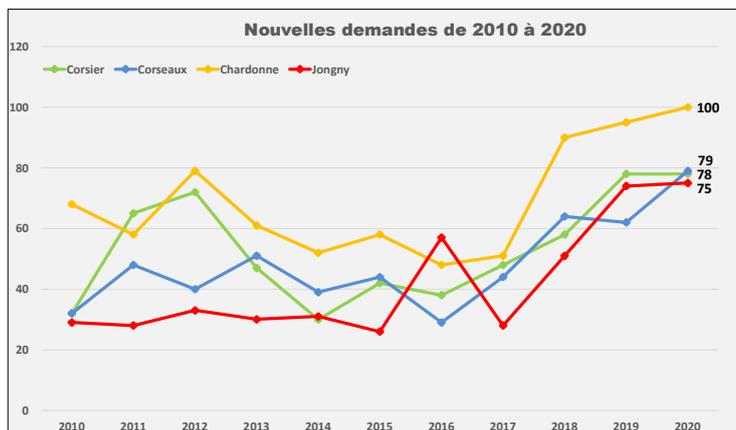




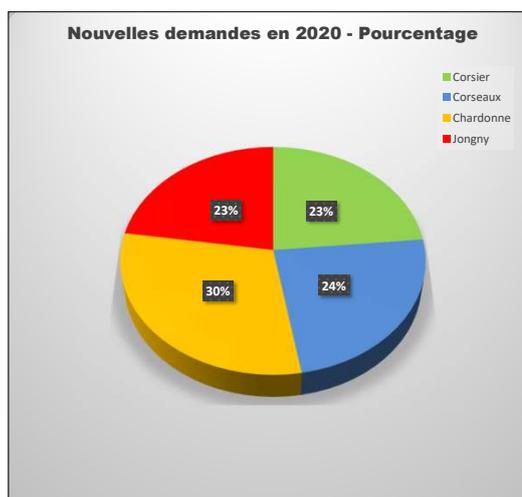
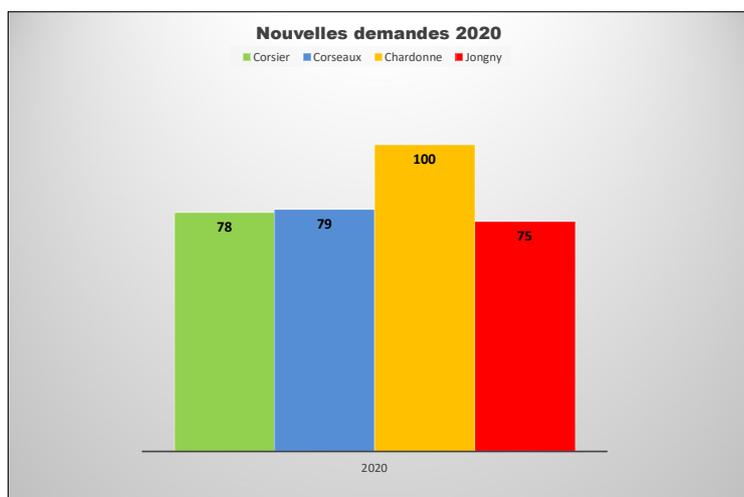
NOUVELLES DEMANDES ENREGISTREES PAR COMMUNE DE 2010 à 2020

	Nombre de dossiers ouverts				
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2010	32	32	68	29	161
2011	65	48	58	28	199
2012	72	40	79	33	224
2013	47	51	61	30	189
2014	30	39	52	31	152
2015	42	44	58	26	170
2016	38	29	48	57	172
2017	48	44	51	28	171
2018	58	64	90	51	263
2019	78	62	95	74	309
2020	78	79	100	75	332
	588	532	760	462	2342
	2342				

NOUVELLES DEMANDES DE 2010 A 2020



NOUVELLES DEMANDES EN 2020



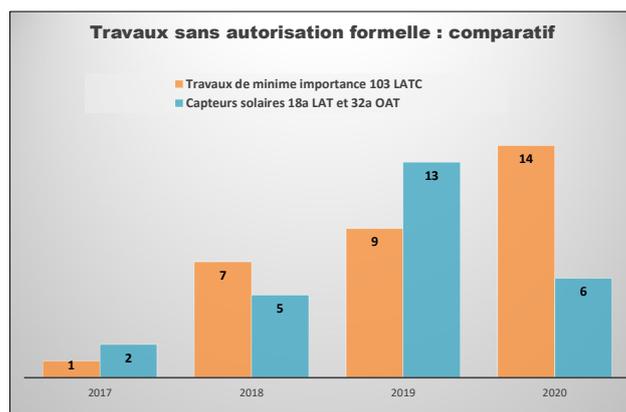
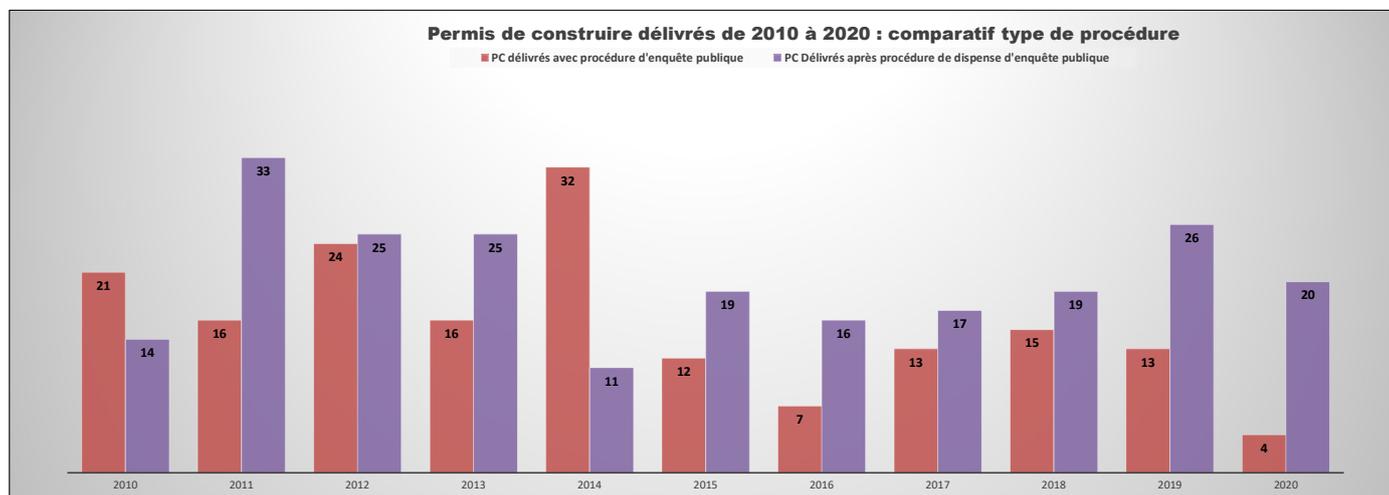
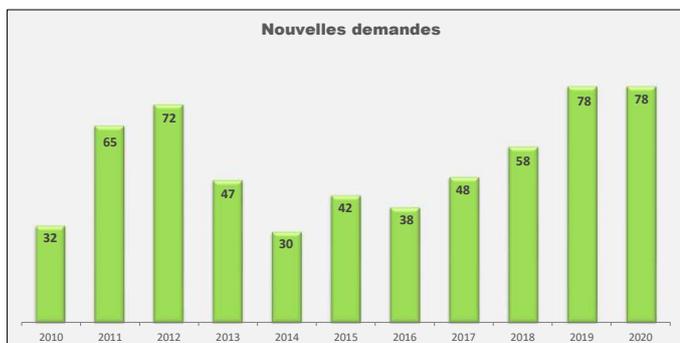
COMMUNE DE CORSIER-SUR-VEVEY - STATISTIQUES DE 2010 A 2020



Nouvelles demandes	
2010	32
2011	65
2012	72
2013	47
2014	30
2015	42
2016	38
2017	48
2018	58
2019	78
2020	78
	588

	Permis délivrés (PC)	PC délivrés avec procédure d'enquête publique	PC Délivrés après procédure de dispense d'enquête publique
2010	35	21	14
2011	49	16	33
2012	49	24	25
2013	41	16	25
2014	43	32	11
2015	31	12	19
2016	23	7	16
2017	30	13	17
2018	34	15	19
2019	39	13	26
2020	24	4	20
	335	156	179

	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle	Travaux de minime importance selon article 103 LATC	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT
2010	-	-	-
2011	-	-	-
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	3	1	2
2018	12	7	5
2019	22	9	13
2020	20	14	6
	15	8	7



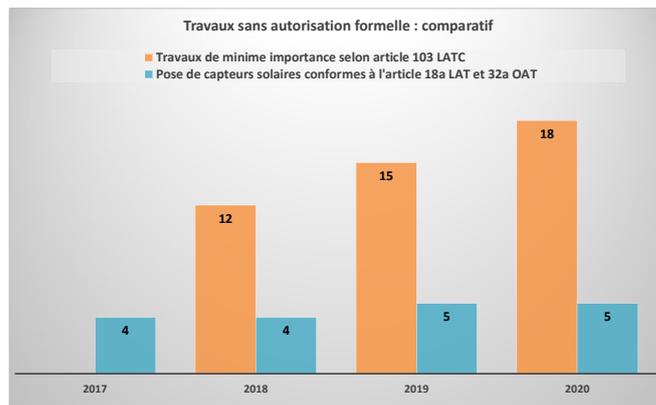
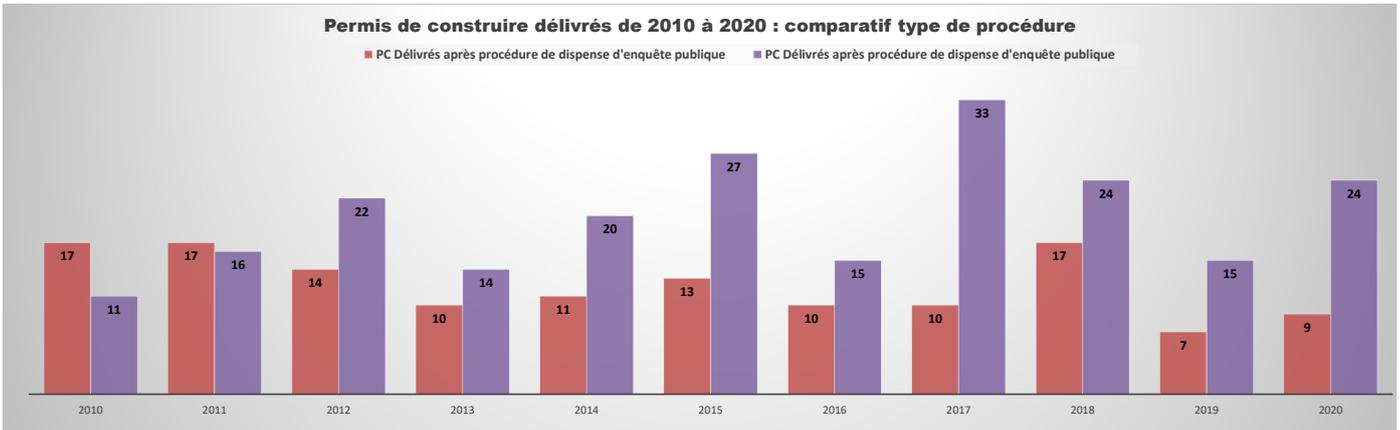
COMMUNE DE CORSEAUX - STATISTIQUES DE 2010 A 2020



Nouvelles demandes	
2010	32
2011	48
2012	40
2013	51
2014	39
2015	44
2016	29
2017	44
2018	64
2019	62
2020	79

	Permis délivrés (PC)	PC délivrés avec procédure d'enquête publique	PC Délivrés après procédure de dispense d'enquête publique
2010	28	17	11
2011	33	17	16
2012	36	14	22
2013	24	10	14
2014	31	11	20
2015	40	13	27
2016	25	10	15
2017	43	10	33
2018	41	17	24
2019	22	7	15
2020	33	9	24
	301	119	182

	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle	Travaux de minime importance selon article 103 LATC	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT
2010	-	-	-
2011	-	-	-
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	4	0	4
2018	16	12	4
2019	20	15	5
2020	23	18	5
	20	12	8



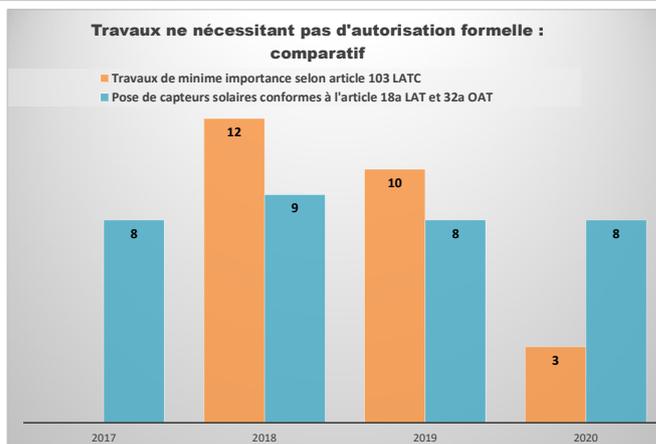
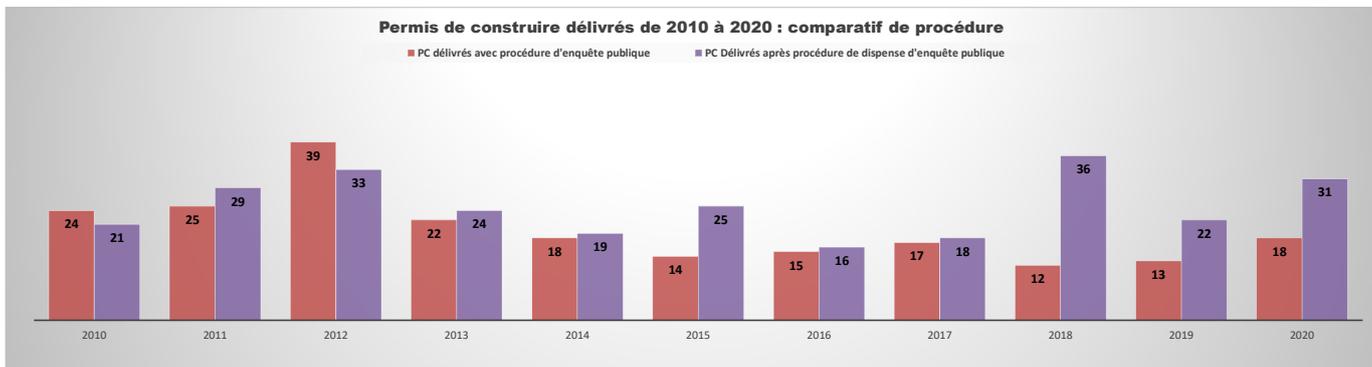
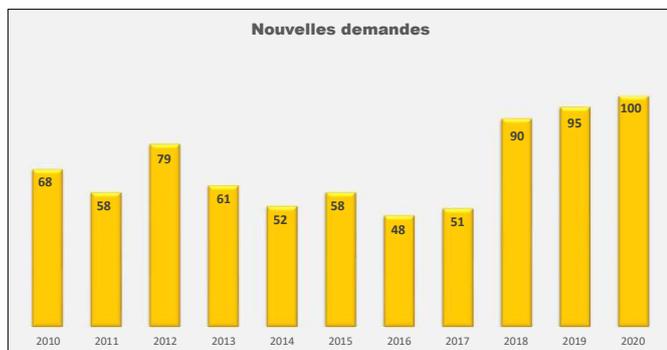
COMMUNE DE CHARDONNE - STATISTIQUES DE 2010 A 2020



Nouvelles demandes	
2010	68
2011	58
2012	79
2013	61
2014	52
2015	58
2016	48
2017	51
2018	90
2019	95
2020	100
	760

	Permis délivrés (PC)	PC délivrés avec procédure d'enquête publique	PC Délivrés après procédure de dispense d'enquête publique
2010	45	24	21
2011	54	25	29
2012	72	39	33
2013	46	22	24
2014	37	18	19
2015	39	14	25
2016	31	15	16
2017	35	17	18
2018	48	12	36
2019	35	13	22
2020	49	18	31
	407	186	221

	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle	Travaux de minime importance selon article 103 LATC	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT
2010	-	-	-
2011	-	-	-
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	8	0	8
2018	21	12	9
2019	18	10	8
2020	11	3	8
	29	12	17



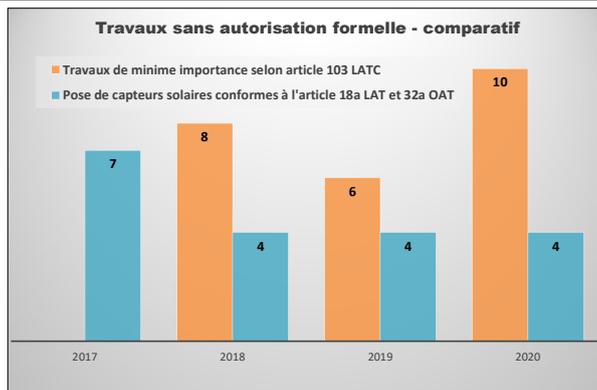
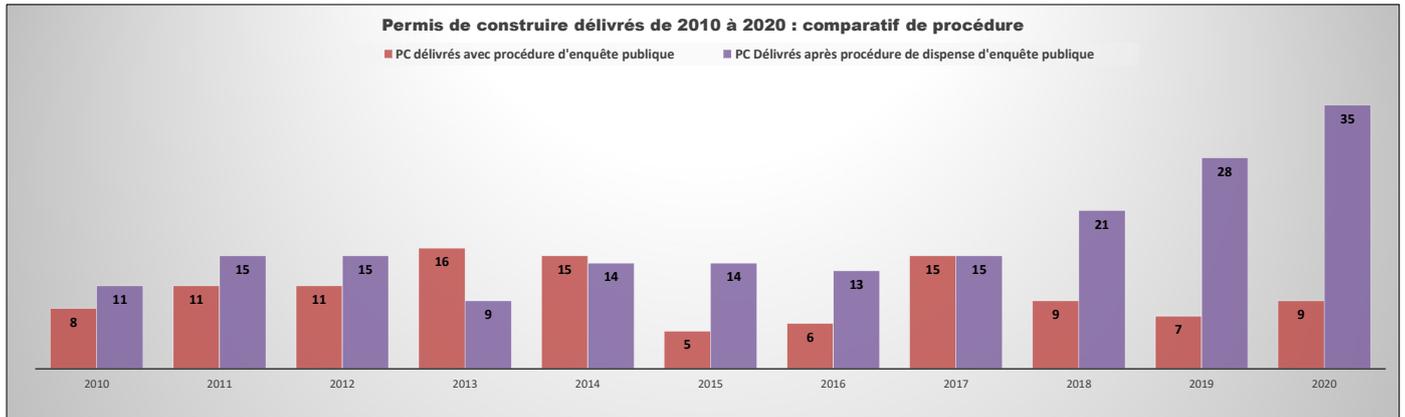
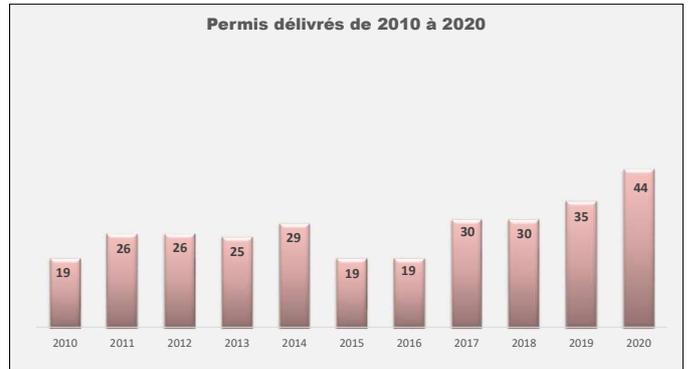
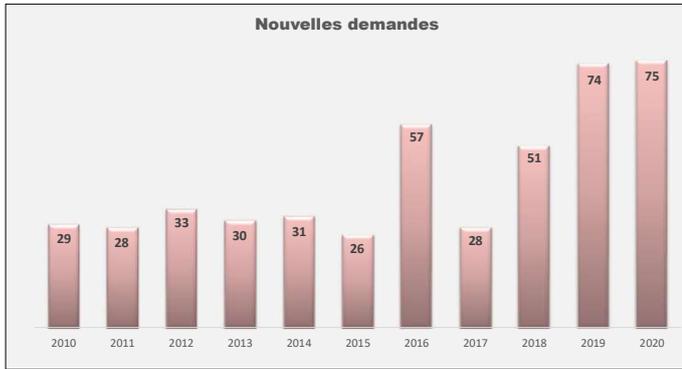
COMMUNE DE JONGNY - STATISTIQUES DE 2010 A 2020



Nouvelles demandes	
2010	29
2011	28
2012	33
2013	30
2014	31
2015	26
2016	57
2017	28
2018	51
2019	74
2020	75
	462

	Permis délivrés (PC)	PC délivrés avec procédure d'enquête publique	PC Délivrés après procédure de dispense d'enquête publique
2010	19	8	11
2011	26	11	15
2012	26	11	15
2013	25	16	9
2014	29	15	14
2015	19	5	14
2016	19	6	13
2017	30	15	15
2018	30	9	21
2019	35	7	28
2020	44	9	35
	223	96	127

	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle	Travaux de minime importance selon article 103 LATC	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT
2010	-	-	-
2011	-	-	-
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	7	0	7
2018	12	8	4
2019	10	6	4
2020	14	10	4
	19	8	11



408 Gestion des déchets et ordures ménagères

Pour rappel et afin d'appliquer le principe pollueur-payeur), les Communes de la Riviera se sont attelées, dès le 1^{er} janvier 2014, à la mise en pratique de cette nouvelle loi en combinant une taxe forfaitaire et une taxe proportionnelle à la quantité de déchets produits.

L'adhésion de huit communes sur dix, comprises dans le périmètre GEDERIVIERA, au concept harmonisé régional sur le financement de la gestion de déchets associé aux périmètres GEDREL, VALORSA, SADEC et TRIDEL, a permis de bénéficier d'une rétrocession de :

CHF 72'011.10 en 2017	(budget CHF 70'000)
CHF 64'805.70 en 2018	(budget CHF 65'000)
CHF 68'340.95 en 2019	(budget CHF 65'000)
CHF 75'723.60 en 2020	(budget CHF 65'000)

Les valeurs ci-dessous sont indiquées en kilogrammes (valeurs SCRIS)

Années	Incinérés	Encombrants	Recyclés	Compost	Totaux	Kg par hab.
2014	189'000	43'000	205'600	376'000	813'600	552
2015	174'000	72'000	186'000	314'280	746'280	500
2016	185'410	82'500	192'740	318'880	779'530	524
2017	201'370	89'910	175'120	301'020	767'420	495
2018	202'130	95'030	165'310	298'150	760'620	495
2019	201'700	98'230	151'810	295'120	746'860	484
2020	297'210	103'850	153'220	330'700	884'980	530

Dès 2014, pour les encombrants et une partie des recyclés, les chiffres correspondent à une moyenne par habitant/Cercle, suite à l'ouverture de la déchèterie intercommunale En Praz-Libon. La récupération après incinération n'est pas comprise dans les chiffres.

Commune de Jongny - Statistiques annuelles déchets 2018-2019-2020										
2018			2019		2020		Variations entre 2019/2020			
Population			1536		1544		1670			
Statistiques annuelles			To 2018	Kg/hab.	To 2019	Kg/hab.	To 2020	Kg/hab.	Diff en To	Diff %
Ordures Ménagères (sacs taxés uniquement)			202.13	131.60	201.70	130.63	193.36	115.8	-8.34	-4.14 %
Objets encombrants - bois			95.03	61.87	98.23	63.62	103.85	62.18	5.62	5.72 %
Déchets verts et GastroVert			298.15	194.11	295.12	191.14	330.70	198.02	35.58	12.1 %
Papiers et cartons			65.88	42.89	53.59	34.71	45.02	20.78	-8.57	-16.0 %
Verre			81.03	52.75	81.25	52.62	91.32	54.68	10.07	12.4 %
Métaux et ferraille			18.40	11.97	16.97	10.99	16.88	10.10	-0.09	0.53 %
Total			760.62	495.19	746.86	483.71	781.13	461.56		

Cumul ordures ménagères + objets encombrants	Incin. 2018	Recycl. 2018	Incin. 2019	Recycl. 2019	Incin. 2020	Recycl. 2020
Incinération / Recyclage en To	297.16	463.46	299.93	446.93	297.21	483.92
Taux (%) de recyclage	60.93 %		59.84 %		61.95 %	



Le taux de recyclage enregistré dans la commune en 2020 se situe au-dessus du taux cantonal qui se situe aux environs de **59 %**.

408.1 Déchèterie intercommunale

Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon » - Rapport d'activité 2020

Dans le cadre de la mise en place en 2014 de la taxe au sac sur les communes du Cercle de Corsier-sur-Vevey, les quatre communes (Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey et Jongny) ont uni leurs efforts pour l'exploitation d'une déchèterie sur le site En Praz-Libon, à Fenil-sur-Corsier, propriété de la Commune de Corsier-sur-Vevey.

Afin de régler l'aspect contractuel de cette exploitation, les communes ont signé un contrat de droit administratif pour la mise à disposition de cette infrastructure au début 2015.

La commune de Corsier-sur-Vevey exerce donc le leadership dans ce dossier, pour lequel elle s'est attachée, dès 2015 également, les services et compétences de SATOM SA pour la gestion du site et de son personnel. Ce contrat de collaboration a pris fin au 31 décembre 2020, avec la reprise par la Commune de Corsier-sur-Vevey de l'entier de la gestion de la déchèterie intercommunale, mettant ainsi un terme à quelques années de très bonne coopération.

La structure mise en place a permis de réceptionner durant l'année 2020 les déchets suivants :

Type de matière	Tonnage 2020	Tonnage 2019	Tonnage 2018	Exutoire
Benne encombrants	414.42	408.64	409.58	SATOM Monthey
Benne papier	35.94	61.50	58.42	Retripa Crissier SA
Benne bois	238.18	242.36	218.10	SATOM Monthey
Benne inertes	284.52	241.92	289.68	Carrière d'Arvel
Benne verre trié	46.72	45.12	43.32	Vetropack St-Prex
Déchets verts – branches - gazon	467.05	441.55	334.42	SATOM Villeneuve
PET (bigbags)	4.93	5.50	5.22	Petrecycling Roche
Textiles	15.80	16.58	15.70	Valtex Monthey
Fer léger	104.23	109.18	119.58	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Fil isolé cuivre 30-35 %	1.00	0.33	1.22	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium, boîtes	0.73	0.43	0.83	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium ramassages commune	0.10	2.46	1.13	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Métaux ferreux	0.00	0.00	0.08	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Carton	38.34	44.56	49.02	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Appareils Swico	13.23	16.23	17.88	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Petits appareils S.EN.S	12.41	16.09	17.07	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Frigos	3.97	8.60	9.78	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Laves-vaisselle, fours	7.55	9.18	13.09	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Déchets spéciaux	15.13	14.23	10.45	Cridex SA Eclépens / SATOM
Huiles	~2.00	~2.00	~2.00	SATOM Monthey
Tonnage total	1'706.25	1'686.46	1'618.37	



En 2020 et par rapport à 2019, il a été récupéré 19.79 to supplémentaires (+1.17%), ce qui représente un total moyen par habitant de 166.85 kg (166.24 kg en 2019) soit une légère augmentation.

Toujours par rapport à l'année précédente, le nombre d'entrées à la déchèterie est passé à 21'810 entrées (-5.89%) pour 10'226 citoyens concernés (+0.80%). Pour rappel, chaque ménage est au bénéfice d'une carte citoyenne « ménage ». Les entreprises locales doivent par contre obtenir une carte citoyenne « entreprise » auprès de chaque administration concernée.

Les informations et directives relatives à la déchèterie de Praz-Libon sont disponibles sur www.dechetscerclecorsier.ch.

Les résultats après sept ans de fonctionnement de la déchèterie de Praz-Libon sont jugés bons pour tout ce qui est du fonctionnement dans son ensemble, avec une bonne acceptation de la population. L'adaptation et le cumul des horaires d'ouverture (citoyens-entreprises) introduits dès 2015 ont amélioré le service offert à la population. La mise en place d'une barrière d'accès a également facilité l'accueil sur le site.

Par contre, force est de constater que trop d'usagers se présentent encore régulièrement avec des matières qui doivent normalement être éliminés via les sacs taxés. Des contrôles plus stricts seront opérés dès le début 2021 afin de limiter ces abus au maximum.

Avec l'arrivée du Covid-19, des contraintes supplémentaires ont dues être déployées pour respecter les normes sanitaires avec, par moment et certains jours, de longues files d'attente. Il a même été nécessaire de fermer, durant quelques temps, notre infrastructure au moment des premières mesures de confinement puis d'en assurer un accès limité en cas d'extrême nécessité uniquement. Cela se reflète notamment sur l'évolution de certains volumes de déchets (à la baisse pour le papier et à la hausse pour la biomasse et les encombrants).

Le poids moyen déposé par passage représente plus de 78 kg, ce qui est relativement important et en augmentation par rapport à 2019 (72 kg). Ce phénomène provient d'une part du fait que la Déchèterie intercommunale se trouve à une certaine distance des zones d'habitation et que par conséquent les usagers ne se déplacent pas pour rien et d'autre part qu'elle est accessible aux entreprises qui peuvent venir y déposer leurs déchets, payants pour certains d'entre eux.

Dans la gestion quotidienne, mentionnons le cas de petites entreprises qui se présentent avec une carte citoyenne « ménage » alors qu'elles devraient utiliser une carte « entreprise ». Ce point est toujours difficile à traiter et délicat pour le personnel en place, car il n'est pas formé pour faire le travail de la police et n'était d'ailleurs pas assermenté. Par contre, les cas suspects sont signalés aux autorités locales. Là aussi, des contrôles plus réguliers et plus stricts seront effectués.

Les cours sur le marché des matières recyclées sont très variables et la tendance notamment à la baisse pour les métaux (la valorisation moyenne de la ferraille mélangée est ainsi passée d'environ CHF 109.00 en 2018 à seulement CHF 18.00 à fin 2020). Relevons en plus que, comme dans les derniers mois de 2019, la valorisation du papier/carton a été quant à elle à charge de la déchèterie, mais ceci durant tout l'exercice. Pour la plupart des métiers actifs dans le domaine du recyclage, l'année 2020 n'a pas été de tout repos, tout comme l'avait été 2019 déjà. Que cela soit sur le plan des prix, de l'évolution structurelle des débouchés ou du côté de la réglementation, les professionnels sont toujours passablement chahutés. Cela influence négativement la gestion des déchèteries communales et pèse sur leurs résultats économiques. Sur l'ensemble de l'année dernière, il faut compter sur une péjoration dans la filière des matières valorisables, situation encore amplifiée par la crise sanitaire qui a conduit à confirmer la transformation de certains revenus en coûts dans la filière de la valorisation.



De plus quelques sinistres et vols sont à déplorer durant l'année 2020. Les voleurs se focalisent principalement sur les métaux et matériaux de valeur (batteries, câbles, etc.), ainsi que sur le local des collaborateurs. Ces cas ont été annoncés auprès de Police Riviera.

Dans les comportements indécents, il y a aussi les apports laissés devant le portail d'entrée lorsque la déchèterie est fermée. L'installation d'une vidéosurveillance est toujours envisagée.

Les coûts (CHF 39.48 par habitant en 2020, CHF 38.11 en 2019 et CHF 35.02 en 2018) provenant de l'exploitation de la déchèterie reflètent bien le problème lié à l'introduction de la taxe au sac, à savoir qu'il est difficile de mettre en place une telle taxe sans prévoir des infrastructures coûteuses en faveur de la population en vue de se délester des déchets urbains. De plus, une diminution des services offerts à la population et liés à la collecte des déchets ne ferait qu'augmenter la problématique de la qualité des filières de tris, sans pour autant réduire les coûts finaux.

G. Clément (SATOM SA) – pour la commune de Corsier-sur-Vevey - 23.02.2021

408.2 TEXAID

Texaid est la seule organisation de collecte et de valorisation de textiles à disposer d'un système de gestion de la qualité et de l'environnement certifié (ISO 14001 : 2015).

L'entreprise s'est fixée comme but d'optimiser en permanence les processus de travail et de prendre des mesures qui lui permettront de consommer encore moins de précieuses ressources naturelles.

Collecte de vêtements usagés en 2020 (2 conteneurs : Ch. de la Tuilière et Rte de Châtel-St-Denis) : 11'861 Kg (11'473 Kg en 2019 / 11'221 Kg en 2018 / 10'763 Kg en 2017). On constate que la moitié de la collecte annuelle se fait par le biais des collecteurs et non via le ramassage de rue.



500 ÉCOLE – FORMATION – ACCUEIL PETITE ENFANCE

501 Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC)

De nombreuses informations sur cette association scolaire se trouvent sur le site www.epscorsier.ch, rubrique "Autorités"

504.02 Pédibus



Pour la période 2020-2021, ce sont 12 conducteurs et 2 remplaçantes qui ont assuré les trajets des 15 enfants inscrits.

Les courses, au départ de la Costa jusqu'à l'école, sont effectuées du lundi au vendredi à 8h15 et 13h40. Et un seul départ de l'école à la Costa le lundi à midi.

En juin, la traditionnelle broche du bois de Reule, offerte par la Municipalité, n'a pas eu lieu à cause de la pandémie.

Quand, à la journée internationale "A pied à l'école" elle a eu lieu le vendredi 18 septembre 2020, dans les normes sanitaires en vigueur à ce moment-là. Les écoliers de Jongny ont pu participer au cortège, organisé au départ de la Costa jusqu'au collège, escorté par deux policiers, pour promouvoir le Pédibus. Après chaque cortège, un petit déjeuner collectif est offert par la Commune, mais la pandémie étant toujours d'actualité, il n'a pas pu se faire.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la coordinatrice Mme Caroline Vuadens, par tél. 079 213 26 44 ou par courriel : caroline.vuadens@hotmail.com.



505.04 Ondîne – Service d'accueil extrascolaire



Nous vous livrons ci-après le rapport rédigé par le CODIR Ondîne.

1. Organisation

Une convention signée par les quatre communes du cercle de Corsier stipule qu'elles sont associées pour organiser un service commun d'accueil extrascolaire, sous forme d'unités d'accueil pour écoliers (UAPes). Chaque commune possède sa propre UAPE représentant une seule entité nommée ONDÎNE.

1.1 Comité de direction

Le Comité de Direction d'ONDÎNE est composé de quatre Municipaux comprenant un.e Municipal.e par commune signataire, ainsi que de la cheffe de la coordination d'ONDÎNE avec voix consultative.

Pour l'année 2020, le Comité de Direction s'est réuni 11 fois et était composé au 31 décembre 2020 des membres suivants :

- Mme Céline MURISIER, Présidente du Comité de Direction, Municipale de Jongny ;
- M. Gilbert CAVIN, Municipal de Chardonne ;
- M. Patrick MICHAUX, Municipal de Corseaux
- M. Hervé LINIGER, Municipal de Corsier ;
- Mme Gaëlle VERNAY, cheffe de la coordination.

2. Alimentation

Depuis le mois de février 2015, c'est la société BG Gastronomie, active sur de nombreux autres sites parascolaires, qui assure la livraison des repas auprès des UAPes d'ONDÎNE.

BG Gastronomie s'engage à offrir des prestations de qualité et collabore avec une diététicienne pour assurer des repas équilibrés. De plus, les menus hebdomadaires sont publiés à l'attention des parents sur le site d'ONDÎNE.

Des rendez-vous et entretiens téléphoniques réguliers assurent la bonne compréhension et communication entre ONDÎNE et ce partenaire.

3. Fréquentation des UAPes et du réfectoire scolaire

Suite à la crise sanitaire depuis mars 2020, les fréquentations ont été sensiblement influencées notamment avec la directive de télétravail hautement conseillée ce qui a réduit conséquemment la demande. En règle générale, les fréquentations 2020 ont subi une légère diminution par rapport à 2019.

Les tableaux ci-après illustrent les fluctuations de fréquentation au sein des différentes structures.



Statistiques et graphiques

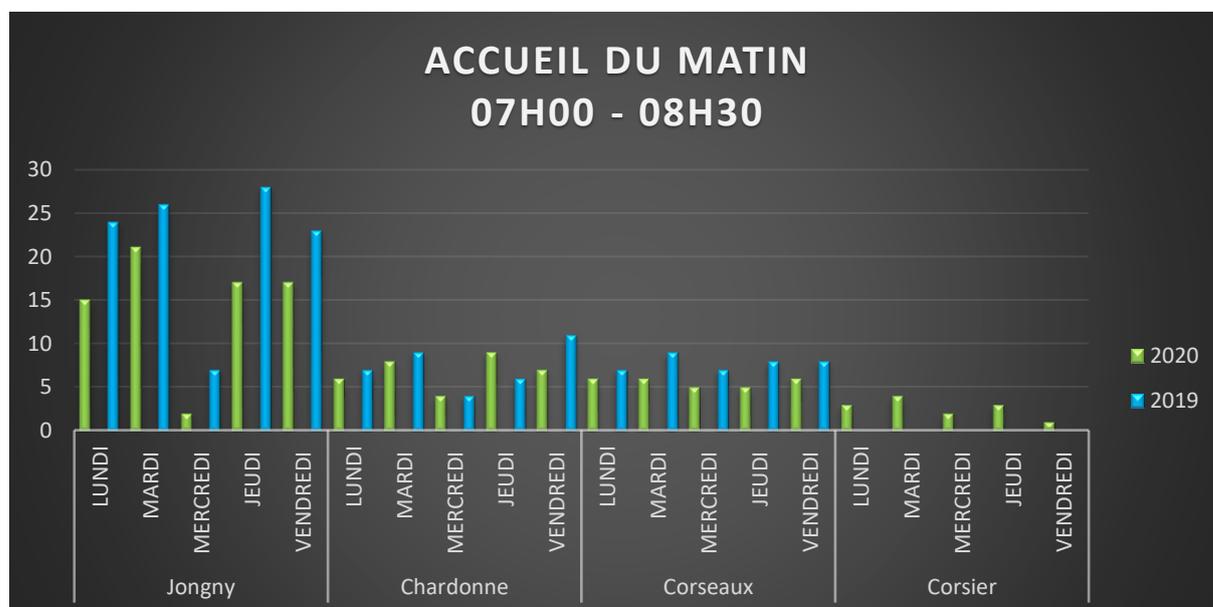
(Situation au 31 décembre 2020 avec comparatif 2019)

Accueil du matin

	Jongny		Chardonne		Corseaux		Corsier	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Lundi	15	24	6	7	6	7	3	0
Mardi	21	26	8	9	6	9	4	0
Mercredi	2	7	4	4	5	7	2	0
Jeudi	17	28	9	6	5	8	3	0
Vendredi	17	23	7	11	6	8	1	0

NB : l'UAPE de Corsier n'accueillait pas d'enfants les matins en raison du nombre insuffisant d'inscription à la rentrée scolaire 2019-2020. A partir de la rentrée 2020-2021, l'UAPE de Corsier propose désormais un accueil le matin, justifié par l'entrée en vigueur des nouvelles directives imposées par l'OAJE au 1^{er} janvier 2021.

Tableau comparatif 2020 – 2019

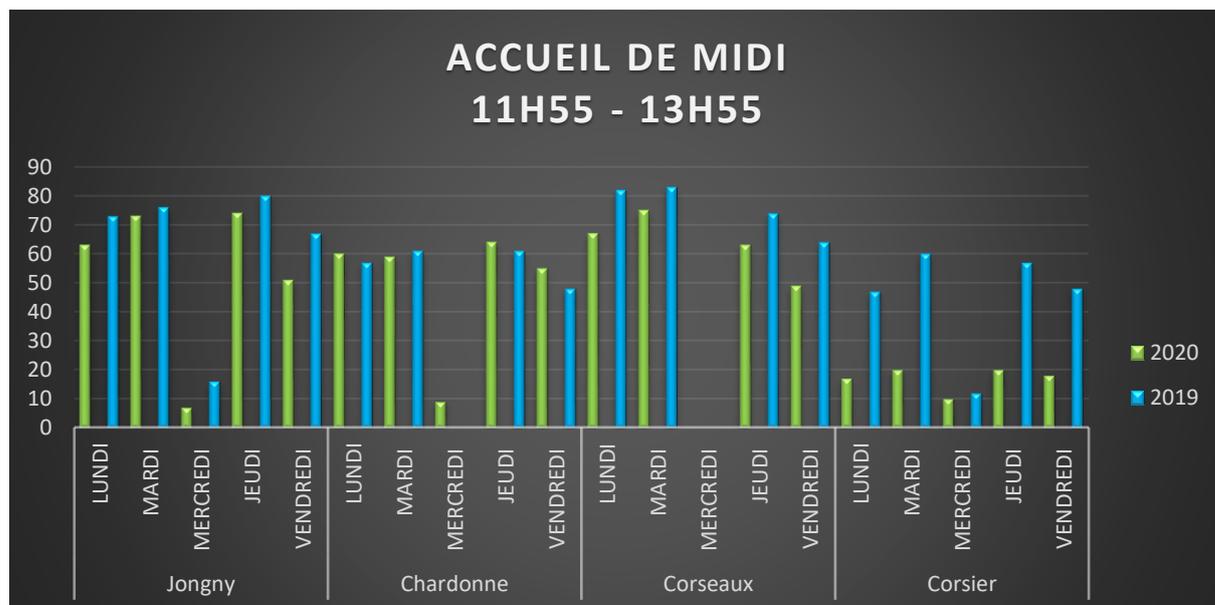


Accueil de midi

	Jongny		Chardonne		Corseaux		Corsier	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Lundi	63	73	60	57	67	82	17	47
Mardi	73	76	59	61	75	83	20	60
Mercredi	7	16	9	0	0	0	10	12
Jeudi	74	80	64	61	63	74	20	57
Vendredi	51	67	55	48	49	64	18	48

Concernant les mercredis, en 2020-2021, la structure de Chardonne offre désormais l'accueil du mercredi midi et après-midi. L'UAPE de Corseaux continue à effectuer le rassemblement avec l'UAPE de Corsier dès midi, ceci par le transport en bus accompagné d'une éducatrice. Pour Chardonne, afin de répondre à la demande conséquente des lundis, mardis et jeudis midis, certaines familles se sont vues offrir une option d'accueil à Jongny. Les enfants prennent le bus scolaire les conduisant à l'UAPE de Jongny puis font le chemin inverse à Chardonne avant 14h.

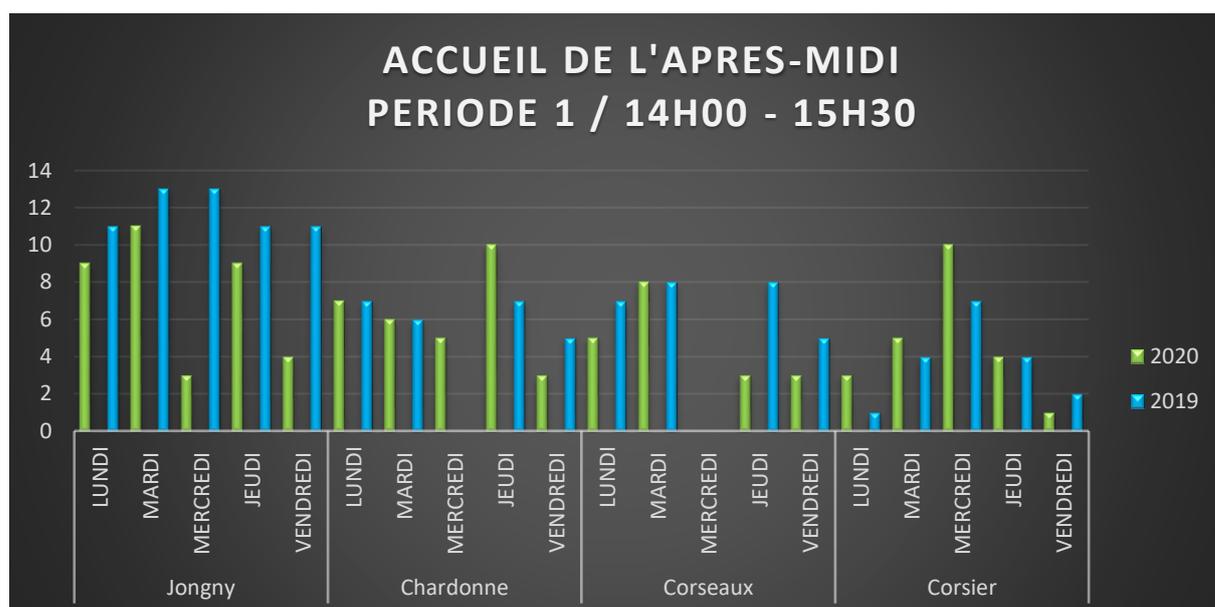
Tableau comparatif 2020 – 2019



Accueil de l'après-midi – période 1 (14h00 à 15h30)

	Jongny		Chardonne		Corseaux		Corsier	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Lundi	9	11	7	7	5	7	3	1
Mardi	11	13	6	6	8	8	5	4
Mercredi	3	13	5	0	0	0	10	7
Jeudi	9	11	10	7	3	8	4	4
Vendredi	4	11	3	5	3	5	1	2

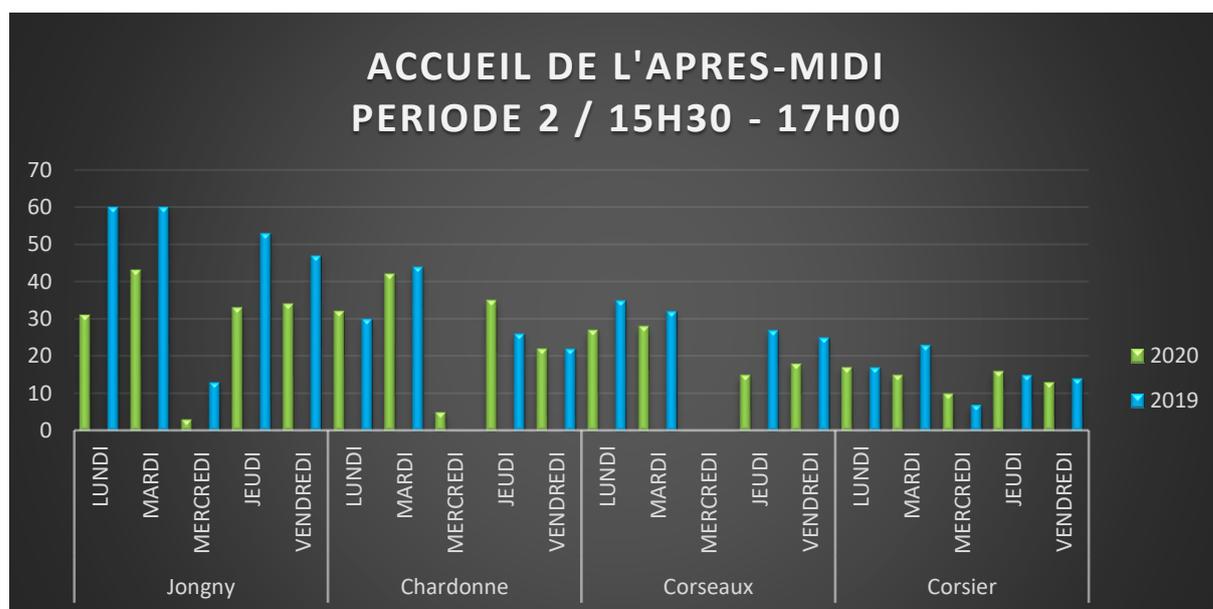
Tableau comparatif 2020 – 2019



Accueil de l'après-midi – période 2 (15h30 – 17h00)

	Jongny		Chardonne		Corseaux		Corsier	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Lundi	31	60	32	30	27	35	17	17
Mardi	43	60	42	44	28	32	15	23
Mercredi	3	13	5	0	0	0	10	7
Jeudi	33	53	35	26	15	27	16	15
Vendredi	34	47	22	22	18	25	13	14

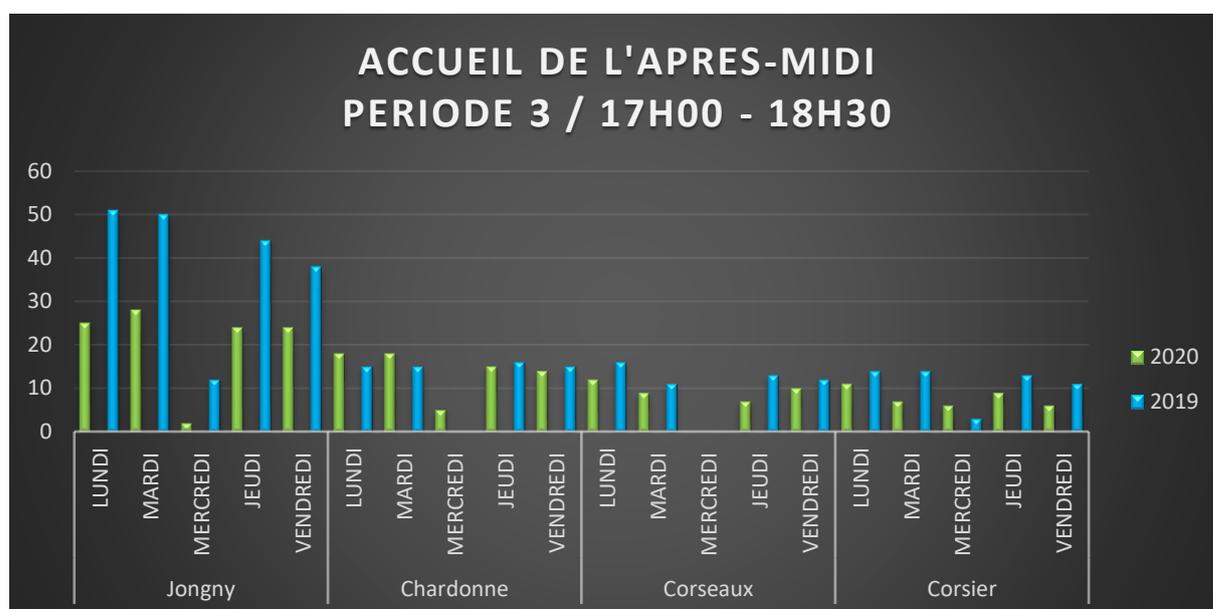
Tableau comparatif 2020 – 2019



Accueil de l'après-midi – période 3 (17h00 – 18h30)

	Jongny		Chardonne		Corseaux		Corsier	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Lundi	25	51	18	15	12	16	11	14
Mardi	28	50	18	15	9	11	7	14
Mercredi	2	12	5	0	0	0	6	3
Jeudi	24	44	15	16	7	13	9	13
Vendredi	24	38	14	15	10	12	6	11

Tableau comparatif 2020 – 2019



Après lecture de ces données, une baisse de la demande pour certaines périodes a été relevée due au contexte socio-politique liée à la crise sanitaire du COVID-19. Cependant Chardonne présente encore à ce jour, une demande au-dessus des capacités autorisées par l'OAJE pour certains midis. ONDÎNE ne peut pas répondre à toutes les demandes et des inscriptions sont sur liste d'attente.

Une priorisation des dossiers pour répondre aux directives du service a été mise en place cette année.

Une modification a été apportée à la tarification des repas, suite à une augmentation sensible des prix notre fournisseur.



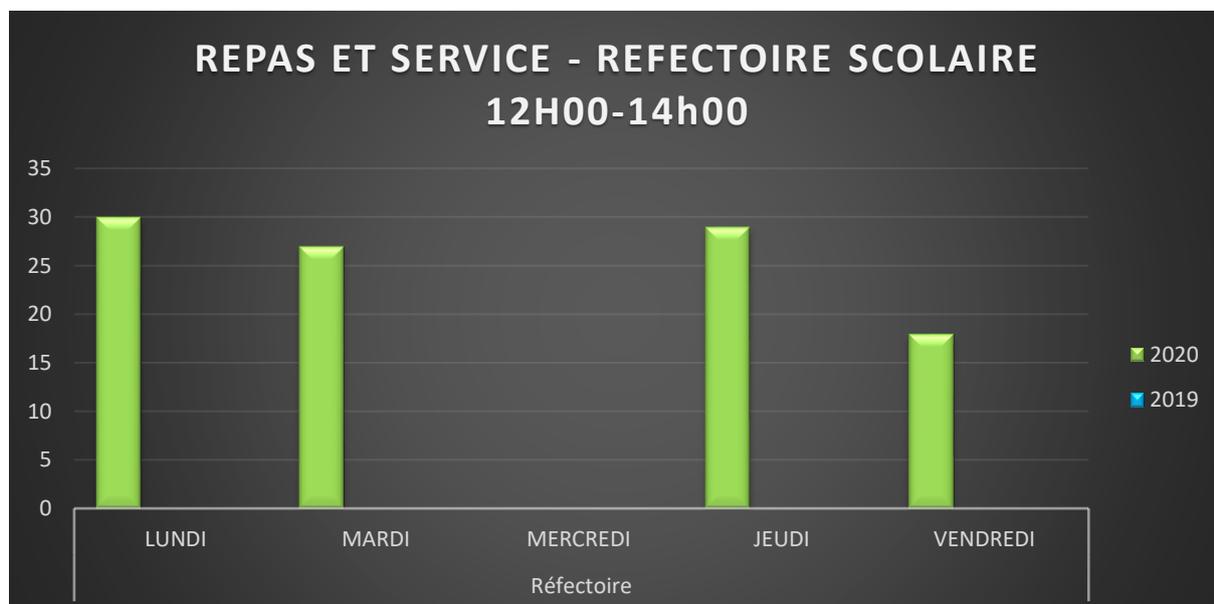
Réfectoire scolaire

Dès l'année scolaire 2020-2021, ONDÎNE a ouvert un réfectoire scolaire afin de proposer un repas chaud aux élèves du secondaire. Ceux-ci étaient auparavant accueillis à l'UAPE de Corsier malgré le fait que cette prestation n'est pas prévue par l'OAJE au-delà du cycle primaire.

Pour répondre également à une demande de l'école, une collaboration avec le service EGZEKO a permis d'engager une animatrice sur le temps de midi pour superviser tous les élèves qui restent à l'école. Toutefois, durant cette période, ces élèves restent sous la responsabilité de leurs parents.

Les prestations liées aux repas chaud sont entièrement gérées par ONDÎNE, y compris l'intendante qui sert les repas chauds.

	Réfectoire scolaire	
	2020	2019
Lundi	30	0
Mardi	27	0
Mercredi	0	0
Jeudi	29	0
Vendredi	18	0



4. Personnel d'ONDÎNE

Le personnel engagé par la commune de Jongny au 31 décembre 2020 se composait de :

- Mme Gaëlle Vernay, cheffe de la coordination (70%)
- Mme Sandrine Mösching, responsable administrative (100%)
- Mme Carole Chabalière, assistante administrative (40%)
- M. Bijan Kaveh, boursier communal (10%)
- 4 responsables pédagogiques et une responsable pédagogique remplaçante (3 responsables à 70% et 2 responsables à 80%)
- 30 éducatrices (y compris auxiliaires, secondaires, tertiaires et remplaçantes).

5. Bilan et perspectives

Une restructuration importante a eu lieu en janvier 2020 afin d'améliorer la qualité d'accueil et pour répondre aux exigences de l'OAJE. Un.e responsable pédagogique par UAPE est responsable de la bonne marche de la structure et assure une référence pour l'équipe et pour les familles accueillies.

Dans le but de garantir une cohérence entre les lieux et de maintenir une vision globale du service, une cheffe de la coordination a été engagée et travaille en étroite collaboration avec le CODIR et les responsables pédagogiques.

Ce nouvel organigramme permet une référence permanente dans le lieu d'accueil, une réactivité face à toutes les situations vécues et un apport pédagogique indéniable afin de faire évoluer les prestations.

Afin d'insuffler ce tournant, l'élaboration d'un nouveau projet pédagogique s'est concrétisé au printemps 2020. Les responsables pédagogiques et la cheffe de la coordination ont échangé et travaillé à la réalisation de ce document sur lequel les équipes peuvent fermement s'appuyer. Les valeurs défendues sont le respect, la communication, la transparence, le lien et la bienveillance. Ce projet pédagogique est consultable par quiconque sur internet. Il s'avère être un outil précieux pour faire avancer le travail quotidien sur le terrain et peut être remis en question régulièrement en fonction des situations vécues.

D'autres documents ont été mis à jour par la cheffe de la coordination, notamment les procédures officielles (évacuation incendie, maltraitance suspectée, etc...) et les repères institutionnels afin que toutes les équipes d'ONDÎNE puissent se fier aux mêmes règles de conduite.

En conclusion, depuis la mi-mars 2020, nous vivons une période d'incertitudes où nous avons tous dû revoir nos modes de fonctionnement, faire preuve de résilience, d'adaptation et de compréhension pour lutter ensemble contre la propagation du COVID-19.

Au terme de ce rapport, le Comité de Direction tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses collaborateurs qui ont fait preuve durant toute cette période d'un engagement sans faille en devant s'adapter et qui œuvrent quotidiennement à la bonne marche du service malgré cette situation difficile. Ses remerciements s'adressent également aux Municipalités du Cercle et à ses Conseils communaux pour leur appui et la confiance accordée.

Validé en séance du CODIR du 17 février 2021



506 EGZEKO



Organisation

Créé en 2008, l'animation jeunesse fonctionne avec trois professionnels de l'animation. Le service est rattaché à l'Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier. Un comité de direction, constitué de délégués municipaux des quatre communes, veille au respect des modalités de coopération, de financement et des conditions fixées afin que l'animation jeunesse du cercle de Corsier corresponde aux besoins et attentes de la population.

Locaux

Un bureau de fonctionnement est établi au sein de l'administration communale de Corsier. L'espace EGZEKO, à Corsier, permet des rencontres et réunions avec les jeunes dans un lieu adapté. D'autres locaux sont encore mis à disposition par les quatre communes.

Personnel

1 animateur à 70%

1 animatrice à 40%

1 animatrice midi à 20% pour l'accueil des élèves de 9-11S sur le temps de midi

Collaborations entre les animations jeunesse du district : les professionnels des secteurs jeunesse et les travailleurs sociaux du cercle de Corsier, de Vevey, de La Tour-de-Peilz, de Montreux et de Villeneuve se rencontrent et collaborent en fonction des projets mis en place.



Conseil - Accueil – Information

L'animation jeunesse du cercle de Corsier a été sollicitée pour des conseils et informations dans divers domaines tels que :

- conseil, soutien administratif et/ou financier pour des projets d'animations divers par des jeunes et des partenaires (recherche de financement, organisation d'animations, etc.) ;
- rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes, avec des comités de sociétés locales, avec des parents, avec l'APé du cercle de Corsier.

Pour plus d'informations et contact : egzeko@corsier-sur-vevey.ch

506.03 Passeport vacances



Nous vous livrons ci-après le rapport rédigé par le Bureau du Passeport Vacances.

Introduction

Après une édition automnale en 2019, il était prévu de proposer le passeport à nouveau durant l'été, du 6 au 17 juillet et du 10 au 21 août 2020. Malheureusement, notre petite structure n'avait pas les moyens de maintenir cette édition au vu des mesures sanitaires mises en place en rapport avec la pandémie qui touche le monde en cette année 2020.



Organisation

Le Comité

Le Passeport Vacances de Vevey et environs est organisé par un comité de bénévoles, soutenu par douze communes partenaires. Notre comité s'est réuni au mois de janvier pour le démarrage de l'organisation des activités ; mi-mars, une 2^{ème} séance a permis l'élaboration définitive du programme dans les temps ainsi que la rencontre avec les délégués de communes. Une 3^{ème} réunion, cette fois-ci virtuelle s'est tenue par vidéoconférence en mai, lors de laquelle il a été décidé d'annuler l'édition 2020. Le comité s'est retrouvé au début du mois de novembre pour un bilan.

Composition du Comité 2020

Le Comité du Passeport est composé de 5 membres et des représentants des 12 communes partenaires.

- Valérie Wodiunig, présidente, La Tour-de-Peilz
- Alain Tassel, trésorier, Les Monts-de-Corsier
- Sayonara Groux, Corsier Magali Guntz, La Tour-de-Peilz
- Andrea Hottinger, Corsier
- Représentants des communes
 - Ursula Bucher, Corsier
 - Céline Murisier, Jongny
 - Nadine Duchemin, Rivaz
 - Marianne Muhlethaler, Saint Saphorin
 - Bernard Degex, Blonay
 - Gilbert Cavin, Chardonne
 - Bertrand Kolb, Chexbres
 - Patrick Michaux, Corseaux
 - Olivier Wälchli, La Tour-de-Peilz
 - Jean-François Rolaz, Puidoux
 - Thierry George, Saint-Légier
 - La commune de Vevey

Le secrétariat

Le secrétariat général est toujours assuré par une seule personne, Madame Martine Tassel.

L'assemblée générale

La 41^{ème} assemblée générale était prévue le 25 novembre. Malheureusement, au vu de la situation sanitaire, le comité a décidé d'annuler celle-ci en présentiel mais proposera un courrier avec les informations importantes concernant l'année écoulée ainsi qu'un bulletin de vote pour les décisions courantes à prendre. Ce courrier sera envoyé au membre du comité et aux communes.

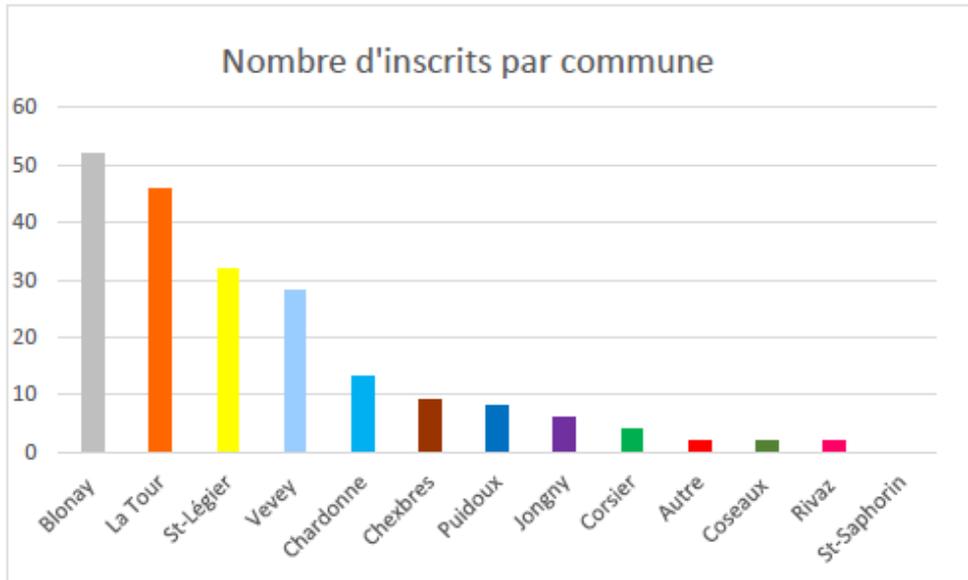
Déroulement du passeport

Inscriptions

Les flyers d'information contenant un résumé des activités organisées ont été distribués dans les écoles, fin mars. Les inscriptions ont démarré le 1er avril, le délai étant le 9 mai. Nous utilisons toujours notre programme en ligne (Groople) pour le choix et l'inscription. La secrétaire reste à disposition pour aider toutes personnes préférant venir s'inscrire sur place.

Malgré la situation sanitaire du printemps, quelques 200 enfants ont pris la peine de s'inscrire. Vous trouverez ci-dessous la répartition des enfants inscrits par commune.





Activités

Le comité a concocté un programme contenant 143 activités réparties dans 9 catégories, dont une trentaine de nouveautés. 3500 places étaient à disposition des enfants.

96 responsables d'activités ont répondu présents. Ils ont la possibilité de recevoir les participants chez eux, dans leur entreprise ou d'organiser une excursion, un atelier (bricolage, cuisine, ...).

A noter que les familles des enfants qui avaient choisi une activité à l'Alimentarium, ont pu bénéficier d'une entrée gratuite durant les vacances d'octobre dans ce musée.

Annulation

Le comité a décidé le 15 mai d'annuler cette édition au vu du contexte des mesures extraordinaires en lien avec le Coronavirus. La petite équipe de bénévoles n'ayant pas les ressources pour mener à bien ce défi.

Pour pallier ce manque et pour garder contact avec les enfants qui s'étaient inscrits, 5 Newsletters leur ont été envoyées durant l'été. Chacune d'elles proposait des idées d'activités (bricolages, visites, ...), en lien avec le programme initial du passeport.

Finances

Sponsoring

Une recherche de donateurs a été lancée au printemps. Le nombre de réponses positives a été en deçà de nos espérances mais nous avons pu compter sur le soutien de quelques privés et entreprises de la région en cette année différentes.

Résultat financier

Cette année, le résultat financier n'a pas permis une clôture positive. Avec l'annulation de la manifestation, toutes les recettes liées à la vente du passeport aux enfants ont été nulles. Par contre les charges fixes sont restées dues. Grâce aux communes partenaires qui ont accepté de maintenir leur participation comme les années passées, soit en fonction du nombre d'enfants inscrits par commune. Cela permet de terminer l'exercice avec une perte minime de CHF 4'232.32

Dépenses : CHF 20'638.67 CHF Recettes : CHF 16'406.35

Conclusion

Malgré l'annulation de cette édition, l'association a pu mettre en place ses newsletters pour garder un lien avec les enfants de la région. Malgré un résultat financier déficitaire, le comité est tout motivé pour proposer une édition 2021 qui, il l'espère, ira à son terme avec les mesures sanitaires de circonstance.

Valérie Wodiunig, Martine Tassel, Vevey, novembre 2020



508.05 Bibliothèque intercommunale de Chardonne-Jongny



Nous vous livrons ci-après le rapport rédigé par le Comité de la Bibliothèque intercommunale de Chardonne-Jongny.

Introduction

L'année 2020 a été une année particulière pour la bibliothèque de Chardonne-Jongny, comme pour tout le monde.

La Covid-19 et le semi-confinement ont arrêté nos projets et activités en cours.

Toutefois, avec Madame Zanoli, nous avons su être réactives et proposer des alternatives à nos usagers en dépit de la fermeture de la bibliothèque.

L'échange avec ceux-ci n'a jamais été aussi important que durant cette période; nous l'avons remarqué avec certains lecteurs isolés et sans famille proche.

En mai lorsque la bibliothèque a pu rouvrir ses portes, cela a été un vrai plaisir de retrouver nos lecteurs et habitués.

Lors de la rentrée scolaire de l'automne et avec l'assouplissement des mesures Covid, certaines animations ont pu reprendre et ainsi rapporter de la vie dans nos murs.

Nous croisons les doigts afin de pouvoir continuer sur cette bonne lancée quant à la situation sanitaire.

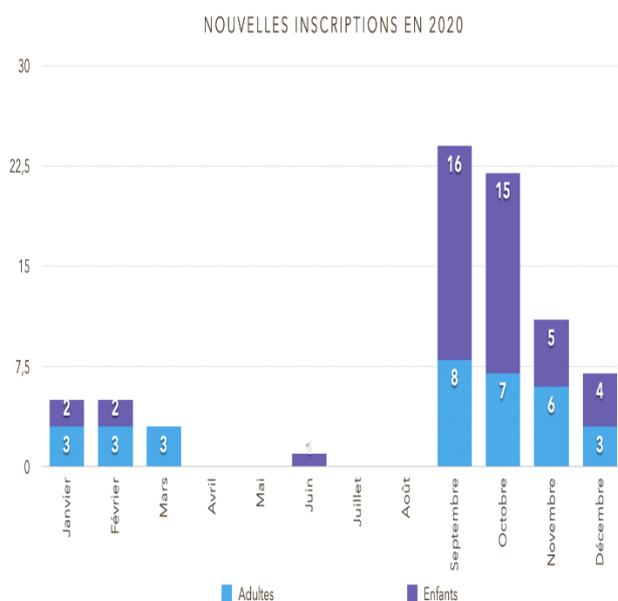


Statistiques de l'année écoulée

Lecteurs

Très régulièrement de nouveaux lecteurs viennent s'inscrire à la bibliothèque.

En 2020, nous avons eu 79 nouvelles inscriptions.



Les nouveaux inscrits de 2020 se répartissent ainsi : il y a 33 adultes, 45 enfants et 1 compte utilitaire bibliothèque. Les familles (comptées comme « adulte ») qui viennent s'inscrire, sur notre conseil, privilégient la création d'un seul compte familial, plutôt qu'un compte pour chaque membre de la famille ; ceci afin de leur simplifier la consultation des prêts et interactions en ligne.

Le pic d'inscriptions en septembre et octobre correspond aux nouvelles fréquentations pour nos animations scolaires.

Au 31 décembre 2020, il y avait 1'457 lecteurs inscrits à la bibliothèque.

Nous sommes toujours en restructuration des comptes lecteurs.

Petit à petit, nous essayons de supprimer les comptes individuels au profit de comptes « famille », pour plus de simplicité pour nos lecteurs (prolongation de prêt en bloc, un seul rappel par famille lors de retards, etc.).

En 2020, nous avons supprimé 41 comptes lecteurs pour diverses raisons : déménagements, regroupement de famille sur un même compte, lecteurs inactifs qui nous ont contactés pour supprimer leur compte. Toutefois, il reste bon nombre de membres inactifs.

Ainsi, sur l'ensemble des lecteurs, 456 sont des comptes actifs, c'est-à-dire que des documents ont été empruntés sur leur compte au moins une fois durant l'année 2020.

Ce chiffre ne reflète pas totalement la réalité de la fréquentation de la bibliothèque puisque de nombreuses familles (comprenant entre 3 et 6 lecteurs) empruntent des documents sur un seul compte, alors que tous les membres de la famille sont inscrits et en possèdent un. Des lecteurs viennent donc à la bibliothèque et empruntent des documents, mais leur compte n'est pas actif car ils les empruntent sur celui de leurs frères/sœurs/parents.

Le nombre de lecteurs qui fréquentent aujourd'hui la bibliothèque est donc difficile à calculer précisément, mais nous pouvons l'estimer à 662 personnes (sans compter les groupes scolaires ou autres Fondations).

Au 31 décembre 2020, la répartition totale des lecteurs se fait ainsi : il y a 747 adultes dont 26 comptes « enseignant », 698 enfants, 2 comptes "Fondation" et 10 comptes pour la gestion de la bibliothèque.

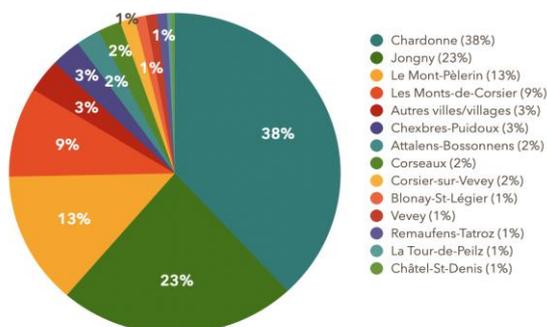
La majorité des lecteurs (74%) viennent de Chardonne, du Mont-Pèlerin et de Jongny.



Le graphique suivant détaille la répartition des lieux de provenance :

Documents

Au 31 décembre 2020 il y avait 20'031 documents à emprunter à la bibliothèque, dont 1'274 documents acquis durant l'année.



Comme chaque année, nous avons reçu des dons de certains lecteurs : 105 que nous avons gardés (romans, DVD, BD). Le reste a été redistribué lors de notre foire aux livres ou simplement mis à la déchèterie au vu de leur état.

Avec les années, malgré un très bon travail de réparation effectué par Madame Ducret, il est nécessaire de remplacer certains livres ou bandes dessinées.

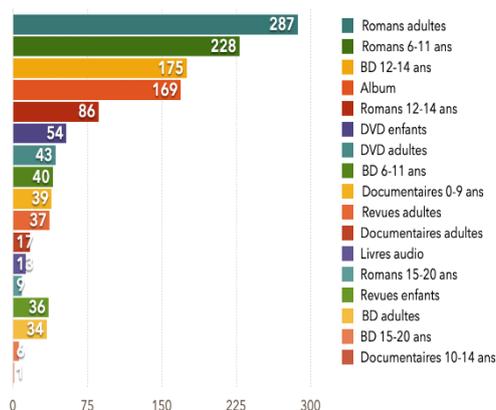
Comme chaque année, nous avons également dû faire face à de nombreuses pertes de livres par nos lecteurs et remplacements. Ces documents-là ne sont pas comptés dans le total des acquisitions de 2020.

Les nouveaux documents se répartissent ainsi :

Nos jeunes lecteurs sont toujours friands de nouveautés et en demandent. La tranche d'âge des enfants de 0 à 11 ans constitue un lectorat très important et qui est toujours en quête de nouveautés.

Les adultes ne sont pas en reste car c'est plusieurs fois par semaine que des demandes d'achat nous sont exprimées.

Annuellement, nous devons procéder à un grand désherbage dans nos collections et nos documents afin de pouvoir garder une bibliothèque attractive où il est bon de flâner.



En 2020, 1'080 documents ont été retirés des collections sur des critères tels que leurs statistiques d'emprunt, leur état général, ainsi que la pertinence du contenu.

Nous avons profité de la fermeture de la bibliothèque durant le confinement de mars-avril afin de procéder à un tri drastique. Les livres ainsi supprimés du prêt ont été proposés en don lors de notre Foire aux livres qui a eu lieu en août.



Prêts

Il y a eu 36'563 prêts cette année. Une petite diminution des prêts par rapport à 2019 (cf rapport 2019), due au fait de la fermeture de la bibliothèque durant une période.

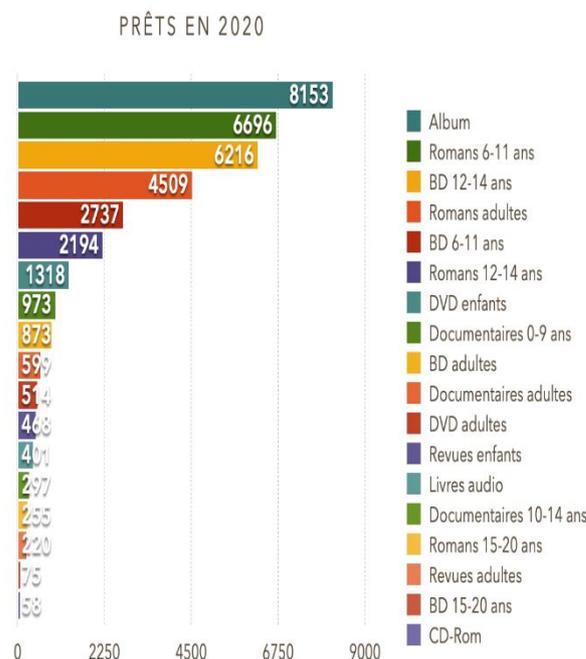
Les prêts sont répartis de la manière suivante :

Les livres¹ sont les documents les plus empruntés avec 23'170 prêts. Ils sont suivis par les bandes dessinées avec 9'883 prêts. Bien que la bibliothèque propose d'autres documents, notamment audiovisuels, la majorité des prêts restent donc des « documents papier ».

Les DVD ne sont cependant pas en reste avec 2'022 prêts sur toute l'année.

Depuis 2016, nous mettons également à disposition des livres électroniques grâce à la fondation Bibliomedia à Lausanne. 81 de nos lecteurs y sont inscrits, dont 18 au cours de cette année. Au total, 149 livres numériques ont été empruntés.

Durant le semi-confinement, cette manière de lire a été grandement appréciée.



Covid-19

La bibliothèque a été impactée par ce virus : à sa fermeture mi-mars, nous avons dû annuler toutes les animations scolaires ou les animations prévues avec des intervenants extérieurs.

Après quelques temps de battement, nous avons mis en place un système de « prêt sans contact² ». Les lecteurs passaient commande de leurs livres par mail en feuilletant notre catalogue en ligne. Ensuite avec Madame Zanolli nous préparions les commandes, puis les lecteurs via un rendez-vous par Doodle venaient rechercher leurs livres.

Pour certains lecteurs, selon les demandes faites par mail, nous avons également procédé à des livraisons de livres à domicile.

La bibliothèque étant fermée et la population confinée, nous avons essayé d'aider nos lecteurs à passer le temps avec leurs enfants en leur proposant des activités un peu différentes³, que ce soit l'offre de livres audio, de bricolages ou de cours de dessin en ligne. Nous avons également enregistré des vidéos de lecture à voix haute pour nos habitués de l'animation « Né pour lire »⁴.

Avec Madame Zanolli, nous avons également profité de cette fermeture afin de procéder à des travaux internes : tri de livres et désherbage, inventaire, rangements et réaménagement, préparation du programme d'animations scolaires 2020-2021.

¹ Sont compris dans cette catégorie : les romans, les documentaires et les albums, adultes et enfants confondus.

² <https://bibliocharдонеjongny.ch/pretsanscontact/>

³ <https://bibliocharдонеjongny.ch/covid19/>

⁴ <https://bibliocharдонеjongny.ch/ne-pour-lire/>



En mai, à l'annonce de la réouverture des bibliothèques, il a fallu mettre en place un système répondant aux mesures sanitaires. Dans un premier temps, nous avons proposé un système de prêt sur rendez-vous⁵ via Doodle. Chaque lecteur disposait d'un horaire précis et d'un temps imparti dans la bibliothèque. Nous avons également mis en place un sens de circulation avec une porte d'entrée et de sortie.

Au fur et à mesure des annonces d'assouplissement des mesures sanitaires par la Confédération et le Canton, nous avons adapté les conditions d'entrée à la bibliothèque. A partir de juillet, dès les vacances scolaires, nous avons ouvert la bibliothèque à tous, tout en respectant un maximum de 8 personnes en même temps dans nos murs avec un système de jetons de présence.

Dès le 17 septembre, comme le Canton a décrété l'obligation de porter le masque dans les lieux fermés, il n'y avait dès lors plus lieu de continger le nombre de personnes dans la bibliothèque. Nous avons de ce fait rendu le masque obligatoire dans nos locaux et la bibliothèque a été ouverte à tous.

Comme pour tout le monde, cette période a été également difficile pour la bibliothèque. Mais, nous avons su réagir rapidement afin de pouvoir continuer à maintenir le contact avec nos lecteurs. Ceux-ci sont restés fidèles à la bibliothèque de Chardonne-Jongny et ont apprécié les services proposés.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le rapport d'activités de la Bibliothèque de Chardonne Jongny en consultant le site internet : <https://bibliochardonnejongny.ch>

⁵ https://bibliochardonnejongny.ch/reouverture_pretssurrdv/



509 Eglises et animation pour les Aînés

Les communes de Jongny et de Chardonne participent au prorata du nombre d'habitants aux frais de culte, d'entretien du temple et des chapelles des paroisses réformées et catholique.

Paroisse réformée de Chardonne - Jongny

La paroisse de Chardonne – Jongny est l'une des 8 paroisses de la Région Riviera -Pays d'Enhaut de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV). Le Conseil de Paroisse est présidé depuis 2019 par Monsieur Samuel Verdan et la pasteure est Madame Geneviève Saugy. Les lieux de culte sont le Temple de Chardonne avec son foyer paroissial, ainsi que les chapelles de Baumaroché et de Paully.



Toutes les informations se trouvent sur le site www.chardonnejongny.eerv.ch

Communauté catholique de Chardonne – Jongny – Mont-Pèlerin



La communauté fait partie de la paroisse St-Jean et de l'Unité pastorale du Grand Vevey. C'est l'Abbé Joseph Lukelu qui en est le prêtre répondant.

Plus d'informations sont à disposition sur le site : www.montpelerin-stjoseph.ch

Paroisse réformée de langue allemande de Vevey et environs

La paroisse réformée de langue allemande de Vevey et environs accueille, dans ses locaux situés à la rue du Panorama à Vevey, les fidèles de 13 communes de la Riviera et du Lavaux. Les frais de culte et d'entretien de l'église sont supportés par ces dernières au prorata du nombre d'habitants.



Pour plus de renseignements, consulter le site www.veveymontreuxaigle.com

Goûter des Aînés



Parmi les nombreuses manifestations victimes de la crise du Covid figurait le traditionnel Goûter des Aînés qui aurait dû avoir lieu à la mi-décembre. Réunir une population à risque au moment fort de la 2^{ème} vague ne semblant pas opportun, l'annulation a dû être décidée à grands regrets au terme d'une année 2020 marquée par l'isolement et l'inquiétude. Afin d'assurer un lien et transmettre lumière et espérance à nos aînés, il a été décidé par les Paroisses avec le soutien de la Commune d'adresser un message à toutes les habitantes et habitants de 65 ans et plus. Grâce au dévouement d'une dizaine de bénévoles, celui-ci fut accompagné d'une décoration confectionnée en bonne compagnie et dans la bonne humeur, illuminant la période de l'Avent et livrée au domicile de chacun.

600 SÉCURITÉ PUBLIQUE

603.01.02 Office de la population - Statistique et recensement de la population

L'Office de la population est en charge de la tenue du registre des habitants, suisses et étrangers, ainsi que de la mise à jour de l'ensemble des données y relatives en fonction des diverses dispositions légales en vigueur. Ses tâches principales sont :

- Enregistrement des départs, arrivées, adressages, naissances, décès, naturalisations, mariages, divorces (y compris contrôle de l'autorité parentale), séparations et autres changements d'état civil,
- Corrections/mises à jour des données spécifiques propres au registre,
- Demandes d'établissement des cartes d'identité,
- Octroi/prolongation/modification des différents permis de séjour/établissement pour les ressortissants étrangers,
- Production d'attestations diverses (établissement, renseignements, certificats de vie, certificats de bonnes mœurs, visa pour permis de conduire, etc...)
- Tenue et mise à jour du registre civique, du registre des chiens,
- Mise à jour des mesures de protection (tutelles, curatelles, etc.),
- Respect de la protection des données et les mesures de confidentialité,
- Mise à jour/ du registre cantonal des bâtiments.
- Enquêtes sur le terrain et dénonciations,

Depuis le 1^{er} février 2019, Monsieur Sefkan Ceylan occupe le poste de Préposé à l'Office de la Population. De par sa formation à la Commune de Montreux dans le même service, il gère avec professionnalisme et avec efficacité les données à traiter aux niveaux communal, cantonal et fédéral.

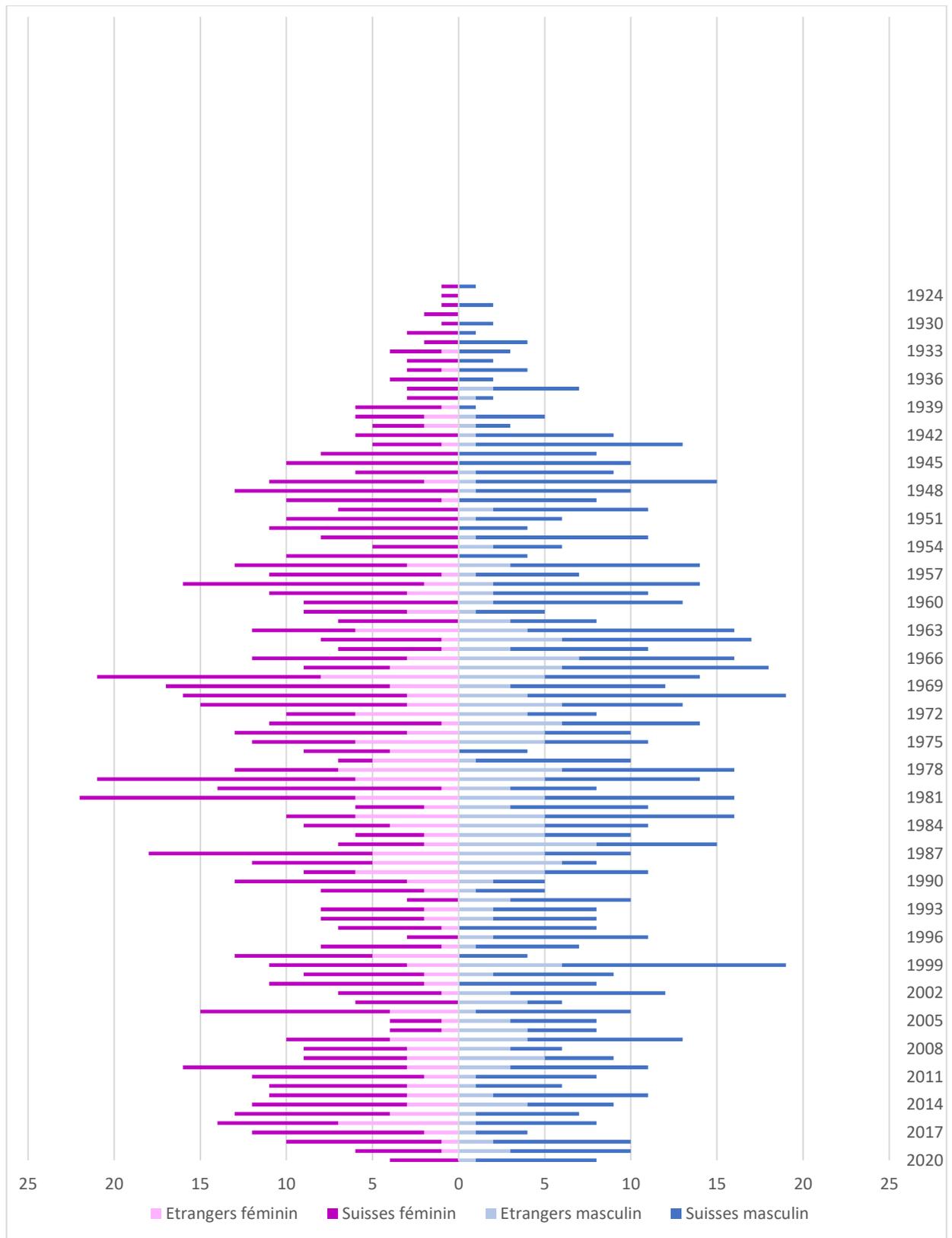
A fin 2020, selon les chiffres de Statistique Vaud, la population de Jongny s'élève à **1'674 habitants**. A noter que ce chiffre, référencé dans la statistique fédérale de la population, est utilisé pour les répartitions financières basées sur le nombre des habitants. Toutes catégories confondues, la population résidente permanente à Jongny compte **1'694 habitants**.

Nombre d'habitants au 31 décembre 2020

SUISSES	résident	tous	principal
Etablissement CH	Oui	1148	1148
Etablissement Bourgeois CH	Oui	106	106
Résidence secondaire CH	Non	8	
Séjour annuel CH	Non	8	
Total des Suisses		1270	1254
Permis établissement C	Oui	267	267
Permis de séjour B	Oui	150	150
Permis courte durée L + 12 mois	Oui	2	2
Non attribué (séjour mais permis pas reçu)	Oui	1	1
Résidences secondaires	Non	0	
Permis frontalier G	Non	1	
Permis courte durée L 4-12 mois	Non	1	
Séjour de visite	Non	2	
Total des étrangers		424	420
TOTAL général		1694	1674



Pyramide des âges



Evolution de la population de 2010 à 2020

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Suisses	1083	1106	1118	1083	1108	1108	1118	1152	1179	1183	1254
Etrangers	346	355	358	376	389	400	359	412	357	361	420
Séjour	26	23	24	22	20	24	24	25	29	28	20
Totaux	1455	1484	1500	1481	1517	1532	1501	1589	1565	1572	1694

604 Association Sécurité Riviera (ASR)

L'entier du rapport de gestion 2020 est accessible sur Internet avec le lien ci-dessous :



www.police-riviera.ch



700 AFFAIRES SOCIALES

700.108.01 Sortie des Aînés

La traditionnelle Sortie des Aînés, organisée habituellement au début du mois de septembre, n'a pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la situation sanitaire. Il a en effet été décidé d'un commun accord avec les parties prenantes impliquées d'y renoncer afin de ne pas exposer les aînés au risque de contracter la Covid-19 à cette occasion et aussi pour permettre à tous de se réunir dans une ambiance sereine dès que ceci sera à nouveau possible.

700.108.05 Jubilaires

En 2020, la Municipalité a eu le plaisir de fêter :

Le 90^{ème} anniversaire de :

Madame Ruth Gottraux, le 27 octobre 2020

Monsieur Roland Bornand, le 13 décembre 2020

Les Noces d'or (50 ans de mariage) de :

Madame et Monsieur Annika et Willy Mesmer, le 30 janvier 2020

Madame et Monsieur Ruth et René Hürlimann, le 13 mai 2020

Madame et Monsieur Pascale et Bernard Streiff, le 31 juillet 2020

Madame et Monsieur Marlyse et Robert Wälchli, le 28 août 2020

Madame et Monsieur Ruth et Peter Zeller, le 28 août 2020

Madame et Monsieur Anna et Dino Marchetti, le 30 novembre 2020

Les Noces de diamant (60 ans de mariage) de :

Madame et Monsieur Anna et Roland Gutmann, le 16 janvier 2020

Madame et Monsieur Annalies et Kurt Hächler, le 20 février 2020

Madame et Monsieur Georgette et François Cavin, le 9 avril 2020

701.01 Association Régionale d'Action Sociale Riviera



L'Association Régionale d'Action sociale Riviera offre diverses prestations à la population à travers deux domaines d'activités : le Centre social régional et l'Agence d'assurances sociales.

Les 10 communes de la Riviera ainsi que les 4 communes du Cercle de St-Saphorin sont membres de l'ARAS Riviera. Le rapport de gestion 2019 est disponible sur le site suivant : www.arasriviera.ch

702.01 ASANTE SANA



L'Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois (ASANTE SANA) a pour mission de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile sur le lieu de résidence du client (assistance à domicile), lorsque son état de santé lui fait vivre une situation de dépendance durable ou qu'il a besoin d'un appui momentané.



Pour accomplir au mieux sa mission, l'Association se base sur :

1. les statuts de l'association
2. la charte des CMS
3. les orientations stratégiques émises par la Direction.

ASANTE SANA dessert les 15 communes du District d'Aigle et les 10 communes du District de Riviera-Pays-d'Enhaut. Ces 25 communes représentent un bassin de population.

L'Association est composée de 9 CMS, répartis à Vevey, la Tour-de-Peilz, Clarens, Montreux, Aigle, Le Sépey et Rennaz gérés par une équipe de direction. Elle emploie des collaboratrices et collaborateurs et intervient auprès de bénéficiaires.

	2020*	2019	2018
Bassin de population	127'551	131'106	130'611
Bénéficiaires	5'442	5'404	5'463
Collaborateurs	642	701	727
Heures de prestation	315'485	344'448	358'795

* Les indicateurs en 2020 ne tiennent pas compte du CMS du Pays d'Enhaut qui a été rattaché au PSPE au 1^{er} janvier 2020.

D'autres informations se trouvent sur le site : www.asantesana.ch

702.07 Pro Senectute – Village solidaire



A cheval entre les phases dites d'émergence et de réalisation du projet Village Solidaire, l'année 2020 a commencé avec la participation active du Groupe habitants à l'inauguration des locaux de la Bergère, de la Biorde et des Allours. La manifestation a pu avoir lieu le 7 mars 2020 dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur peu avant le confinement. Les aînés se sont engagés à accueillir les habitants de Jongny intéressés à découvrir les lieux en organisant différentes animations, stands d'information et en offrant à boire et à manger.



Les différents groupes œuvrant à la mise sur pied de tout un catalogue d'activités ont par la suite dû suspendre leur travail. Il a néanmoins été possible d'effectuer des **balades** en extérieur ainsi que quelques réunions en présentiel avec un nombre restreint de participants en fonction des dispositions sanitaires du moment. Les aînés se sont employés à conserver les liens qui ont pu être construits à travers de nombreux appels téléphoniques et une solidarité remarquable aux moments les plus difficiles.



Retardé de quelques mois, le petit marché dit « Mercredi Marché » a pu démarrer début septembre avec une dizaine de marchands présents de façon hebdomadaire ou ponctuelle de 16h à 19h (voir 18h30 en fin d'année) dans la cour des Collèges. La fréquentation fut au-delà des espérances malgré les contraintes et tout le monde y a trouvé son compte grâce à la diversité des produits locaux proposés, ce qui augure d'une manifestation durable dans le temps.

Plus d'informations auprès de Monsieur Matthieu Jean-Mairet (078 631 59 13 ou matthieu.jean-mairet@vd.prosenectute.ch)

702.08 Entraide familiale Chardonne – Jongny – Le Mont-Pèlerin

En 2020, malgré la pandémie de COVID-19, l'entraide familiale de Chardonne – Jongny, présidée par Madame Ruth Rinsoz, a géré l'ensemble des prestations liées aux transports et à la distribution des repas à domicile pour la population des villages de Chardonne et de Jongny.

A noter que ces aides sont assurées bénévolement par des personnes engagées et solidaires, principalement en faveur de nos aînés.

Il a été effectué 2003 trajets pour 32'835 kilomètres et livré 3'967 repas, confectionnés par la Maison du Pèlerin.

Durant les périodes de confinement, l'Entraide Familiale a également contribué au soutien des personnes âgées et appartenant aux groupes à risque en coordonnant les commandes et livraisons de denrées alimentaires et autres produits de première nécessité.

Un grand merci à toutes les personnes bénévoles pour leur engagement sans faille.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Ruth Rinsoz, présidente (076 822 51 94 ou ruth.rinsoz@gmail.com).

705.01 Réseau REVE



Le Réseau REVE a été constitué en 2009, au moment de la mise en œuvre de la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants). Ce réseau regroupe 6 communes (Vevey, La Tour-de-Peilz, Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny, 2 fondations (la Fondation pour les structures d'accueil de l'enfance de la Tour-de-Peilz et la Fondation Apollo en tant qu'employeur), une association (la garderie Les Galopins) et une entreprise (Nestlé).

Dans ce contexte une convention de collaboration a vu le jour entre les communes, les employeurs concernés et les entités exploitantes. La coordination du Réseau a été confiée à la RAS Riviera par l'entremise des services de la ville de Vevey.

Au terme de l'année 2020, force est de constater que les Communes du Cercle n'ont pas d'autre choix que celui de s'adapter et de faire profil bas le temps pour elles de se doter de places d'accueil préscolaires. Les différents projets de construction en cours dans nos quatre Communes vont prendre



du temps avant de se concrétiser et il n'est pas envisageable pour les Municipalités du Cercle de n'être en mesure de proposer ce service à nos habitants.

En effet, suite à l'étude réalisée en 2019 par Madame De Kerchove qui préconisait une gouvernance politique renforcée et un rôle, lui aussi renforcé, le Conseil REVE, sur demande des partenaires, financeurs avait initié la réalisation d'une nouvelle convention. Malheureusement, les membres financeurs n'étant pas arrivés à trouver un accord quant à l'augmentation de la grille tarifaire, Vevey se trouvant minorisée a menacé de sortir du réseau. Dans l'attente de trouver un compromis pour ne pas faire exploser le REVE, un moratoire a été déposé et prolongé jusqu'à la fin 2021.

Au final, la réflexion aujourd'hui est de savoir si les dictats de la politique familiale veveysanne diamétralement opposés à la vision des autres membres financeurs permettront de garantir un avenir pérenne à ce réseau.

Heures consommées par Jongny

	Précolaire	Parascolaire	AFJ
Comptes 2020	39'480	0	6'968
Comptes 2019	26'925	0	5'078
Comptes 2018	29'014	0	7'468
Comptes 2017	34'216	277	9664

Pour la Commune de Jongny, les heures consommées ne concernent que l'accueil préscolaire et les accueillantes familiales de jour. Le parascolaire est traité par ONDÎNE – unité d'accueil pour écoliers.

Excédent annuel global de charges du réseau REVE en CHF par heure facturée

	Précolaire	Parascolaire	AFJ
Comptes 2020	8.16	7.69	5.54
Comptes 2019	7.75	6.98	5.36
Comptes 2018	7.01	6.11	5.01
Comptes 2017	6.97	6.32	4.80

Il convient ici de préciser que la Fondation Apollo ne fait pas partie du REVE. Trois autres employeurs sont devenus membres. Il s'agit de la Commune de Chardonne, de la Ville de La Tour-de-Peilz et de la Ville de Vevey.

D'autres informations sur le réseau REVE et l'accueil familial de jour se trouvent sur le site suivant : www.researeve.ch



800 SERVICES INDUSTRIELS

801 SIGE (Service intercommunal de gestion)

Le rapport de gestion du SIGE se trouve sur le site www.sige.ch



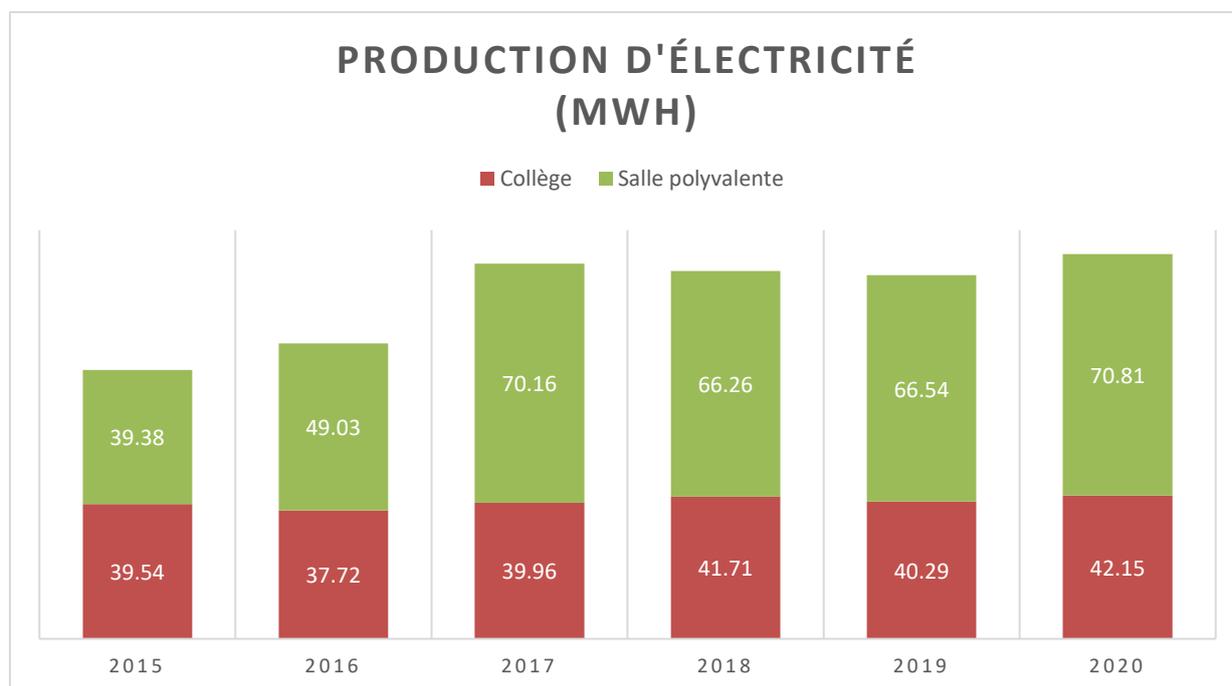
804 Energie solaire - photovoltaïque

La Salle polyvalente et le Nouveau Collège sont dotés depuis 2014 de panneaux solaires photovoltaïques. Ils produisent tout au long de l'année du courant qui est utilisé à l'interne permettant une consommation propre d'électricité.

Le surplus est revendu par l'intermédiaire de Romande Energie à 9 ct/kWh. Le montant gagné est réinjecté.

L'autoconsommation est la suivante (23.31 ct/kWh) :

Salle polyvalente : 12'246 kWh, soit une économie de CHF 2'854.55
Collège : 5'200 kWh, soit une économie de CHF 1'212.13
soit une économie de CHF 4'066.13 sur nos factures d'électricité.



CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, le dernier de la législature, la Municipalité se plaît une fois encore à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil. Elle vous remercie de votre appui répété et de votre confiance régulière.

Ses remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, à toutes les bonnes volontés, elles furent à nouveau nombreuses et motivées, qui se sont engagées dans les sociétés jongnysoises. La Municipalité ne saurait clore ce chapitre sans réitérer ses plus sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal, toujours aussi concerné par la complexité des tâches à accomplir et comme jamais sollicité par l'augmentation du volume des activités qui lui sont demandées dans le cadre de la lutte sans répit contre la pandémie.

ANNEXES

- Bourse communale – Comptes 2020
- BTI – Comptes 2020
- Ondine – Comptes 2020
- Déchèterie Praz-Libon – Comptes 2020



Conclusions

La Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE JONGNY

- vu le présent préavis n° 05/2021 relatif au rapport de gestion et aux comptes pour l'année 2020 de la Commune de Jongny,
- vu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier ces objets portés à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1 d'approuver le présent rapport de gestion 2020,
- 2 d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2020 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un excédent de revenus de CHF **62'233.14**,
- 3 d'approuver la répartition du résultat telle que proposée, à savoir CHF 62'233.14 attribués au capital,
- 4 de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année écoulée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Le secrétaire a. i.

Claude Cherbuin

Daniel Kistler

Approuvé par la Municipalité dans sa séance 12 avril 2020.

Délégué municipal : M. Claude Cherbuin, Syndic



Table des matières

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	4
101 Conseil communal.....	4
101.01 Votations et élections	6
102 Municipalité.....	8
102.1 Visite annuelle préfectorale	9
102.2 Conférence des Syndics (CSD)	10
102.3 Rencontres intercommunales.....	13
102.4 Bilan de Législature 2016-2021.....	13
104 Naturalisation	19
105 Personnel communal	19
105.2 Formation continue du personnel communal.....	21
105.3 Souper du personnel	21
106 Activités du Greffe municipal	21
113.02 Jongny Flash – Bulletin d’information de la commune	22
118.1 Promotion économique régionale.....	22
200 FINANCES.....	23
200.1 Environnement économique (source SECO et KOF)	23
201 Activités de la Bourse communale	24
201.1 Analyse des comptes 2020	25
201.1.1 Exercice 2020 – résultat et marge d’autofinancement.....	25
201.1.2 Analyse financière	26
201.1.3 Charges de fonctionnement par nature.....	28
201.1.4 Revenus de fonctionnement par nature	29
300 DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX	30
301 Vignes	30
303 Forêts.....	30
306 Bâtiments.....	32
306.13 Immeubles communaux – avancement des travaux.....	33
400 ENVIRONNEMENT ET URBANISME.....	36
401.18 Bureau technique intercommunal.....	36
407.1 Voirie	53
408 Gestion des déchets et ordures ménagères.....	54
408.1 Déchèterie intercommunale	55
408.2 TEXAID	57
500 ÉCOLE – FORMATION – ACCUEIL PETITE ENFANCE.....	58
501 Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC)	58
504.02 Pédibus	58



505.04 Ondine – Service d'accueil extrascolaire.....	59
506 EGZEKO	67
506.03 Passeport vacances	67
508.05 Bibliothèque intercommunale de Chardonne-Jongny.....	71
509 Eglises et animation pour les Aînés	76
600 SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	77
603.01.02 Office de la population - Statistique et recensement de la population	77
604 Association Sécurité Riviera (ASR).....	79
700 AFFAIRES SOCIALES	80
700.108.01 Sortie des Aînés.....	80
700.108.05 Jubilaires	80
701.01 Association Régionale d'Action Sociale Riviera.....	80
702.01 ASANTE SANA	80
702.07 Pro Senectute – Village solidaire	81
702.08 Entraide familiale Chardonne – Jongny – Le Mont-Pèlerin	82
705.01 Réseau REVE	82
800 SERVICES INDUSTRIELS.....	84
801 SIGE (Service intercommunal de gestion)	84
804 Energie solaire - photovoltaïque	84
CONCLUSIONS	85
ANNEXES.....	85





Commune de Jongny

Comptes 2020

Répartition des dicastères et délégations municipales	1
Structure comptable	2
COMPTES DE FONCTIONNEMENT	
CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE _____	4
1 ADMINISTRATION GENERALE	
10 Autorités _____	5
11 Administration _____	7
13 Ressources humaines _____	9
16 Tourisme _____	9
17 Sports _____	11
18 Transports publics _____	11
19 Service informatique _____	11
2 FINANCES	
20 Comptabilité générale _____	13
21 Impôts _____	13
22 Service financier _____	15
3 DOMAINE ET BATIMENTS	
30 Voirie et conciergerie _____	17
31 Terrains _____	17
32 Forêts et pâturages _____	17
33 Vignes _____	19
35 Bâtiments communaux _____	19
4 TRAVAUX	
41 Service technique _____	29
43 Routes _____	29
44 Parcs, promenades et cimetière _____	31
45 Ordures ménagères _____	31
46 Réseau d'égouts _____	33
47 Cours d'eau et fontaines _____	33

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	
51 Enseignement primaire et secondaire _____	33
54 Orientation professionnelle _____	35
58 Temples et cultes _____	35
6 POLICE	
61 Corps de police _____	35
62 Contrôle des habitants _____	37
63 Police sanitaire et hygiène publique _____	37
65 Défense contre l'incendie _____	37
7 SECURITE SOCIALE	
71 Service social intercommunal _____	39
72 Prévoyance sociale cantonale _____	39
73 Santé publique _____	39
75 Office du travail _____	41
COMPTES PAR NATURE _____	43
BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 _____	51

ANNEXES - TABLEAUX RECAPITULATIFS

INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS 2020 _____	
INVENTAIRE DES TITRES AU 31.12.2020 _____	
INVENTAIRE DES IMMEUBLES AU 31.12.2020 _____	
FONDS DE RESERVES ET RENOUVELLEMENTS AU 31.12.2020 _	
LISTES DES ENTENTES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES _____	
RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION _____	
COMPTES 2020 BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL - BTI _	
COMPTES 2020 SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - ONDINE	
COMPTES 2020 DECHETERIE DE PRAZ-LIBON _____	

Municipalité de Jongny - Répartition des dicastères et délégations municipales

Législature 2016-2021 (état au 01.01.2020)

<p style="text-align: center;">Claude Cherbuin Syndic</p>	<p style="text-align: center;">Céline Murisier Vice-syndicature 2019-2020</p>	<p style="text-align: center;">Jean-Luc Sansonnens Vice-syndicature 2016-2017 Vice-syndicature 2020-2021</p>	<p style="text-align: center;">Nicole Pointet Vice-syndicature 2017-2018</p>	<p style="text-align: center;">Jean-Pierre Taverney Vice-syndicature 2018-2019</p>
(remplaçante : Nicole Pointet)	(remplaçant : Jean-Pierre Taverney)	(remplaçant : Claude Cherbuin)	(remplaçante : Céline Murisier)	(remplaçant : Jean-Luc Sansonnens)
<p style="text-align: center;">Administration générale Informatique Finances FCR</p>	<p style="text-align: center;">Ecoles Formation jeunesse Accueil petite enfance</p>	<p style="text-align: center;">Urbanisme Bâtiments nouveaux Aménagement du territoire BTI Commission de salubrité Inspectorat des chantiers Energie</p>	<p style="text-align: center;">Affaires sociales Vignes et forêts Tourisme Service des Sports Transports Bâtiments communaux</p>	<p style="text-align: center;">Sécurité Voirie Travaux Police du commerce Déchets</p>
Ressources humaines Greffé municipal Office de la population Informatique Finances communales Taxations fiscales FCR	Ecoles et formation ASIC (Ass. Scol intercommunale) Accueil parascolaire Ondine Bibliothèque intercommunale Pédibus REVE (Réseau enfance Vevey et environs) Conservatoire de musique Passeport Vacances SIGE	Urbanisme Bâtiments nouveaux : constructions Mobilité Développement durable Aménagement du territoire Commission de salubrité Inspection des chantiers CORAT Plan directeur et plan d'affectation communaux Conseil exécutif du BTI Immeubles communaux	Montreux Vevey Tourisme Taxe de séjour Fonds équipement touristique Protection de l'environnement Vignes et domaines Forêts - protection des arbres Transports VMCV, TPF, CFF, CGN Affaires sociales Paroisses Hôpitaux Entretien et transformation des bâtiments	Eclairages Egouts Espaces publics Routes Travaux Voirie Cimetière Services industriels Déchets
<p>Délégations :</p> CSD CIEHL Commission d'impôt CEF FCR (Fonds Culturel Riviera)	<p>Délégations :</p> CODIR ASIC, présidence Conseil d'établissement ASIC Comité EGZEKO Comité LIFT CODINE ONDINE, présidence Bureau et Conseil REVE Comité Passeport Vacances Commission Prévention Riviera CI SIGE	<p>Délégations :</p> CODIR BTI CORAT Agglo Rivelac CIL	<p>Délégations :</p> Commission de la taxe de séjour Fonds soutien sociétés sportives Sociétés locales ASANTE SANA ARAS (Ass. Régionale Action Sociale) Association préparation retraite Triage forestier Unités de sauvetage Lutte contre la grêle PROMOVE CI ASR LPM Conf. régionale des TP Riviera	<p>Délégations :</p> ASR (=> CCH) CODIR Sécurité Riviera (=> CCH) SATOM (=> JLS) CRIDEC (=> JLS) SIGE (=> CMU) GEDERIVIERA (=> JLS)

Structure comptable // dicastères et resp. municipaux

Claude Cherbuin (rempl. Nicole Pointet)	Céline Murisier (rempl. Jean-Pierre Taverney)	Jean-Luc Sansonnens (rempl. Claude Cherbuin)	Nicole Pointet (rempl. Céline Murisier)	Jean-Pierre Taverney (rempl. Jean-Luc Sansonnens)
<p>1 Administration communale</p> <p>101 Conseil communal 102 Municipalité 110 Administration 130 Ressources humaines 190 Service informatique</p> <p>2 Finances</p> <p>200 Bourse communale 210 Impôts 220 Service financier 230 Amortissements, réserve non ventilées</p> <p>6 Police</p> <p>620 Contrôle des habitants</p>	<p>5 Instruction publique et Cultes</p> <p>510 Enseignement primaire et secondaire 540 Orientation professionnelle 560 Service médical et dentaire 570 Camps et participation</p> <p><i>110.3523.00 : Bibliothèque intercommunale</i> <i>710.3522.03 : Ondine - structure d'accueil extra scolaire</i> <i>710.3525.00 : REVE</i></p>	<p>4 Travaux</p> <p>410 Service technique</p> <p>3 Domaines et Bâtiments</p> <p>Nouveaux bâtiments</p> <p><i>160.3193: Commission intercommunale de Lavaux CIL</i> <i>352/358.4359: Revente électricité</i></p>	<p>1 Administration communale</p> <p>160 Tourisme 170 Sports 180 Transports publics</p> <p>3 Domaines et Bâtiments</p> <p>310 Terrains 320 Forêts 330 Vignes 351 Immeuble du Molard 352 Collèges 353 Les Rosiers 354 Bâtiment Voirie 355 Abris PC 356 Refuge forestier 357 Bâtiment Wiesmann (parcelle 20) 358 Salle polyvalente 359 Bâtiment public</p> <p>5 Instruction publique et Cultes</p> <p>580 Temples et cultes</p> <p>7 Sécurité sociale</p> <p>710 Service social, communal + intercommunal 720 Prévoyance sociale cantonale 730 Santé publique 750 Office du travail</p> <p><i>510.3652 Conservatoire de musique</i></p>	<p>4 Travaux</p> <p>430 Routes 440 Parcs, promenades, cimetières 450 Ordures ménagères 460 Réseaux d'égouts 470 Cours d'eau et fontaines</p> <p>6 Police</p> <p>610 Corps de police 630 Police sanitaire et hygiène publique 650 Service défense contre l'incendie</p>

Commune de Jongny - Comptes 2020

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Fonctionnement Résultat	8 740 095.19 62 233.14	8 802 328.33	9 180 200.00	8 876 500.00 303 700.00	8 384 061.19	8 348 759.76 35 301.43
1	Administration générale	1 773 837.69	123 184.30 1 650 653.39	1 850 500.00	56 000.00 1 794 500.00	1 780 688.22	147 506.45 1 633 181.77
2	Finances	1 856 155.35 5 411 811.10	7 267 966.45	1 916 700.00 5 413 300.00	7 330 000.00	1 816 895.40 5 128 947.24	6 945 842.64
3	Domaines et bâtiments	596 754.22 345 973.70	942 727.92	621 000.00 468 200.00	1 089 200.00	432 969.91 417 473.47	850 443.38
4	Travaux	930 760.65	438 616.66 492 143.99	983 800.00	382 000.00 601 800.00	937 525.86	382 884.79 554 641.07
5	Instruction publique et cultes	867 760.05	867 760.05	929 100.00	929 100.00	843 840.60	843 840.60
6	Police	468 975.50	29 833.00 439 142.50	472 200.00	19 300.00 452 900.00	439 903.44	22 082.50 417 820.94
7	Sécurité sociale	2 245 851.73	2 245 751.73	2 406 900.00	2 406 900.00	2 132 237.76	2 132 237.76

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<i>* = commentaire sur page suivante</i>							
0	Fonctionnement	8 740 095.19	8 802 328.33	9 180 200.00	8 876 500.00	8 384 061.19	8 348 759.76
		62 233.14			303 700.00		35 301.43
1	Administration générale	1 773 837.69	123 184.30	1 850 500.00	56 000.00	1 780 688.22	147 506.45
			1 649 889.74		1 794 500.00		1 633 181.77
10	Autorites	248 376.85	70 272.20	286 700.00	33 400.00	277 229.85	47 198.65
101	Conseil communal	28 921.20		30 400.00		32 266.50	
3003.01	Jetons de présence (séances et commissions)	13 620.00		12 800.00		11 840.00	
3030.01	Assurances sociales Conseil Communal	853.95		900.00		840.45	
3050.01	Assurance accident et maladie Conseil communal	13.20		100.00		13.20	
3060.02	Indemnisation et remboursement de frais Autorités	1 735.80		2 800.00		5 200.00	
3099.01	Charges diverses des autorités - Conseil communal	12 698.25		13 800.00		14 372.85	
102	Municipalité	219 455.65	70 272.20	256 300.00	33 400.00	244 963.35	47 198.65
3001.02	Rétributions des autorités (honoraires fixes)	121 692.75		121 700.00		121 693.00	
3030.02	Assurances sociales Municipalité	14 219.35		18 400.00		18 527.05	
3040.02	Caisse de pension Municipalité	21 512.65		23 400.00		23 188.00	
3050.02	Assurance accident et maladie Municipalité	6 068.25		7 400.00		7 515.35	
3060.02	Indemnisation et remboursement de frais Autorités	52 602.65		80 000.00		70 679.95	
3099.02	Charges diverses des autorités - Municipalité	3 360.00		5 400.00		3 360.00	
4359.00 *	Ventes et prestations diverses		44 446.60		33 400.00		47 198.65
4361.00 *	Remboursements de traitements		25 825.60				

Commentaires	
--------------	--

102	Municipalité
4359.00	Ventes et prestations diverses Y compris activités au sein des structures ASR, Ondine et VMCV.
4361.00	Remboursements de traitements Indemnités d'incapacité temporaire de travail.

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
11	Administration	292 934.30	14 149.80	310 800.00	6 600.00	321 579.56	10 172.05
110	Administration générale	292 934.30	14 149.80	310 800.00	6 600.00	321 579.56	10 172.05
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	8 465.40		7 500.00		7 603.65	
3102.00	Livres, journaux et périodiques	1 806.95		2 400.00		1 184.65	
3111.00 *	Mobilier, machines et équipement	4 501.60		3 700.00		4 956.50	
3151.00	Entretien du mobilier, machines et des équipements			1 300.00		59.90	
3170.00	Réceptions et manifestations	9 170.15		18 500.00		42 694.85	
3181.00	Frais de ports et CCP	5 940.65		8 000.00		8 802.81	
3182.00	Frais de téléphones	8 891.05		6 600.00		8 430.60	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	3 675.95		1 000.00		915.30	
3185.00 *	Honoraires et frais d'expertises	40 698.30		38 000.00		10 815.95	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	10 139.05		10 500.00		10 497.35	
3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	5 275.15		5 400.00		5 219.65	
3523.00	Participation charges culture, sport & loisirs	105 473.25		109 300.00		124 511.10	
3528.01	Charges d'économie publique (Promove, CIEHL, SAI)	29 426.80		36 500.00		27 767.25	
3653.00	Aides & subventions - cultures, sport & loisirs	4 470.00		7 100.00		12 720.00	
3654.00	Aide hygiène et santé publique					400.00	
3909.00	Imputations internes diverses	55 000.00		55 000.00		55 000.00	
4313.00	Emoluments administratifs		500.00		2 000.00		1 100.00
4359.00	Ventes et prestations diverses		3 500.00		3 600.00		5 115.80
4360.01	Frais de rappel et de contentieux		1 409.30		1 000.00		1 249.50
4363.00 *	Remboursement de dommages		8 740.50				2 635.95
4390.00	Autres recettes						70.80

Commentaires	
--------------	--

110

Administration générale

3111.00

Mobilier, machines et équipements

Y compris renouvellement de mobilier de bureau (bureau + armoire de rangement).

3185.00

Honoraires et frais d'expertises

Y compris honoraires d'avocat pris en charge par la protection juridique, voir compte 110.4361.00.

4363.00

Remboursement de dommages

Prise en charge d'honoraires d'avocat (110.3185.00) par l'assurance juridique.

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
13	Ressources humaines	872 033.10	30 558.30	878 000.00	16 000.00	851 401.95	46 989.90
130	Ressources humaines	872 033.10	30 558.30	878 000.00	16 000.00	851 401.95	46 989.90
3011.03	Traitement du personnel administratif	383 815.25		383 400.00		380 294.10	
3011.04	Traitement du personnel technique	287 207.35		280 700.00		279 207.05	
3030.03	Assurances sociales Pers. Administratif	36 405.50		35 800.00		35 294.70	
3030.04	Assurances sociales Pers. Technique	26 557.35		26 800.00		25 947.40	
3040.03	Caisse de pension Personnel Administratif	46 472.55		58 000.00		46 776.35	
3040.04	Caisse de pension Personnel Technique	38 458.80		42 200.00		37 707.00	
3050.03	Assurance accident et maladie Personnel Administratif	14 074.35		14 200.00		13 639.75	
3050.04	Assurance accident et maladie Personnel Technique	16 764.30		17 500.00		15 936.95	
3060.03	Indemnisation et remb. de frais Personnel Administratif			500.00		496.90	
3060.04	Indemnisation et remb. de frais Personnel Technique	5 404.55		6 600.00		5 538.90	
3065.04	Frais d'habillement Personnel Technique	1 517.85		4 300.00		2 776.55	
3080.03	Personnel intérimaire Personnel Administratif					1 333.50	
3080.04 *	Personnel intérimaire Personnel Technique	9 898.10					
3090.00	Autres charges autorités et personnel	790.00		800.00		645.00	
3091.01 *	Sécurité au travail			2 200.00		3 968.60	
3091.03	Formation professionnelle du Personnel Administratif	3 213.20		3 500.00		429.60	
3091.04	Formation professionnelle du Personnel Technique	1 453.95		1 500.00		1 409.60	
4361.00 *	Remboursements de traitements		30 558.30		16 000.00		46 989.90
16	Tourisme	49 022.30		48 800.00		55 933.25	4 806.35
160	Tourisme	49 022.30		48 800.00		55 933.25	4 806.35
3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	49 022.30		48 800.00		49 963.65	
3656.00	Aide aménag. du territoire et environnement					5 969.60	
4528.00	Part. de communes à des charges d'économie publique						4 806.35

Commentaires	
--------------	--

130	Ressources humaines
3080.04	Personnel intérimaire Personnel Technique Engagement temporaire pour la conciergerie.
3091.01	Sécurité au travail Comptabilisation des coûts 2020 sur l'exercice 2019.
4361.00	Remboursements de traitements Y compris indemnisations d'assurances perte de gain (maladie et protection civile).

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
17	Sports	37 937.40	8 204.00	40 600.00			
170	Sports	37 937.40	8 204.00	40 600.00			
3523.00	Participation charges culture, sport & loisirs	33 787.40		35 200.00			
3653.00	Aides & subventions - cultures, sport & loisirs	4 150.00		5 400.00			
4653.00 *	Participation et subvention de tiers pour le sport		8 204.00				
18	Transports publics	137 537.40		151 400.00		121 556.00	
180	Transports publics	137 537.40		151 400.00		121 556.00	
3517.00	Part à des charges cantonales de trafic	132 793.20		147 500.00		116 292.40	
3527.01	Participation charges trafic - Bus du Petit Prince	874.20		1 300.00		1 053.60	
3527.02	Participation charges trafic - Flexicard	3 370.00		1 800.00		1 780.00	
3657.00	Aides & subventions - trafic et énergie	500.00		800.00		2 430.00	
19	Service informatique	135 996.34		134 200.00		152 987.61	38 339.50
190	Service informatique	135 996.34		134 200.00		152 987.61	38 339.50
3101.01	Imprimés et fournitures de bureau (informatique)	425.40		1 700.00		1 322.00	
3111.01	Achat et renouvellement de matériel informatique	46 006.00		47 000.00		52 663.80	
3156.20	Copieur multifonctions - leasing, copies, entretien	9 827.94		14 000.00		18 177.61	
3156.21	Entr. d'équipement et matériel spécialisé - Hardware	473.90		300.00		473.90	
3156.22 *	Entr. d'équipement et matériel spécialisé - Software	46 355.80		38 700.00		61 476.15	
3156.23	Entr. d'équipement et matériel spécialisé - Licences	4 407.30		4 000.00		1 374.15	
3313.00 *	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	17 500.00		17 500.00		17 500.00	
3809.00	Attributions fonds de réserve et renouv.	11 000.00		11 000.00			
4801.00	Prélèvement fonds de réserves						38 339.50

Commentaires	
--------------	--

170

Sports

4653.00 Participation et subvention de tiers pour le sport
Subside du fonds du sports vaudoise pour le stade de la Saussaz.

190

Service informatique

3156.22 Entretien d'équipement et matériel spécialisé - Software
Y compris coût de mise à jour du logiciel de gestion des séance de municipalité pour fr. 7'696.20.

3313.00

Amortissements des machines, mobilier et véhicules
Amortissement ordinaire du logiciel de gestion communal.ch (Préavis 10/2015).

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Finances	1 856 155.35	7 267 966.45	1 916 700.00	7 330 000.00	1 816 895.40	6 945 842.64
		5 411 811.10		5 413 300.00		5 128 947.24	
20	Comptabilité générale	5 568.95	995.30	6 300.00	2 100.00	5 709.00	462.00
200	Comptabilité générale	5 568.95	995.30	6 300.00	2 100.00	5 709.00	462.00
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	5 525.00		5 700.00		5 665.00	
3301.00	Amortissements des créances et débiteurs	43.95		600.00		44.00	
4809.02	Prélèv. provision pour défalcation et débiteurs douteux		995.30		2 100.00		462.00
21	Impôts	145 894.38	6 776 936.43	81 500.00	6 861 900.00	211 086.25	6 529 279.69
210	Impôts	145 894.38	6 776 936.43	81 500.00	6 861 900.00	211 086.25	6 529 279.69
3187.00	Emoluments - frais de perception	47 235.98		60 000.00		56 765.52	
3210.01	Intérêts bonifiés et compensatoires	1 901.81		1 500.00		1 661.39	
3301.00 *	Amortissements des créances et débiteurs	5 103.87		20 000.00		67 105.17	
3809.01 *	Attributions prov. débiteurs douteux	91 652.72				85 554.17	
4001.00	Impôt sur le revenu		4 629 092.49		4 700 000.00		4 545 266.94
4002.00	Impôt sur la fortune		712 082.44		710 000.00		715 738.85
4003.00	Impôt à la source		105 212.06		30 000.00		46 573.95
4004.00	Impôt sur la dépense		65 358.40		150 000.00		88 300.65
4011.00 *	Impôt sur le bénéfice pers. morales		-4 833.00		50 000.00		-159 801.15
4012.00	Impôt sur le capital pers. morales		5 043.10		200.00		5 301.55
4013.00	Impôt compl. sur immeubles pers. morales		-4 704.55		10 000.00		15 374.25
4020.00	Impôt foncier		499 533.85		475 000.00		475 431.45
4040.00	Droits de mutation		362 478.35		253 900.00		344 329.90
4050.00	Impôts successions et donations		24 912.40		116 100.00		65 561.70
4060.00	Impôts sur les chiens		8 600.00		9 000.00		9 200.00
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons				2 000.00		3 858.20
4101.00	Patentes de boisson et tabac		97.25				
4111.00	Concessions d'util. - Energiapro et Romande Energie		40 313.40		42 200.00		42 108.10

Commentaires	
--------------	--

210	Impôts
3301.00	Amortissement des créances et débiteurs Selon décompte de l'Administration Cantonale des Impôts (ACI), compensé par un prélèvement dans le fond pour débiteur douteux, voir compte 210.4809.02.
3809.01	Attribution prov. débiteurs douteux Chiffre communiqué par l'ACI.
4011.00	Impôt sur le bénéfice des pers. morales Correction suite à la taxation d'entreprises ayant effectués des acomptes trop élevés.

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4221.00	Intérêts de retard et compensatoires		36 123.97		35 000.00		53 441.53
4410.00	Impôt sur les gains immobiliers		290 352.55		256 700.00		176 221.30
4414.00	Part communale à l'impôt frontaliers		2 144.65		1 800.00		1 555.20
4519.00 *	Participation cantonale - compensation RFFA		25.20				33 712.10
4809.02 *	Prélèv. provision pour défalcation et débiteurs douteux		5 103.87		20 000.00		67 105.17
22	Service financier	1 704 692.02	490 034.72	1 828 900.00	466 000.00	1 600 100.15	416 100.95
220	Service financier	1 704 692.02	490 034.72	1 828 900.00	466 000.00	1 600 100.15	416 100.95
3183.00	Frais bancaires	1 410.71		1 600.00		1 682.52	
3185.00 *	Honoraires et frais d'expertises	1 093.33		800.00		2 352.61	
3220.00	Intérêts dettes à long terme	34 582.23		82 200.00		30 802.22	
3220.01	Intérêts sur emprunt - achat parcelle 20 (P14-2013)	14 277.75		14 500.00		15 527.80	
3510.00	Péréquation - fonds de péréquation	1 727 492.00		1 729 800.00		1 657 108.00	
3510.01 *	Péréquation - solde final exercice précédent	-74 164.00				-107 373.00	
4221.01	Revenus sur emprunts à court terme		754.17				4 153.89
4222.00	Revenus des capitaux du PF		18 875.00		18 800.00		18 875.00
4390.00	Autres recettes		846.18		1 900.00		1 883.75
4393.00	Escompte sur factures fournisseurs		1 119.37		300.00		220.31
4510.00	Péréquation - fonds de péréquation		468 440.00		445 000.00		390 968.00

Commentaires	
--------------	--

4519.00	Participation cantonale - compensation RFFA Distribution de l'indemnisation fédérale suite au refus populaire de la Réforme de l'Imposition des Entreprises (RIE3).
4809.02	Prélèvement sur provision pour défalcation et débiteurs Pertes sur débiteurs (compte 210.3301.00) ainsi qu'ajustement annuel de la provision en fonction des créances litigieuses identifiées par l'ACI.
220	Service financier
3185.00	Honoraires et frais d'expertises Commission de courtage (emprunts à court/long terme).
3510.01	Péréquation - solde final exercice précédent Différence entre l'estimation des charges au 31.12.2019 et le décompte final de péréquation 2019.

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Domaines et bâtiments	596 754.22	942 727.92	621 000.00	1 089 200.00	432 969.91	850 443.38
		345 973.70		468 200.00		417 473.47	
30	Voirie et conciergerie	25 098.47		27 100.00		27 203.65	
300	Service voirie et conciergerie	25 098.47		27 100.00		27 203.65	
3114.00	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien	13 290.57		12 900.00		15 928.90	
3135.01	Achats de matières premières brutes et travaillées	1 977.95		2 000.00		1 580.30	
3155.00	Entr. véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	8 525.50		8 900.00		7 190.50	
3163.00	Location d'objets mobiliers - machines			1 500.00		531.25	
3182.00	Frais de téléphones	1 304.45		1 800.00		1 972.70	
31	Terrains		410.00		400.00		410.00
310	Terrains		410.00		400.00		410.00
4232.00	Location de terrains		410.00		400.00		410.00
32	Forêts et pâturages	21 203.70	24 508.55	25 100.00	21 700.00	21 737.75	12 733.80
320	Forêts	21 203.70	24 508.55	25 100.00	21 700.00	21 737.75	12 733.80
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises			300.00			
3146.00	Entretien des chemins forestiers	8.00		2 000.00		429.20	
3189.00	Travaux exécutés par des tiers	16 963.30		17 500.00		17 635.55	
3189.01	Frais divers	191.50		800.00		209.00	
3526.00	Participation charges salariales - Garde de triage	3 790.90		4 000.00		2 714.00	
3809.03 *	Attribution réserve remplacement arbres	250.00		500.00		750.00	
4319.00	Emoluments administratifs divers		250.00		500.00		750.00
4359.00	Ventes et prestations diverses		24 258.55		20 700.00		11 415.05
4518.00	Participations cantonales - forêts				500.00		568.75

Commentaires

320

Forêts

3809.03

Attribution réserve remplacement arbres

Attribution des dispenses de remplacement, voir compte 320.4319.00.

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	Vignes	22 355.32	15 768.45	25 800.00	30 100.00	26 053.00	23 123.70
330	Vignes	22 355.32	15 768.45	25 800.00	30 100.00	26 053.00	23 123.70
3121.00	Achats et consommation d'eau	564.50		600.00		330.50	
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	382.37		800.00		376.30	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments			500.00			
3170.00	Réceptions et manifestations					3 000.00	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	908.70		900.00		875.60	
3189.00	Travaux exécutés par des tiers	20 249.60		22 500.00		21 306.90	
3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	119.45		100.00		32.80	
3526.02	Participation charges - Groupement défense grêle	130.70		400.00		130.90	
4359.00 *	Ventes et prestations diverses		15 768.45		30 100.00		23 123.70
35	Bâtiments communaux	528 096.73	902 040.92	543 000.00	1 037 000.00	357 975.51	814 175.88
351	Le Molard	47 566.85	87 959.50	44 200.00	120 600.00	50.70	
3121.00	Achats et consommation d'eau	630.90		2 500.00			
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	203.95		1 500.00			
3124.01	Frais de chauffage - appartements vides			2 000.00			
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises			300.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	5 677.20		16 000.00			
3182.00	Frais de téléphones			600.00			
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	11 787.95		11 700.00			
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2 366.85		3 100.00		50.70	
3191.00	Impôts et taxes			3 500.00			
3803.00	Attribution au fonds de rénovation des bâtiments	26 900.00		3 000.00			
4231.00	Loyers des bâtiments du patrimoine financier		87 499.50		120 400.00		
4390.00	Autres recettes		460.00		200.00		

Commentaires	
--------------	--

330	Vignes
4359.00	Ventes et prestations diverses Diminution des prix du raisin.

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352	Collèges	121 334.90	300 411.20	125 200.00	300 600.00	90 380.75	294 662.50
3111.00	Mobilier, machines et équipement					1 863.55	
3113.00 *	Mobilier, machines et équipement	2 517.80		1 300.00			
3121.00	Achats et consommation d'eau	1 005.40		1 500.00		768.55	
3122.00	Achats et consommation de gaz	25 382.95		24 000.00		24 250.70	
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	4 013.80		4 600.00		4 185.30	
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	1 777.95		2 200.00		659.15	
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	2 955.15		3 600.00		3 950.55	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	41 525.10		42 500.00		36 856.45	
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	16 428.70		17 100.00		800.45	
3182.00	Frais de téléphones	1 088.50		1 600.00		1 189.95	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	4 080.40		4 900.00		4 856.05	
3191.00	Impôts et taxes	62.60		300.00		242.10	
3312.00 *	Amortissements des bâtiments et constructions	20 496.55		21 600.00		10 757.95	
4351.00	Vente d'énergie		4 227.40		3 600.00		4 079.05
4363.00	Remboursement de dommages						1 089.60
4390.00	Autres recettes		113.80				
4522.00	Participations comm/intercommunales - cercle scolaire		296 070.00		297 000.00		289 493.85
353	Les Rosiers	19 580.40	50 325.00	24 600.00	63 700.00	195.00	
3121.00	Achats et consommation d'eau			1 200.00			
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	199.20		800.00		142.20	
3124.01	Frais de chauffage - appartements vides			500.00			
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises			200.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	1 198.85		8 500.00			
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	5 118.60		6 300.00			
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1 063.75		2 600.00		52.80	
3191.00	Impôts et taxes			2 000.00			
3803.00	Attribution au fonds de rénovation des bâtiments	12 000.00		2 500.00			
4231.00	Loyers des bâtiments du patrimoine financier		50 325.00		63 700.00		

Commentaires	
--------------	--

352	Collèges
3113.00	Mobilier, machines et équipement Achat d'une nouvelle machine à laver au salon lavoir.
3312.00	Amortissements des bâtiments et constructions Amortissements ordinaires des investissements suivants : remplacement de la chaudière fr. 9'500.- (Préavis 09/2017) et Création d'une salle de classe au collège 1900 fr. 10'996.55 (Préavis 01/2019).

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
354	Bâtiment de voirie	14 717.35	27 068.37	16 200.00	30 600.00	14 218.25	35 880.83
3121.00	Achats et consommation d'eau	323.75		700.00		396.05	
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	1 024.00		1 100.00		908.05	
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	777.35		800.00		673.60	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	2 271.85		2 900.00		1 793.40	
3161.00	Loyers	9 600.00		9 600.00		9 600.00	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	677.80		1 000.00		798.25	
3191.00	Impôts et taxes	42.60		100.00		48.90	
4271.02	Loyer bâtiments du PA - appartement + carnotzet		2 950.00		6 300.00		11 750.00
4390.00	Autres recettes		118.37		300.00		130.83
4909.00	Imputations internes diverses		24 000.00		24 000.00		24 000.00
355	Abris PC	305.35		600.00		311.50	
3121.00	Achats et consommation d'eau	222.50		300.00		222.50	
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	82.85		100.00		89.00	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments			200.00			
356	Refuge	8 886.00	7 676.00	11 900.00	13 400.00	5 477.20	13 947.90
3121.00	Achats et consommation d'eau	605.55		800.00		654.85	
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	652.00		1 000.00		477.30	
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	79.15		400.00		286.25	
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	490.60		1 700.00		496.85	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	6 036.50		7 200.00		2 781.50	
3155.00 *	Entr. véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	368.65					
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	633.55		700.00		760.45	
3191.00	Impôts et taxes	20.00		100.00		20.00	
4271.05	Loyer bâtiments du PA		7 650.00		13 000.00		13 610.00
4390.00	Autres recettes		26.00		400.00		337.90

Commentaires	
--------------	--

356	Refuge
3155.00	Entretien véhicules, engins auto-moteurs et accessoires Réparation de la monobrosse.

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357	Les Cerisiers	41 623.80	68 850.00	50 500.00	146 500.00	27 050.70	
3121.00	Achats et consommation d'eau			4 000.00			
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	631.90		2 000.00			
3124.01	Frais de chauffage - appartements vides			3 000.00			
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises			800.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	5 908.20		16 000.00			
3182.00	Frais de téléphones			600.00			
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	10 534.55		14 000.00			
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1 949.15		3 100.00		50.70	
3191.00	Impôts et taxes			4 000.00			
3303.00	Amortissement des terrains et bâtiments (PF)					27 000.00	
3803.00	Attribution au fonds de rénovation des bâtiments	22 600.00		3 000.00			
4231.00	Loyers des bâtiments du patrimoine financier		68 850.00		146 300.00		
4390.00	Autres recettes				200.00		
358	Salle polyvalente	217 860.73	280 230.85	212 300.00	281 200.00	170 431.85	283 116.65
3113.00 *	Mobilier, machines et équipement	44 210.15		3 000.00		7 461.75	
3113.01	Mobilier, machines et équipement ONDINE	518.90		3 500.00		4 705.00	
3121.00	Achats et consommation d'eau	1 577.15		1 200.00		1 100.40	
3122.00	Achats et consommation de gaz	17 070.00		22 200.00		18 052.25	
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	6 661.75		7 000.00		8 091.60	
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	2 040.55		2 000.00		1 395.40	
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	2 035.85		1 500.00		2 559.15	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	96 530.13		123 600.00		81 783.20	
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs			1 400.00			
3153.00 *	Entretien mobilier et équipements pour autres locaux	19 194.30		16 700.00		15 059.60	
3182.00	Frais de téléphones	733.20		800.00		929.15	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	9 319.25		11 400.00		11 306.55	
3191.00	Impôts et taxes	169.50		200.00		187.80	
3312.00 *	Amortissements des bâtiments et constructions	17 800.00		17 800.00		17 800.00	

Commentaires	
--------------	--

358	Salle polyvalente
------------	--------------------------

3113.00	Mobilier, machines et équipement Installation d'une sonorisation professionnelle fr. 41'294.35.
---------	--

3153.00	Entretien mobilier et équipements pour autres locaux Y compris réparation d'un panier de basketball remboursée par l'auteur du sinistre, voir compte 358.4363.
---------	---

3312.00	Amortissements des bâtiments et constructions Amortissements ordinaire de la mise aux normes de l'UAPE (Préavis 02/2017)
---------	---

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4271.03	Loyer bâtiments du PA - grande salle		340.00		1 800.00		1 957.60
4271.06	Loyer bâtiments du PA - Ondine		37 965.00		38 000.00		37 965.00
4351.00	Vente d'énergie		7 664.00		6 000.00		7 475.70
4363.00 *	Remboursement de dommages		2 621.85				4 177.45
4521.00	Participations comm/intercommunales - local pompier		20 440.00		20 400.00		20 440.00
4522.00	Participations comm/intercommunales - cercle scolaire		211 200.00		215 000.00		207 826.15
4801.00	Prélèvement fonds de réserves						3 274.75
359	Bâtiment public	56 221.35	79 520.00	57 500.00	80 400.00	49 859.56	186 568.00
3111.00	Mobilier, machines et équipement	42.30		1 000.00			
3121.00	Achats et consommation d'eau	287.00		300.00		283.45	
3122.00	Achats et consommation de gaz	4 985.05		3 600.00		4 613.05	
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	4 792.00		3 000.00		3 684.15	
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	120.80		2 500.00		1 837.26	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	26 091.90		26 300.00		23 329.90	
3182.00	Frais de téléphones			300.00		242.35	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2 382.30		2 900.00		2 849.40	
3191.00	Impôts et taxes	20.00		100.00		20.00	
3312.00	Amortissements des bâtiments et constructions	17 500.00		17 500.00		13 000.00	
4271.04	Loyer bâtiments du PA (ex Poste)		10 120.00		11 000.00		117 168.00
4271.06	Loyer bâtiments du PA - Ondine		14 400.00		14 400.00		14 400.00
4909.00	Imputations internes diverses		55 000.00		55 000.00		55 000.00

Commentaires	
--------------	--

4363.00	Remboursement de dommages Réparation du panier de basketball fr. 1'927.20 et indemnisation suite à effraction de la Rotonde fr. 694.65.
---------	--

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Travaux	930 760.65	438 616.66	983 800.00	382 000.00	937 525.86	382 884.79
			492 143.99		601 800.00		554 641.07
41	Service technique	264 452.05	67 144.35	279 300.00	15 500.00	295 722.50	34 030.00
410	Bureau Technique Intercommunal	264 452.05	67 144.35	279 300.00	15 500.00	295 722.50	34 030.00
3102.01	Avis d'enquêtes	2 864.90		3 500.00		5 700.10	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	10 449.70		20 000.00		13 632.55	
3316.00	Amortissements d'autres dépenses					17 000.00	
3526.01	Participation - Bureau Technique Intercommunal	251 137.45		255 800.00		259 389.85	
4313.00	Emoluments administratifs		58 683.80		12 000.00		32 630.00
4362.00	Remboursement de frais		8 460.55		3 500.00		1 400.00
43	Routes	234 322.22	11 633.25	263 900.00	18 000.00	271 174.50	18 919.35
430	Routes	234 322.22	11 633.25	263 900.00	18 000.00	271 174.50	18 919.35
3114.00	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien	1 614.85		3 000.00		4 900.00	
3123.01	Eclairage public - luminis contrat d'exploitation	9 233.25		9 200.00		9 111.40	
3123.02	Eclairage public - consommation	15 839.20		16 000.00		14 819.50	
3124.00	Achats et consommation de combustibles	5 652.25		6 500.00		7 324.40	
3135.00	Produits de déneigement: sel et matières premières	1 113.20		6 000.00		6 928.20	
3142.00	Entretien du réseau routier	96 195.87		114 000.00		120 751.15	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	6 462.00		10 000.00		8 592.25	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	4 029.70		4 400.00		4 281.60	
3191.00	Impôts et taxes	1 045.00		300.00			
3311.00 *	Amort. d'ouvrages de génie civil et d'assainissement	46 836.90		48 200.00		48 166.00	
3313.00 *	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	22 300.00		22 300.00		22 300.00	
3909.00	Imputations internes diverses	24 000.00		24 000.00		24 000.00	
4272.00	Location affichages publics		3 000.00		3 000.00		3 000.00
4272.02	Redevances de parcage				9 000.00		
4359.00	Ventes et prestations diverses		8 633.25		6 000.00		12 899.10
4363.00	Remboursement de dommages						3 020.25

Commentaires

430	Routes
3311.00	Amortissements d'ouvrages de génie civil et d'assainissement Amortissements ordinaires des investissements suivants : construction d'un trottoir sur la RC 748d + 749b fr. 35'000.- (Préavis 4/2007), des modérateurs de trafic fr. 8'166.- (Préavis 8/2004) et des aménagements communaux à la Rte des Monts fr. 3'670.90 (Préavis 21/2016).
3313.00	Amortissements des machines, mobilier et véhicules Amortissement ordinaire du véhicule porte-outils (Préavis 03/2017).

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44	Parcs. promenades cimetières	48 749.23	3 000.00	58 200.00		14 105.81	
440	Parcs, promenades et cimetière	48 749.23	3 000.00	58 200.00		14 105.81	
3134.00	Approvisionnements des domaines et jardins	14 000.10		15 900.00		6 168.90	
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	34 602.98		42 100.00		7 766.11	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	146.15		200.00		170.80	
4272.01	Concessions d'inhumation, cimetière		3 000.00				
45	Ordures ménagères	316 974.35	291 079.16	300 000.00	269 600.00	296 823.55	270 275.94
450	Ordures ménagères et déchets	317 437.25	291 079.16	300 000.00	269 600.00	296 823.55	270 275.94
3114.01	Achats de conteneurs / Molok	15 172.55		15 500.00		11 255.45	
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	992.25		1 500.00		2 655.66	
3156.01	Entr. matériel spécialisé - moloks et containers	6 939.90		7 700.00			
3181.00	Frais de ports et CCP	787.70		1 200.00		858.79	
3185.00 *	Honoraires et frais d'expertises	4 334.80		2 000.00		1 897.85	
3188.01	Frais d'élimination - ordures ménagères	46 819.05		44 000.00		45 698.25	
3188.02 *	Frais d'élimination - déchetterie	61 550.95		49 600.00		58 840.20	
3188.03	Frais d'élimination - déchets compost	70 273.40		75 000.00		70 641.60	
3188.04 *	Frais d'élimination - papier/carton	74 446.45		68 500.00		69 726.95	
3188.05	Frais d'élimination - verre	16 168.85		14 500.00		15 830.80	
3301.00	Amortissements des créances et débiteurs	951.35		1 500.00		418.00	
3311.00 *	Amort. d'ouvrages de génie civil et d'assainissement	19 000.00		19 000.00		19 000.00	
4342.00	Taxes forfaitaires d'élimination O.M.		155 506.98		159 000.00		152 450.50
4342.01	Taxes causales - rétrocession taxe au sac		79 048.48		63 000.00		66 429.35
4359.00	Ventes et prestations diverses				1 000.00		416.00
4359.02	Ventes et prestations diverses soumises à TVA		2 700.65		1 200.00		1 071.69
4526.00	Participations comm/intercommunales - verre/papier		53 823.05		45 400.00		49 908.40

Commentaires	
--------------	--

450	Ordures ménagères et déchets
3185.00	Honoraires et frais d'expertises Augmentation des mutations/délivrances de cartes déchetterie.
3188.02	Frais d'élimination - Déchetterie Selon comptes établis par la commune de Corsier.
3188.04	Frais d'élimination - papier/carton Facturation de la valorisation du papier par Retripa autre fois indemnisée.
3311.00	Amortissements d'ouvrages de génie civil et d'assainissement Amortissement ordinaire des conteneurs Moloch (Préavis 8/2009).

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	Réseau d'égouts	65 759.90	65 759.90	78 900.00	78 900.00	59 659.50	59 659.50
460	Réseau d'égouts	65 759.90	65 759.90	78 900.00	78 900.00	59 659.50	59 659.50
3144.00	Entretien des canalisations	47 072.65		60 000.00		21 783.55	
3181.00	Frais de ports et CCP	414.75		500.00		400.05	
3187.00	Emoluments - frais de perception	1 072.50		1 200.00		1 072.50	
3311.00 *	Amort. d'ouvrages de génie civil et d'assainissement	17 200.00		17 200.00		12 200.00	
3811.00	Attribution fonds réserve collecteurs					24 203.40	
4341.00	Taxes uniques de raccordement		27 285.00		5 000.00		29 730.00
4342.02	Taxes périodiques d'utilisation - égouts		27 921.60		30 000.00		29 929.50
4811.00 *	Prélèvements sur financements spéciaux - épuration		10 553.30		43 900.00		
47	Cours d'eau et fontaines	40.00		3 500.00		40.00	
470	Cours d'eau et fontaines	40.00		3 500.00		40.00	
3147.00	Entr. des cours d'eau, lacs et ouvrages de protection	40.00		3 500.00		40.00	
5	Instruction publique et cultes	867 760.05		929 100.00		843 840.60	
			867 760.05		929 100.00		843 840.60
51	Enseignement primaire et secondaire	816 445.55		887 500.00		800 592.30	
510	Enseignement primaire et secondaire	816 445.55		887 500.00		800 592.30	
3116.00	Achats d'équipement et de matériel spécialisé	3 445.40		12 200.00		18 781.10	
3152.00	Entretien du mobilier scolaire			800.00		197.40	
3170.00	Réceptions et manifestations	2 060.05		3 900.00		3 078.70	
3522.00	Participation charges - Cercle scolaire de Corsier	785 693.10		845 000.00		752 910.10	
3652.00	Aides & subventions enseignement - Conservatoire	25 247.00		25 600.00		25 625.00	

Commentaires

460	Réseaux d'égouts
3311.00	Amortissements d'ouvrages de génie civil et d'assainissement Amortissements ordinaires des investissements suivants : En Faug/Au Reposoir - gainage des collecteurs EC-EU fr. 6500.- (Préavis 2/2016), Ch. Du Frêne / canalisation eaux usées fr. 3'000.- (Préavis 3/2018), Nant / redimensionnement collecteur EC/EU fr. 2'700.- (Préavis 8/2018) et Crosettes - gainage collecteur EC fr. 5'000.- (Préavis 05/2019).
4811.00	Prélèvement sur financements spéciaux - épuration Attribution au fonds épurations des eaux (9280.08). Solde du 01.01.2020 fr. 374'303.36 Prélèvement 2020 fr. 10'553.30 Solde au 31.12.2020 fr. 363'750.06

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
54	Orientation professionnelle	1 349.15		1 400.00		1 403.50	
540	Orientation professionnelle	1 349.15		1 400.00		1 403.50	
3522.01	Participation charges - Participation OSP EST	1 349.15		1 400.00		1 403.50	
58	Temples et cultes	49 965.35		40 200.00		41 844.80	
580	Temples et cultes	49 965.35		40 200.00		41 844.80	
3652.01 *	Aides & subventions cultes - paroisses protestantes	21 804.25		17 900.00		20 572.70	
3652.02 *	Aides & subventions - paroisses catholiques	28 161.10		22 300.00		21 272.10	
6	Police	468 975.50	29 833.00	472 200.00	19 300.00	439 903.44	22 082.50
			439 142.50		452 900.00		417 820.94
61	Corps de police	420 009.70		432 500.00		390 352.54	
610	Corps de police	420 009.70		432 500.00		390 352.54	
3123.03	Achats et consomm. d'électricité - signalisation routière	324.00		700.00		432.90	
3143.00 *	Entretien signalisation routière et de l'éclairage public	19 196.76		12 000.00		11 014.88	
3511.00	Réforme Police VD	112 854.00		112 200.00		106 645.00	
3511.01	Réforme Police VD - décompte de l'exercice précédent	-12 315.00				-10 345.00	
3521.00	Participation charges Ass. Sécurité Riviera (ASR)	299 949.94		307 600.00		282 604.76	

Commentaires	
--------------	--

580	Temples et cultes
------------	--------------------------

3652.01	Aides et subventions cultes - paroisses protestantes Selon décompte établi par la commune de Chardonne.
---------	--

3652.02	Aides et subventions - paroisses catholiques Selon décompte établi par la commune de Chardonne.
---------	--

610	Corps de police
------------	------------------------

3143.00	Entretien de la sign. Routière et de l'éclairage public Y compris déplacement d'une chambre d'éclairage Ch. Du Parc/Rte de Châtel-St-Denis fr. 8'500.-.
---------	--

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62	Contrôle des habitants	9 349.60	23 670.00	7 900.00	19 300.00	9 313.10	22 082.50
620	Contrôle des habitants	9 349.60	23 670.00	7 900.00	19 300.00	9 313.10	22 082.50
3187.01	Cartes d'identité	1 544.10		1 600.00		1 708.10	
3187.02	Permis de séjour, établiss. et divers	7 805.50		6 000.00		7 605.00	
3187.04	Emoluments - LHR			300.00			
4311.00	Emoluments de chancellerie		9 197.00		7 000.00		8 160.00
4312.01	Emoluments CHB - CID et passeports		2 778.00		2 800.00		2 666.00
4312.02	Emoluments CHB - permis de séjour		11 695.00		9 500.00		11 256.50
63	Police sanitaire et hygiène publique	24 270.35		25 800.00		28 000.70	
630	Police sanitaire et hygiène publique	24 270.35		25 800.00		28 000.70	
3524.00	Hygiène & santé pub. - taches spéciales SIGE	20 633.25		22 000.00		23 388.20	
3524.01	Hygiène & santé pub. - équarissage, fourrière	1 001.50		800.00		14.25	
3524.02	Hygiène & santé pub. - inhumations	2 635.60		3 000.00		4 598.25	
65	Défense contre l'incendie	15 345.85	6 163.00	6 000.00		12 237.10	
650	Défense contre l'incendie	15 345.85	6 163.00	6 000.00		12 237.10	
3144.01	Entretien des bornes hydrantes	15 345.85		6 000.00		12 237.10	
4651.00 *	Participation et subventions de tiers		6 163.00				

Commentaires

650	Défense contre l'incendie
4651.00	Participation et subvention de tiers
	Participation financière de l'ECA au réseau d'eau.

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Sécurité sociale	2 245 851.73		2 406 900.00		2 132 237.76	
			2 245 851.73		2 406 900.00		2 132 237.76
71	Service social intercommunal	646 240.63		514 400.00		338 259.06	
710	Service social intercommunal	646 240.63		514 400.00		338 259.06	
3170.00	Réceptions et manifestations	2 525.60		12 900.00		11 342.85	
3522.03 *	Ondîne - structure d'accueil extra scolaire	241 986.47		184 500.00		162 559.42	
3525.00 *	Charges sociales et prévoyance sociale (REVE, RAS)	389 310.70		300 300.00		150 935.40	
3655.01	Aides & subventions - prévoyance sociale	2 124.00		5 700.00		3 376.00	
3655.02	Subvention taxes déchets - directives communales	10 293.86		11 000.00		10 045.39	
72	Prévoyance sociale cantonale	1 574 009.00		1 885 500.00		1 783 966.00	
720	Prévoyance sociale cantonale	1 574 009.00		1 885 500.00		1 783 966.00	
3515.00 *	Participation à la cohésion sociale	1 794 919.00		1 877 500.00		1 774 844.00	
3515.01	Participation à la cohésion sociale - exercice précédent	-228 630.00				-141 066.00	
3525.01	Particip. charges sociale - Contribution socle à la FAJE	7 720.00		8 000.00		7 680.00	
3655.00	Aides & subventions prévoyance sociale - AVASAD					142 508.00	
73	Santé publique	13 314.95					
731 *	Covid 19	13 314.95					
3090.00	Autres charges autorités et personnel	1 562.15					
3111.00	Mobilier, machines et équipement	2 786.65					
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	619.45					
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	4 666.60					
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	2 002.15					
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	7.95					
3654.00 *	Aide hygiène et santé publique	1 670.00					

Commentaires	
--------------	--

710	Service social intercommunal
------------	-------------------------------------

3522.03	Ondine - structure d'accueil extra scolaire Baisse significative de la participation des parents due à la pandémie.
---------	--

3525.00	Participation charges sociale et prévoyance sociale (REVE, RAS) Solde du déficit 2019 du réseau REVE fr. 51'135.-.
---------	---

720	Particip. cant. prévoyance sociale
------------	---

3515.00	Participation à la cohésion sociale Charges liées : 2e et 3e couche de financement. Conséquence des rendements fiscaux enregistrés durant l'exercice, voir section 210.
---------	---

731	Covid 19
------------	-----------------

Divers	Montants isolés afin d'être en mesure d'évaluer les coûts directement liés à la covid19.
--------	--

3654.00	Aide hygiène et santé publique Abandon de 2 mois de loyer commercial.
---------	--

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
75	Office du travail	12 287.15		7 000.00		10 012.70	
750	Office du travail	12 287.15		7 000.00		10 012.70	
3528.00 *	Participation charges - Inspectorat du travail	12 287.15		7 000.00		10 012.70	

Commentaires	
--------------	--

750	Office du travail
3528.00	Participations charges - Inspectorat du travail Selon décompte établi par la commune de Vevey.

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
	Charges	8 740 095.19	9 180 200.00	8 384 061.19
30	Autorités et personnel	1 121 971.10	1 164 700.00	1 128 631.80
3001	Rétributions des autorités (honoraires fixes)	121 692.75	121 700.00	121 693.00
3003	Jetons de présence	13 620.00	12 800.00	11 840.00
3011	Traitement du personnel	671 022.60	664 100.00	659 501.15
3030	Assurances sociales	78 036.15	81 900.00	80 609.60
3040	Caisse de pension et de prévoyance	106 444.00	123 600.00	107 671.35
3050	Assurances accidents et maladie	36 920.10	39 200.00	37 105.25
3060	Indemnisation et remboursement de frais	59 743.00	89 900.00	81 915.75
3065	Frais d'habillement	1 517.85	4 300.00	2 776.55
3080	Personnel intérimaire facturés par tiers	9 898.10		1 333.50
3090	Autres charges autorités et personnel	2 352.15	800.00	645.00
3091	Formation professionnelle du personnel	4 667.15	7 200.00	5 807.80
3099	Charges diverses des autorités	16 058.25	19 200.00	17 732.85
31	Biens, services, marchandises	1 397 298.99	1 528 400.00	1 291 161.82
3101	Imprimés et fournitures de bureau	8 890.80	9 200.00	8 925.65
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	4 671.85	5 900.00	6 884.75
3111	Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau	53 336.55	51 700.00	59 483.85
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	47 246.85	7 800.00	12 166.75
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	30 077.97	31 400.00	32 084.35
3116	Achats équipement et matériel scolaire	3 445.40	12 200.00	18 781.10
3121	Achats et consommation d'eau	5 216.75	13 100.00	3 756.30
3122	Achats et consommation de gaz	47 438.00	49 800.00	46 916.00
3123	Achats et consommation d'électricité	43 657.90	47 000.00	41 941.40
3124	Achats et consommation de combustibles	5 652.25	12 000.00	7 324.40
3130	Autres fournitures et marchandises	6 012.52	11 000.00	7 210.02
3133	Achats de produits de nettoyage	10 925.55	7 600.00	7 680.15
3134	Approvisionnements domaines et jardins	14 000.10	15 900.00	6 168.90

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
3135	Produits de déneigement	3 091.15	8 000.00	8 508.50
3141	Entretien du bâtiment	187 241.88	243 700.00	146 544.45
3142	Routes entretien	96 195.87	114 000.00	120 751.15
3143	Routes entr. et amélior. éclairage publ.	19 196.76	12 000.00	11 014.88
3144	Entretien des canalisations	62 418.50	66 000.00	34 020.65
3145	Entretien des parcs et zones de loisirs	51 039.63	60 600.00	8 566.56
3146	Entretien forêts, alpages et vignes	8.00	2 000.00	429.20
3147	Entretien des cours d'eau	40.00	3 500.00	40.00
3151	Entretien mobilier et matériel		1 300.00	59.90
3152	Entretien du mobilier scolaire		800.00	197.40
3153	Entretien du mobilier autres locaux	19 194.30	16 700.00	15 059.60
3155	Entretien véhicule du feu	8 894.15	8 900.00	7 190.50
3156	Entretien d'équipement et de matériel spécialisés	68 004.84	64 700.00	81 501.81
3161	Loyers et fermages	9 600.00	9 600.00	9 600.00
3163	Locations d'objets mobiliers		1 500.00	531.25
3170	Réceptions et manifestations	13 755.80	35 300.00	60 116.40
3181	Frais de port, taxes et divers	7 143.10	9 700.00	10 061.65
3182	Téléphone et fax	12 017.20	12 300.00	12 764.75
3183	Frais bancaires	1 410.71	1 600.00	1 682.52
3184	Frais de contentieux	3 675.95	1 000.00	915.30
3185	Honoraires et frais d'expertises	96 004.23	108 500.00	42 956.21
3186	Assurances de tiers, choses et RC	37 696.65	45 700.00	36 550.25
3187	Emoluments	57 658.08	69 100.00	67 151.12
3188	Frais de transports	269 258.70	251 600.00	260 737.80
3189	Travaux exécutés par des tiers	37 404.40	40 800.00	39 151.45
3191	Impôts et taxes	1 359.70	10 600.00	518.80
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	54 416.90	54 300.00	55 216.10
32	Intérêts passifs	50 761.79	98 200.00	47 991.41
3210	Intérêts des dettes à court terme	1 901.81	1 500.00	1 661.39
3220	Intérêts dettes à long terme	48 859.98	96 700.00	46 330.02

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
33	Amortissements	184 732.62	203 200.00	272 291.12
3301	Amortissements des créances et débiteurs	6 099.17	22 100.00	67 567.17
3303	Amortissement des terrains et bâtiments (PF)			27 000.00
3311	Amortissements ouvrages de génie civil	83 036.90	84 400.00	79 366.00
3312	Amortissements des bâtiments	55 796.55	56 900.00	41 557.95
3313	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	39 800.00	39 800.00	39 800.00
3316	Amortissements d'autres dépenses			17 000.00
35	Remboursements, participations	5 643 506.76	5 990 900.00	5 209 558.68
3510	Remboursement de charges cantonales	1 653 328.00	1 729 800.00	1 549 735.00
3511	Réforme Police VD	100 539.00	112 200.00	96 300.00
3515	Part à des charges cantonales sociales	1 566 289.00	1 877 500.00	1 633 778.00
3517	Part à des charges cantonales de trafic	132 793.20	147 500.00	116 292.40
3521	Part. charges justice, sécurité publique	299 949.94	307 600.00	282 604.76
3522	Part. charges d'enseignement et cultes	1 029 028.72	1 030 900.00	916 873.02
3523	Part. charges culture, loisirs, sports	139 260.65	144 500.00	124 511.10
3524	Part. charges hygiène, santé publique	24 270.35	25 800.00	28 000.70
3525	Part. charges de prévoyance sociale	397 030.70	308 300.00	158 615.40
3526	Part. charges d'aménagement du territoire	255 059.05	260 200.00	262 234.75
3527	Part. à des charges de trafic	4 244.20	3 100.00	2 833.60
3528	Part. charges d'économie publique	41 713.95	43 500.00	37 779.95
36	Aides et subventions à instit. privées	98 420.21	95 800.00	244 918.79
3652	Aide enseignement et cultes	75 212.35	65 800.00	67 469.80
3653	Aide culture, loisirs et sports	8 620.00	12 500.00	12 720.00
3654	Aide hygiène et santé publique	1 670.00		400.00
3655	Aide prévoyance sociale	12 417.86	16 700.00	155 929.39
3656	Aide aménag. du territoire et environn.			5 969.60
3657	Aide trafic et énergie	500.00	800.00	2 430.00

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
38	Attributions aux fonds, finan. spéciaux	164 402.72	20 000.00	110 507.57
3803	Attribution au fonds de rénovation des bâtiments	61 500.00	8 500.00	
3809	Attributions fonds de réserve et renouv.	102 902.72	11 500.00	86 304.17
3811	Attribution fonds réserve collecteur			24 203.40
39	Imputations internes	79 000.00	79 000.00	79 000.00
3909	Imputations internes	79 000.00	79 000.00	79 000.00

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
	Revenus	-8 802 328.33	-8 876 500.00	-8 348 759.76
40	Impôts	-6 402 775.54	-6 506 200.00	-6 155 136.29
4001	Impôt sur le revenu	-4 629 092.49	-4 700 000.00	-4 545 266.94
4002	Impôt sur la fortune	-712 082.44	-710 000.00	-715 738.85
4003	Impôt à la source	-105 212.06	-30 000.00	-46 573.95
4004	Impôt spécial des étrangers	-65 358.40	-150 000.00	-88 300.65
4011	Impôt sur le bénéfice pers. morales	4 833.00	-50 000.00	159 801.15
4012	Impôt sur le capital pers. morales	-5 043.10	-200.00	-5 301.55
4013	Impôt compl. sur immeubles pers. morales	4 704.55	-10 000.00	-15 374.25
4020	Impôt foncier	-499 533.85	-475 000.00	-475 431.45
4040	Droits de mutation	-362 478.35	-253 900.00	-344 329.90
4050	Impôts sur les succ. et donations	-24 912.40	-116 100.00	-65 561.70
4060	Impôts et taxes s. possession et dép.	-8 600.00	-9 000.00	-9 200.00
4090	Impôts récupérés après défalcatons		-2 000.00	-3 858.20
41	Patentes, concessions	-40 410.65	-42 200.00	-42 108.10
4101	Patentes	-97.25		
4111	Concessions	-40 313.40	-42 200.00	-42 108.10
42	Revenus du patrimoine	-342 262.64	-481 100.00	-276 731.02
4221	Revenus capitaux du patrimoine	-36 878.14	-35 000.00	-57 595.42
4222	Revenus capitaux patrimoine financier	-18 875.00	-18 800.00	-18 875.00
4232	Revenus immeubles patrimoine financier	-207 084.50	-330 800.00	-410.00
4271	Loyers bâtiments patrimoine administratif	-73 425.00	-84 500.00	-196 850.60
4272	Revenus redevances	-6 000.00	-12 000.00	-3 000.00

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	-564 364.58	-420 200.00	-511 102.83
4311	Emoluments cartes identité	-9 197.00	-7 000.00	-8 160.00
4312	Emoluments passeports	-14 473.00	-12 300.00	-13 922.50
4313	Emoluments administratifs	-59 183.80	-14 000.00	-33 730.00
4319	Emoluments administratifs divers	-250.00	-500.00	-750.00
4341	Taxes uniques de raccordement	-27 285.00	-5 000.00	-29 730.00
4342	Taxes périodiques d'utilisation	-262 477.06	-252 000.00	-248 809.35
4351	Vente d'énergie	-11 891.40	-9 600.00	-11 554.75
4359	Ventes et prestations diverses	-99 307.50	-96 000.00	-101 239.99
4360	Remboursements de tiers	-1 409.30	-1 000.00	-1 249.50
4361	Remboursements de traitements	-56 383.90	-16 000.00	-46 989.90
4362	Remboursement de frais	-8 460.55	-3 500.00	-1 400.00
4363	Remboursement de dommages	-11 362.35		-10 923.25
4390	Autres recettes	-1 564.35	-3 000.00	-2 423.28
4393	Escompte sur factures fournisseurs	-1 119.37	-300.00	-220.31
44	Parts à des recettes cantonales	-292 497.20	-258 500.00	-177 776.50
4410	Impôt sur les gains immobiliers	-292 497.20	-258 500.00	-177 776.50
45	Participations rbt collectivités publi.	-1 049 998.25	-1 023 300.00	-997 723.60
4510	Péréquation	-468 440.00	-445 000.00	-390 968.00
4518	Participations cantonales - forêts		-500.00	-568.75
4519	Participation cantonale - compensation RFFA	-25.20		-33 712.10
4521	Participations comm/intercommunales	-20 440.00	-20 400.00	-20 440.00
4522	Participations comm/intercommunales	-507 270.00	-512 000.00	-497 320.00
4526	Participations à l'élimination du papier	-53 823.05	-45 400.00	-49 908.40
4528	Participations à des charges d'économie publique			-4 806.35

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
46	Autres participations et subventions	-14 367.00		
4657	Participation et subvention de tiers pour l'énergie	-14 367.00		
48	Prélèvements sur fonds, financ. spéciaux	-16 652.47	-66 000.00	-109 181.42
4801	Prélèvement fonds de réserves			-41 614.25
4809	Prélèvements sur fonds	-6 099.17	-22 100.00	-67 567.17
4811	Prélèvements s/les financements spéciaux	-10 553.30	-43 900.00	
49	Imputations internes	-79 000.00	-79 000.00	-79 000.00
4909	Imputations internes	-79 000.00	-79 000.00	-79 000.00

Bilan révisé au 31.12.2020

	2020	2019		2020	2019
91 Actif	15 047 821.33	13 272 046.67	92 Passif	14 985 588.19	13 307 348.10
910 Disponibilités	1 109 447.66	1 073 510.05	920 Engagements courants	575 629.71	703 020.02
9100 Caisse	7 860.15	3 056.60	9200 Créanciers	525 529.71	649 260.02
9101 Comptes de chèques postaux	122 322.21	638 137.25	9206 Comptes courants créanciers	50 100.00	53 760.00
9102 Banques	979 265.30	432 316.20	921 Dettes à court terme	-	1 000 000.00
911 Débiteurs et comptes courants	2 325 777.23	2 234 440.89	9210 Banques	-	1 000 000.00
9111 Débiteurs	301 773.40	181 144.37	922 Emprunts à moyen et long terme	9 200 000.00	6 750 000.00
9112 Impôts à encaisser	2 024 003.83	2 053 296.52	9220 Emprunts hypothécaires	9 200 000.00	6 750 000.00
912 Placements du patrimoine financier	9 276 270.20	7 550 020.25	923 Engagem. établis. et fonds spéciaux	83 450.34	83 450.34
9123 Terrains et bâtiments patr. financier	9 276 270.20	7 550 020.25	9233 Fonds et dotations	83 450.34	83 450.34
913 Actifs transitoires	848 749.75	930 249.04	925 Passifs transitoires	466 318.18	223 136.60
9139 Actifs transitoires	848 749.75	930 249.04	9259 Passifs transitoires	466 318.18	223 136.60
914 Investissements patrimoine administratif	1 467 805.49	1 464 055.44	928 Financements spéciaux, fonds réserve	3 762 308.46	3 614 558.21
9141 Ouvrages génie civil et assainissement	772 920.39	735 493.64	9280 Fonds alimentés par recettes affectées	407 233.46	417 786.76
9143 Bâtiments et constructions à amortir	398 894.00	451 574.25	9281 Fonds renouvellements et rénovations	499 227.55	340 924.00
9145 Forêts et domaines	1.00	1.00	9282 Fonds de réserve	2 855 847.45	2 855 847.45
9146 Mobilier machines et véhicules à amortir	173 601.00	213 401.00	929 Capital	897 881.50	933 182.93
9149 Autres biens	122 389.10	63 585.55	9290 Capital	897 881.50	933 182.93
915 Prêts et capitaux de dotations	19 771.00	19 771.00	Résultat 2020	62 233.14	
9152 Prêts et capitaux de dotations	19 770.00	19 770.00	Proposition d'attribution du résultat		
9153 Titres et papiers valeurs	1.00	1.00	Attribution au capital	62 233.14	-
916 Subventions et participations à amortir	-	-			
9162 Subv. accordées à des assoc. de communes	-	-			

Engagements hors bilan :

- 1) Garanties fournies : -
- 2) Cautionnements en faveur de communes et des ententes intercommunales :
 - En faveur du Musée Chaplin (préavis 1/2013) - fr. 139'000.-
 - En faveur du Groupement forestier de la Veveyse (préavis 4/2016) - fr. 9'000.-
 - En faveur du SIGE (Usine des Gonelles)- fr. 402'841.-

		2020	2019	Ecart
91	Actif	15 047 821.33	13 272 046.67	1 775 774.66
910	Disponibilités	1 109 447.66	1 073 510.05	35 937.61
9100	Caisse	7 860.15	3 056.60	4 803.55
9100.00	Caisse Office Population	1 500.00	1 500.00	
9100.01	Caisse Greffe	6 360.15	1 556.60	4 803.55
9101	Comptes de chèques postaux	122 322.21	638 137.25	-515 815.04
9101.00	La Poste - CCP	122 322.21	638 137.25	-515 815.04
9102	Banques	979 265.30	432 316.20	546 949.10
9102.01	BCV - compte courant	915 469.70	432 316.20	483 153.50
9102.02	BCV - Immeubles	63 795.60		63 795.60
911	Débiteurs et comptes courants	2 325 777.23	2 234 440.89	91 336.34
9111	Débiteurs	301 773.40	181 144.37	120 629.03
9111.02	Régie Glauser - c/c	-20 776.50		-20 776.50
9111.71	ONDINE - c/c	242 056.05	99 556.72	142 499.33
9300.00	Débiteurs	80 493.85	81 587.65	-1 093.80
9112	Impôts à encaisser	2 024 003.83	2 053 296.52	-29 292.69
9112.01	Impôts personnes morales	-5 549.16	16 511.51	-22 060.67
9112.02	Impôts personnes physiques	1 768 778.17	1 627 761.04	141 017.13
9112.03	Impôts à la source	-125 623.24	47 189.18	-172 812.42
9112.04	Impôts IA à récupérer	386 398.06	361 834.79	24 563.27
912	Placements du patrimoine financier	9 276 270.20	7 550 020.25	1 726 249.95
9123	Terrains et bâtiments patr. financier	9 276 270.20	7 550 020.25	1 726 249.95
9123.04	Terrains et bâtiments	1.00	1.00	
9123.05	Acquisition - Parcelle N° 20 (P 14/2013)	698 400.00	698 400.00	
9123.07	Acquisition - parcelle N° 9	454 568.90	454 568.90	
9123.08	Créd.-étude + valorisation parcelles N° 20-18/19/21	8 123 300.30	6 397 050.35	1 726 249.95

Bilan
1.1.2020 - 31.12.2020

		2020	2019	Ecart
913	Actifs transitoires	848 749.75	930 249.04	-81 499.29
9139	Actifs transitoires	848 749.75	930 249.04	-81 499.29
9139.00	Actifs transitoires	842 143.50	923 642.79	-81 499.29
9139.01	Impôt anticipé à récupérer	6 606.25	6 606.25	
914	Investissements patrimoine administratif	1 467 805.49	1 464 055.44	3 750.05
9141	Ouvrages génie civil et assainissement	772 920.39	735 493.64	37 426.75
9141.02	Construction d'un trottoir RC 748d+749b	137 055.25	172 055.25	-35 000.00
9141.03	Réalisation de modérateurs de trafic	162 984.04	171 150.04	-8 166.00
9141.04	Déchets - conteneurs Moloch	66 606.80	85 606.80	-19 000.00
9141.05	En Faug - Au Reposoir - gainage des collecteurs EC-EU	102 000.00	108 500.00	-6 500.00
9141.07	Rte des Monts - RC 749b - aménagements communaux	57 800.00	61 197.85	-3 397.85
9141.09	Frâne-Praz de Crêt - gainage collecteur EU	56 271.70	59 271.70	-3 000.00
9141.10	Nant - redimensionnement collecteur EC-EU	75 012.00	77 712.00	-2 700.00
9141.11	Crosettes - gainage du collecteur EC	115 190.60		115 190.60
9143	Bâtiments et constructions à amortir	398 894.00	451 574.25	-52 680.25
9143.00	Entretien et amélioration des bâtiments communaux	78 000.00	91 000.00	-13 000.00
9143.01	Locaux UAPE - mise en conformité	144 576.85	162 376.85	-17 800.00
9143.02	Ancien et Nouveau collège - remplacement des chaudières	66 500.00	76 000.00	-9 500.00
9143.03	Collège 1900 - création d'une salle de classe	98 100.00	105 980.25	-7 880.25
9143.08	Etude remplacement de la marquise du BP	11 717.15	16 217.15	-4 500.00
9145	Forêts et domaines	1.00	1.00	
9145.00	Forêts	1.00	1.00	
9146	Mobilier machines et véhicules à amortir	173 601.00	213 401.00	-39 800.00
9146.00	Mobilier machines et véhicules	1.00	1.00	
9146.01	Lindner Unitrac 112L Drive multilift - acquisition 2017	156 100.00	178 400.00	-22 300.00
9146.16	Logiciel gestion Communal.ch (10/2015)	17 500.00	35 000.00	-17 500.00
9149	Autres biens	122 389.10	63 585.55	58 803.55
9149.02	Plan Général d'Affectation	51 980.10	27 165.55	24 814.55
9149.03	Villages solidaires	70 409.00	36 420.00	33 989.00

		2020	2019	Ecart
915	Prêts et capitaux de dotations	19 771.00	19 771.00	
9152	Prêts et capitaux de dotations	19 770.00	19 770.00	
9152.01	Prêts et capitaux de dotations	19 770.00	19 770.00	
9153	Titres et papiers valeurs	1.00	1.00	
9153.01	Papiers valeurs - actions	1.00	1.00	
92	Passif	-14 985 588.19	-13 272 046.67	1 713 541.52
920	Engagements courants	-575 629.71	-703 020.02	-127 390.31
9200	Créanciers	-525 529.71	-649 260.02	-123 730.31
9200.03	Salaires - c/c Swisslife	-1 232.45	8 926.70	10 159.15
9200.05	Salaires - c/c assurance accident		1 060.05	1 060.05
9200.06	Salaires - c/c Caisse AVS		6 548.05	6 548.05
9200.09	Salaires - Salaires nets à payer	-19 524.45	-18 535.60	988.85
9200.01	Créanciers	-504 772.81	-647 259.22	-142 486.41
9206	Comptes courants créanciers	-50 100.00	-53 760.00	-3 660.00
9206.00	Dépôts cartes déchetterie	-100.00	-3 760.00	-3 660.00
9206.02	Garantie - remise en état du domaine public	-50 000.00	-50 000.00	
921	Dettes à court terme		-1 000 000.00	-1 000 000.00
9210	Banques		-1 000 000.00	-1 000 000.00
9210.01	Emprunts à court terme		-1 000 000.00	-1 000 000.00
922	Emprunts à moyen et long terme	-9 200 000.00	-6 750 000.00	2 450 000.00
9220	Emprunts hypothécaires	-9 200 000.00	-6 750 000.00	2 450 000.00
9220.00	BCV, 0.83% 31.01.2019 - 31.01.2031	-4 000 000.00	-4 000 000.00	
9220.01	Rentes Genevoises, 2% - 26.05.14 au 30.05.34	-700 000.00	-750 000.00	-50 000.00
9220.02	Retraites Populaires, -0.2% - 13.03.2020 - 13.03.2023	-1 500 000.00		1 500 000.00
9220.09	Compenswiss, 0.15 % 12.12.19 au 12.12.29	-2 000 000.00	-2 000 000.00	
9220.10	SUVA, 1MCHF 0.02 % 28.05.20-26.05.23	-1 000 000.00		1 000 000.00

Bilan
1.1.2020 - 31.12.2020

		2020	2019	Ecart
923	Engagem. établis. et fonds spéciaux	-83 450.34	-83 450.34	
9233	Fonds et dotations	-83 450.34	-83 450.34	
9233.50	Fonds pour les écoles	-675.50	-675.50	
9233.60	Fonds pour les oeuvres sociales	-64 774.84	-64 774.84	
9233.61	Fonds Wiesmann	-18 000.00	-18 000.00	
925	Passifs transitoires	-466 318.18	-223 136.60	243 181.58
9259	Passifs transitoires	-466 318.18	-223 136.60	243 181.58
9259.00	Passifs transitoires	-463 483.88	-220 953.35	242 530.53
9259.01	Avances s/débiteurs	-2 834.30	-2 183.25	651.05
928	Financements spéciaux, fonds réserve	-3 762 308.46	-3 614 558.21	147 750.25
9280	Fonds alimentés par recettes affectées	-407 233.46	-417 786.76	-10 553.30
9280.01	Fonds pour abris PCi	-43 483.40	-43 483.40	
9280.08	Fonds : épuration des eaux	-363 750.06	-374 303.36	-10 553.30
9281	Fonds renouvellements et rénovations	-499 227.55	-340 924.00	158 303.55
9281.01	Fonds développement durable	-80 774.00	-80 774.00	
9281.02	Fonds renouvellement matériel informatique	-11 000.00		11 000.00
9281.04	Provision pour défalcation et déb. dout.	-340 053.55	-254 500.00	85 553.55
9281.06	Fonds renouvellement arbres	-5 900.00	-5 650.00	250.00
9281.51	Fonds de rénovation du bâtiment Le Molard	-26 900.00		26 900.00
9281.53	Fonds de rénovation du bâtiment Les Rosiers	-12 000.00		12 000.00
9281.57	Fonds de rénovation du bâtiment Les Cerisiers	-22 600.00		22 600.00
9282	Fonds de réserve	-2 855 847.45	-2 855 847.45	
9282.03	Fonds de réserve utilité publique	-1 855 847.45	-1 855 847.45	
9282.10	Fonds de réserve pour investissements futurs	-1 000 000.00	-1 000 000.00	
929	Capital	-897 881.50	-897 881.50	
9290	Capital	-897 881.50	-897 881.50	
9290.00	Capital	-897 881.50	-897 881.50	
	Total bilan	62 233.14		-62 233.14

LISTE GENERALE DES INVESTISSEMENTS

			PATRIMOINE ADMINISTRATIF						2020							
Préavis			Bilan	début amort.	fin amort.	Crédit accordé	2019 valeur au 31 décembre	investis.	part. tiers subventions	amortis. ordinaires	amortis. supplement.	Prélèvements sur fonds		valeur au 31 décembre		
												DEBIT	CREDIT			
430	5010	102	Construction d'un trottoir RC 748d + 749 b	04/2007	B	9141.02	2010	2024	1 150 000.00	172 055.25			35 000.00			137 055.25
430	5010	103	Réalisation des modérateurs de trafic	08/2004	B	9141.03	2015	2040	495 000.00	171 150.04			8 166.00			162 984.04
450	5010	104	Installation de conteneurs à déchets Moloch	03/2001	B	9141.04	2015	2024	480 000.00	85 606.80			19 000.00			66 606.80
460	5010	105	"En Faug - Au Reposoir" - Gainage des collecteurs EC-EU	02/2016	B	9141.05	2017	2036	170 000.00	108 500.00			6 500.00			102 000.00
470	5010	106	Revitalisation et renforcement de la "Bergère"	03/2016	O	9141.06	2017	2017	80 000.00	-						-
430	5010	107	Rte des Monts – RC 749b – aménagements communaux	21/2016	B	9141.07	2018	2037	95 000.00	61 197.85	273.05		3 670.90			57 800.00
460	5010	109	Ch. du Frâne - canalisation eaux usées	03/2018	B	9141.09	2019		90 000.00	59 271.70			3 000.00			56 271.70
460	5010	110	Nant - redimensionnement collecteur EC-EU	08/2018	B	9141.10	2019	2048	80 412.00	77 712.00			2 700.00			75 012.00
460	5010	111	Crosettes - Gainage collecteur EC	05/2019	B	9141.11	2019		150 000.00	-	120 190.60		5 000.00			115 190.60
359	5030	200	Entretien et amélioration des bâtiments communaux	06/2016	B	9143.00	2017	2026	130 000.00	91 000.00			13 000.00			78 000.00
358	5030	201	UAPE - mise aux normes	02/2017	B	9143.01	2018	2027	212 500.00	162 376.85			17 800.00			144 576.85
352	5030	202	Collège - remplacement de la chaudière	09/2017	B	9143.02	2018	2027	95 870.00	76 000.00			9 500.00			66 500.00
352	5030	203	Collège 1900 - création d'une salle de classe	01/2019	B	9143.03	2020		120 500.00	105 980.25	3 116.30		10 996.55			98 100.00
359	5030	214	Etude remplacement de la marquise	05/2010	O	9143.08	2017		60 000.00	16 217.15			4 500.00			11 717.15
			Forêts		B	9145.00				1.00						1.00
			Mobilier machines et véhicules		B	9146.00				1.00						1.00
430	5060	300	Lindner Unitrac 112L Drive multilift - acquisition 2017	03/2017	B	9146.01	2018	2027	250 000.00	178 400.00			22 300.00			156 100.00
190	5060	316	Acquisition nouveau logiciel de gestion	10/2015	B	9146.16	2017	2021	85 000.00	35 000.00			17 500.00			17 500.00
410	5090	401	Mensuration numérique du territoire de la commune de Jongny	09/2001	O	9149.00	2017	2017	680 000.00	-						-
410	5090	402	Plan Général d'Affectation	18/2016	O	9149.02	2018		170 000.00	27 165.55	24 814.55					51 980.10
710	5090	403	Villages solidaires	01/2018	O	9149.03	2021		114 030.00	36 420.00	33 989.00					70 409.00
430	5010		Aménagement ch. du Suchet RC parking bât adm						-							-
430	5010		Arrêts de bus - adaptation norme mobilité réduite						-							-
460	5010		Châtel-Forge-Union - redimensionnement EC						-							-
354	5030		Transformation appartement (Ex-Moret)						-							-
358	5030		UAPE - nouvelle construction						-							-
358	5030		Rénovation énergétique du bâtiment						-							-
359	5030		Rénovation marquise et réfection générale						-							-
430	5060		Tracteur John Deere + accessoires						-							-
TOTAL DU PATR			TOTAL						1 464 055.44	182 383.50	-	178 633.45	-	-	-	1 467 805.49

PATRIMOINE FINANCIER

Préavis			transferts au PA									
9123	4	Terrains et bâtiments	9123.04				1.00					1.00
9123	5	Parcelle no 20	9123.05			836 000.00	698 400.00					698 400.00
9123	7	Parcelle No 9	9123.07			450 000.00	454 568.90					454 568.90
9123	8	Valorisation parcelles 18, 19 et 21	9123.08			7 800 000.00	6 397 050.35	1 726 249.95				8 123 300.30
9123			TOTAL			7 550 020.25	1 726 249.95	-	-	-		9 276 270.20

compte	nature	nombre	désignation	valeur nominale	amortissements remboursements	valeur comptable au 31.12.2020	valeur fiscale
SITUATION AU 31.12.2020							
Prêts et capitaux de dotations				19 770.00	-	19 770.00	633 773.00
9152.01	actions	1 027	Holdigaz SA	10 270.00	-	10 270.00	204 373.00
9152.01	actions	380	Romande Energie Holding SA	9 500.00	-	9 500.00	429 400.00
Titres et papiers valeurs				108 380.00	108 379.00	1.00	250.00
9153.01	parts sociales	3	La Forestière	750.00	750.00	-	
9153.01	ceps de vignes	6	Ass. Viticole Villeneuve	1 080.00	1 080.00	-	
9153.01	parts	10	Coopérative des Pléiades	3 000.00	3 000.00	-	
9153.01	actions	2	CRIDEC	2 000.00	2 000.00	-	
9153.01	actions	5	Les Diablerets Glacier 3000	2 500.00	2 500.00	-	
9153.01	actions "A"	11	Navigation sur le Léman (CGN)	1 100.00	1 100.00	-	
9153.01	actions "B"	12	Navigation sur le Léman (CGN)	1 200.00	1 200.00	-	
9153.01	parts sociales	1	Pinte vaudoise de Ballenberg	250.00	250.00	-	
9153.01	actions	56	SATOM	5 600.00	5 600.00	-	
9153.01	parts sociales	13	Sté coopérative Immobilière Logacop	1 300.00	1 300.00	-	
9153.01	actions	1 000	Transports Montreux-Vevy-Riviera	10 000.00	9 999.00	1.00	250.00
9153.01	actions	796	Transports Publics VMCV	79 600.00	79 600.00	-	

situation	nature	n° parcelle	surface en m²	estimation fiscale	valeur comptable au 31.12.2020	n° police ECA	valeur ECA indice 125
PATRIMOINE FINANCIER			186 140	7 772 700.00	9 276 270.20		7 059 635.25
Bâtiments divers			4 226	7 670 000.00	9 276 269.20		6 577 444.97
Poste 4	Habitation	9	1 213	360 000.00	454 568.90	43	424 764.97
Sent. du Molard 5	Remise	18	253	-			
Sent. du Molard 5	Remise Habitation	19	344	2 696 000.00		983	2 687 200.00
Rue des Bourgeois 3	Habitation Couvert	21	1 612	1 938 000.00	8 123 300.30	985	1 204 680.00
Sent. du Molard 7	Habitation	20	804	2 676 000.00		984	2 260 800.00
	Terrain	20			698 400.00		
Forêts + terrains			181 914	102 700.00	1.00		482 190.28
Chardonne - Aux Barussels	Champs, pré, pâturage, forêt	2947	14 112	4 400.00	1.00		-
Chardonne - Bois du Dévin	Forêt, route, chemin	2949	24 666	6 100.00	-		-
Chardonne - En Praz-Bouritaz	Forêt	2971	5 801	1 200.00	-		-
Chardonne - En Praz-Bouritaz	Forêt	2972	2 417	500.00	-		-
Chardonne - Es Côtes-de-Joux	Forêt	2987	1 473	300.00	-		-
Chardonne - Es Côtes-de-Joux	Forêt	3001	2 775	500.00	-		-
En Faug / En Sery	Pré-champ	103	5 585	-	-		-
En Sery	Forêt (ancien réservoir)	176	3 166	2 000.00	-		-
En Rauloz	Forêt	231	6 382	4 000.00	-		-
En Rauloz	Forêt (SIGE / DDP => 03.03.2077)	233	2 554	2 000.00	-		-
En Rauloz	Forêt (SIGE / DDP => 03.03.2077)	234	5 858	5 000.00	-		-
En Rauloz	Forêt / Refuge forestier	235	43 624	-	-	834	482 190.28
En Rauloz	Forêt	291	8 262	7 500.00	-		-
En Praz-Corbon	Forêt	309	7 822	6 000.00	-		-
Aux Creux-de-Terre	Forêt	310	21 904	7 200.00	-		-
Bois-à-Chexbres	Forêt	311	12 792	10 000.00	-		-
Au Dévin	Forêt	322	6 567	5 000.00	-		-
En la Léchaire	Pré-champ	372	946	-	-		-
Les Allours	Vignes	401	3 880	33 000.00	-		-
Les Allours	Vignes	411	1 058	8 000.00	-		-
Les Allours	Place-jardin	416	270	-	-		-

situation	nature	n° parcelle	surface en m²	estimation fiscale	valeur comptable au 31.12.2020	n° police ECA	valeur ECA indice 125
PATRIMOINE ADMINISTRATIF			15 776	580 000.00	-		17 334 609.01
Bâtiments administratifs et techniques			8 779	505 000.00	-		17 312 173.11
Poste 7	Salle polyvalente	4	1 363	-	-	568	8 120 661.46
Fontaine 1/3	Collège	7	4 466	-	-	15	2 840 719.02
Poste 2	Voirie			-	-	16	39 529.92
	Habitation			-	-	13	1 142 521.37
	Collège			-	-	475	2 743 015.64
Le Reposoir	Bâtiment abri PC (DDP => 26.04.2083)	460	284	-	-	480	-
La Combettaz	Bâtiment (CFA)	483	513	5 000.00	-		-
Carrefour Chaudette	Abri pour voyageurs			-	-	588	15 277.78
Sous-Jongny	Abri pour voyageurs			-	-	586	12 500.00
Route de Châtel-St-Denis 38	Bâtiment administratif	676	2 153	500 000.00	-	717	2 337 791.67
	Couvert (abri et cabine de téléphone)			-	-	587	41 666.67
Route de Châtel-St-Denis	Abri pour voyageurs			-	-	260	12 500.00
Route de Châtel-St-Denis	Abri pour voyageurs			-	-	569	5 989.58
Terrains			6 997	75 000.00	-		22 435.90
Le Suchet	Remise	116	2 979	-	-	234	22 435.90
En Crotabert / Le Laviau	parking + rampe de skate	118	2 460	-	-		-
En Bergère / En Praz Maigroz	Place de jeux	137	1 486	75 000.00	-		-
Sentier du Molard	Trottoir, place piétonnière	894	72	-	-		-

FONDS DE RESERVES ET RENOUVELLEMENTS
Comptes 2020

Compte	Dénomination	01.01.2020	Prélèvements 2020	Attributions 2020	31.12.2020	Réservé par préavis
	<u>Fonds alimentés par des recettes affectées</u>					
9280.01	Réserve taxes comp. abris PCi	43 483.40	0.00	0.00	43 483.40	0.00
9280.08	Réserve fonds épuration des eaux	374 303.36	10 553.30	0.00	363 750.06	0.00
					407 233.46	0.00
	<u>Fonds de renouvel. et rénovations</u>					
9281.01	Fds développement durable	80 774.00	0.00	0.00	80 774.00	0.00
9281.02	Fds renouvel. équipement bureaux	0.00	0.00	11 000.00	11 000.00	0.00
9281.04	Provision pour défalcation et débiteurs douteux	254 500.00	6 099.17	91 652.72	340 053.55	0.00
9281.06	Réserve remplacement arbres	5 650.00	0.00	250.00	5 900.00	0.00
9281.51	Fonds de rénovation - bâtiment Le Molard	0.00	0.00	26 900.00	26 900.00	0.00
9281.53	Fonds de rénovation - bâtiment Les Rosiers	0.00	0.00	12 000.00	12 000.00	0.00
9281.57	Fonds de rénovation - bâtiment Les Cerisiers	0.00	0.00	22 600.00	22 600.00	0.00
					499 227.55	0.00
	<u>Fonds de réserve</u>					
9282.03	Réserve fonds d'utilité publique	1 855 847.45	0.00	0.00	1 855 847.45	715 354.00
9282.10	Fonds de réserve pour investissements futurs	1 000 000.00	0.00	0.00	1 000 000.00	1 000 000.00
					2 855 847.45	1 715 354.00
	TOTAUX	3 614 558.21	16 652.47	164 402.72	3 762 308.46	1 715 354.00

SITUATION AU 31.12.2020

Association de communes, ententes intercommunales et autres regroupement de droit public	Forme juridique	Nom du réviseur agréé ou expert-réviseur agréé (cas échéant)
Association Régionale d'Action Sociale de la Riviera (ARAS)	Association de communes	SCF Révision SA, Vevey
Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC)	Association de communes	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Association Sécurité Riviera (ASR)	Association de communes	Fidal Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne
Commission intercommunale de la taxe de séjour	Entente intercommunale	BDO SA, Lausanne
Commission Intercommunale de Lavaux (CIL)	Entente intercommunale	Aucun
Communauté Intercommunale d'Equipement du Haut-Léman (CIEHL)	Entente intercommunale	PFK Fiduciaire SA, Lausanne
Fonds culturel de la Riviera (FCR)	Entente intercommunale	PFK Fiduciaire SA, Lausanne
Service Intercommunal de Gestion (SIGE)	Association de communes	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Au conseil communal de la Commune de Jongny

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes communaux ci-joints de la Commune de Jongny, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité de la Municipalité

La responsabilité de l'établissement des comptes communaux, conformément aux dispositions légales cantonales, incombe à la Municipalité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes communaux afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Municipalité est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes communaux. Nous avons effectué notre audit conformément au règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), aux directives de révision édictée par le Département des institutions et de la sécurité (DIS) et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes communaux ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes communaux. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes communaux puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes communaux, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes communaux dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux directives de révision édictée par le Département des institutions et de la sécurité (DIS) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes communaux annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, sont conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 6 avril 2021

BDO SA

Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé

pp Valmir Haxhosaj
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



CERCLE DE CORSIER

BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

COMPTES 2020

Version 1.3 - 03.03.2021

Commentaires des Comptes 2020

PERSONNEL

3011.00 Salaires	
3030.00 Charges sociales	
3060.00 Indemnités de déplacement	
3080.00 Personnel intérimaire	
3090.00 Recrutement du personnel	
3091.00 Formation du personnel	
4361.00 Remboursement de traitements	Indemnités perte de gain "accident"

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	Y compris matériel sanitaire "CoVid19"
3102.00 Abonnements et cotisations	
3109.00 Photocopieuse	
3112.00 Informatique (achat matériel)	Changement de serveur, achat écrans, ordinateur, ...
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	
3135.00 Achats directs par BTI	Plaques de rue et divers
3141.00 Entretien divers	
3150.00 Informatique (maintenance)	Nouveau site Internet reporté
3150.01 Cartoriviera (maintenance)	
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	
3181.00 Taxes postales	
3182.00 Communications (tél.)	
3182.01 Communications (natel)	
3185.00 Frais d'administration	
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	
3189.01 Màj des données cadastrales	
3189.02 Conciergerie	Selon décompte horaire effectif
3199.00 Frais divers	50 ans du BTI reporté suite au COVID en 2021

Comptes 2020

	COMPTES 2020	BUDGET 2020	COMPTES 2019
PERSONNEL			
3011.00 Salaires	836 000.90	840 800.00	824 973.50
3030.00 Charges sociales	237 434.20	236 500.00	226 890.35
3060.00 Indemnités de déplacement	13 435.20	13 000.00	12 821.00
3080.00 Personnel intérimaire	-	-	-
3090.00 Recrutement du personnel	3 748.00	-	-
3091.00 Formation du personnel	5 838.50	10 000.00	10 788.45
4361.00 Remboursement de traitements	-3 356.80	-	-7 772.80
TOTAL "PERSONNEL"	1 093 100.00	1 100 300.00	1 067 700.50
FRAIS d'EXPLOITATION			
3101.00 Fournitures de bureau	3 523.75	3 000.00	2 316.45
3102.00 Abonnements et cotisations	1 809.00	1 900.00	1 892.00
3109.00 Photocopieuse	7 840.55	8 000.00	8 473.85
3112.00 Informatique (achat matériel)	21 452.15	21 000.00	-
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	344.00	2 000.00	12 444.90
3135.00 Achats directs par BTI	3 053.94	4 000.00	10 456.55
3141.00 Entretien divers	322.00	1 500.00	405.00
3150.00 Informatique (maintenance)	7 926.70	17 000.00	48 833.15
3150.01 Cartoriviera (maintenance)	12 402.00	12 500.00	-
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	88 544.00	88 600.00	88 544.00
3181.00 Taxes postales	1 199.70	2 000.00	1 322.60
3182.00 Communications (tél.)	7 413.50	7 300.00	6 974.10
3182.01 Communications (natel)	1 892.10	3 000.00	2 573.50
3185.00 Frais d'administration	9 379.90	9 000.00	8 821.00
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	5 252.95	6 700.00	6 514.00
3189.01 Mâj des données cadastrales	800.00	1 500.00	800.00
3189.02 Conciergerie	9 668.45	10 500.00	10 573.30
3199.00 Frais divers	3 918.80	8 000.00	3 814.80
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	186 743.49	207 500.00	214 759.20
COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI	1 279 843.49	1 307 800.00	1 282 459.70
REPARTITION INTERCOMMUNALE			
Corsier ⇨	27.061% 346 335.88	29.066% 380 130.00	28.061% 359 866.65
Corseaux ⇨	25.198% 322 494.10	22.503% 294 300.00	24.651% 316 142.60
Chardonne ⇨	28.119% 359 876.05	28.869% 377 550.00	27.062% 347 060.60
Jongny ⇨	19.623% 251 137.45	19.561% 255 820.00	20.226% 259 389.85
TOTAL REPARTITION	100.000% 1 279 843.49	100.000% 1 307 800.00	100.000% 1 282 459.70
Total de ctrl	0.00	0.00	0.00

Répartition des charges entre les communes

PERSONNEL

		Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
3011.00 Salaires	H. eff.	228 153.08	210 956.63	236 304.89	160 586.30
3030.00 Charges sociales	H. eff.	64 798.19	59 914.19	67 113.40	45 608.42
3060.00 Indemnités de déplacement	H. eff.	3 666.60	3 390.24	3 797.61	2 580.75
3080.00 Personnel intérimaire	H. eff.	-	-	-	-
3090.00 Recrutement du personnel	4/4	937.00	937.00	937.00	937.00
3091.00 Formation du personnel	4/4	1 459.63	1 459.63	1 459.63	1 459.63
4361.00 Remboursement de traitements	H. eff.	-916.10	-847.06	-948.84	-644.80

TOTAL "PERSONNEL"

298 098.39 275 810.63 308 663.68 210 527.30

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	% moy.	926.50	887.75	999.49	710.01
3102.00 Abonnements et cotisations	% moy.	475.64	455.75	513.11	364.50
3109.00 Photocopieuse	% moy.	2 061.52	1 975.30	2 223.92	1 579.81
3112.00 Informatique (achat matériel)	4/4	5 363.04	5 363.04	5 363.04	5 363.04
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	4/4	86.00	86.00	86.00	86.00
3135.00 Achats directs par BTI	Déc. ind.	437.85	374.10	605.84	1 136.15
Achats directs par BTI	4/4	125.00	125.00	125.00	125.00
3141.00 Entretien divers	% moy.	84.66	81.12	91.33	64.88
3150.00 Informatique (maintenance - Cartoriviera)	Déc. ind.	-	-	-	-
Informatique (maintenance - Cartoriviera)	4/4	3 100.50	3 100.50	3 100.50	3 100.50
Informatique (maintenance)	4/4	1 981.68	1 981.68	1 981.68	1 981.68
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage & éclairage)	% moy.	23 280.93	22 307.18	25 114.97	17 840.92
3181.00 Taxes postales	% moy.	315.44	302.24	340.29	241.73
3182.00 Communications (tél.)	% moy.	1 949.24	1 867.71	2 102.79	1 493.76
3182.01 Communications (natel)	% moy.	497.49	476.68	536.68	381.24
3185.00 Frais d'administration	% moy.	2 466.26	2 363.11	2 660.55	1 889.98
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	4/4	1 313.24	1 313.24	1 313.24	1 313.24
3189.01 Mâj des données cadastrales	Déc. ind.	-	-	-	-
Mâj des données cadastrales	4/4	200.00	200.00	200.00	200.00
3189.02 Conciergerie	% moy.	2 542.13	2 435.80	2 742.40	1 948.12
3199.00 Frais divers	% moy.	1 030.37	987.28	1 111.54	789.61

TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"

48 237.50 46 683.47 51 212.36 40 610.14

COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI

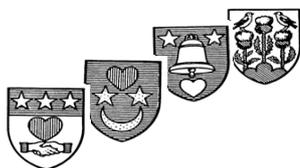
346 335.88 322 494.10 359 876.05 251 137.45

27.061% 25.198% 28.119% 19.623%

1 279 843.49

100.00%

H. eff. = selon ventilation des heures individuelles effectives
 % moy. = selon répartition globale (moyenne) des heures payées
 4/4 = divisé par 4
 Déc. ind. = selon détail par commune

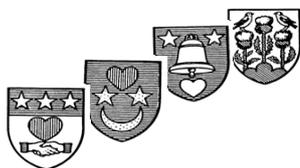


CORSIER-SUR-VEVEY

Déchèterie provisoire de Praz-Libon

COMPTES 2020

Version 1.2 - 19.02.2021



Commentaires des Comptes 2020

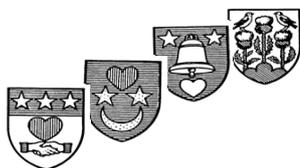
REVENUS

4354.06	Rétrocession verre et divers	
4354.01	Rétrocession PET	
4354.02	Rétrocession équip. électroniques	
4354.03	Rétrocession papiers	Reprise du papier payant en 2020
4354.04	Rétrocession alu / fer blanc	
4354.05	Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée	
4354.09	Rétrocession autres et divers	Pas de rétrocession "divers" en 2020
4359.03	Encaissements cartes "entreprise"	

TOTAL "REVENUS"

FRAIS d'EXPLOITATION

3080.00	Personnel	Selon convention avec SATOM + remplacements par voirie
3090.00	Frais de recrutement	Frais recherche exploitant déchèterie 2021
3120.00	Eau, énergie, combustible,...	
3113.00	Achat matériel/équipement	Dont 50% remplacement compacteur (solde sur budget 2021)
3141.00	Entretien/travaux divers	Diverses interventions dont réparation de compacteurs
3161.00	Location du sol	950 m2 à CHF 7.00/an
3163.00	Location des infrastructures	
3182.00	Frais de téléphone et internet	
3185.00	Frais d'administration	Dont gestion comptable assurée par Corsier pour CHF 9'048.15
3186.00	Assurances et frais divers	
3188.00	Transport et élimination	Selon volumes et coûts 2020



Comptes 2020

	COMPTES 2020	BUDGET 2020	COMPTES 2019
REVENUS			
4354.06 Rétrocession verre et divers	4'567.85	4'000.00	4'422.00
4354.02 Rétrocession PET	916.75	600.00	1'559.75
4354.02 Rétrocession équip. électroniques	11'306.25	11'600.00	14'322.95
4354.03 Rétrocession papiers	-	1'000.00	986.05
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc	3'088.65	8'000.00	7'611.95
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée	304.00	1'600.00	321.80
4354.09 Rétrocession autres et divers	-	3'800.00	464.20
4359.03 Encaissements cartes "entreprise"	3'804.30	2'400.00	2'108.00
TOTAL "REVENUS"	23'987.80	33'000.00	31'796.70
FRAIS d'EXPLOITATION			
3080.00 Personnel	130'228.35	128'000.00	127'624.80
3090.00 Frais de recrutement	932.45	-	-
3120.00 Eau, énergie, combustible,...	1'824.70	1'800.00	1'745.85
3113.00 Achat matériel/équipement	7'775.95	5'000.00	14'920.10
3141.00 Entretien/travaux divers	9'304.50	5'000.00	11'072.60
3161.00 Location du sol	6'650.00	6'650.00	6'650.00
3163.00 Location des infrastructures	3'639.05	3'100.00	2'736.60
3182.00 Frais de téléphone et internet	1'320.00	1'200.00	1'396.70
3185.00 Frais d'administration	12'241.25	9'000.00	12'425.25
3186.00 Assurances et frais divers	789.65	1'000.00	987.00
3188.00 Transport et élimination	252'963.55	200'000.00	238'885.05
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	427'669.45	360'750.00	418'443.95
COÛT de FONCTIONNEMENT de la déchèterie	403'681.65	327'750.00	386'647.25
REPARTITION INTERCOMMUNALE			
Corsier ⇒	3'363 32.887%	132'757.80 33.376%	109'390.00 33.376%
Corseaux ⇒	2'287 22.365%	90'281.65 22.494%	73'723.55 22.494%
Chardonne ⇒	3'032 29.650%	119'691.25 28.990%	95'013.60 28.990%
Jongny ⇒	1'544 15.099%	60'950.95 15.140%	49'622.85 15.140%
TOTAL REPARTITION	39.48 100.000%	403'681.65 100.000%	327'750.00 100.000%
	<i>par habitant</i>		
<small>Total de ctrl</small>		<small>0.00</small>	<small>0.00</small>



SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

COMPTES 2020

Validé en CoDir le 17.02.2021

Structures d'accueil extrascolaire du cercle de Corsier COMPTES 2020

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110	ONDINE	2 016 027.77	2 016 027.77	1 870 100.00	1 870 100.00	1 826 436.88	1 826 436.88
110.3011	Traitement du personnel	1 121 803.65		1 008 500.00		935 631.00	
110.3030	Assurances sociales	103 489.95		88 900.00		86 205.80	
110.3040	Caisse de pension et de prévoyance	144 907.75		151 300.00		115 846.05	
110.3050	Assurances accidents	52 061.50		42 400.00		34 619.50	
110.3061	Frais pour usage du véhicule privé	470.85		1 000.00		1 293.45	
110.3080	Personnel intérimaire	37 954.10				6 330.75	
110.3091	Frais de formation professionnelle	1 788.50		6 500.00		2 038.90	
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau	7 972.55		7 000.00		8 061.15	
110.3111	Achat de matériel informatique	2 067.20		3 000.00		10 340.20	
110.3113	Achat de mobilier éducatif	2 517.98		4 000.00		672.35	
110.3116	Achat de matériel éducatif	3 637.84		6 000.00		6 483.90	
110.3131	Achat de produits alimentaires	278 048.50		319 000.00		332 940.45	
110.3132	Achat pharmacies et premiers secours	2 317.78		800.00		1 027.50	
110.3151	Entretien du matériel informatique	21 224.30		10 000.00		58 280.05	
110.3161	Loyers UAPE + postes administratifs	176 962.20		177 000.00		176 962.20	
110.3170	Réceptions et manifestations	2 832.85		4 000.00		4 538.55	
110.3171	Sorties et animations pédagogiques	-		1 500.00		-	
110.3181	Frais de port, taxes et divers	4 233.52		6 000.00		6 045.02	
110.3182	Téléphone et fax	2 006.45		400.00		214.20	
110.3184	Frais contentieux et poursuites	266.50		500.00		570.60	
110.3185	Honoraires et frais d'expertise	43 925.85		30 200.00		35 276.70	
110.3186	Assurance tiers, choses, RC	432.60		900.00		432.60	
110.3193	Cotisations à des institutions	962.10		1 200.00		1 132.40	
110.3330	Pertes sur débiteurs	1 219.00				965.00	
110.3809	Attribution à provision	2 924.25				528.56	
110.4331	Participation des parents		691 250.90		900 000.00		834 025.20
110.4336	Remboursements de tiers		150 726.30				70 873.55
110.4370	Intérêts moratoires		661.70		500.00		1 510.51
110.4520	Participation des communes		1 172 169.87		969 600.00		919 062.62
110.4809	Prélèvement provision débiteurs		1 219.00				965.00

- 110.3011 Traitement du personnel**
 EPT effectifs au 31.12.2020 = 17 (budget 2020 = 14.61)
 Mise aux normes du taux d'encadrement exigé par l'OAJE (intendants aux services).
 Ouverture de l'accueil du matin et du réfectoire à Corsier dès août 2020. Sous-estimation des salaires des responsables pédagogiques.
- 110.3080 Personnel intérimaire**
 Compte des absences non planifiées (accidents, maladie, quarantaine, etc) et des remplacements fixes, voir compte 110.4336.
 Personnel non engagé par la structure (agence de placement spécialisée).
- 110.3132 Achat pharmacies et premiers secours**
 Normes d'hygiène (gels hydroalcooliques, masques, etc).
- 110.3151 Entretien du matériel informatique**
 Modifications dues aux spécificités du service (non compris dans le forfait). Support informatique dû à la rotation des postes administratifs.
- 110.3161 Loyers UAPE + postes administratifs**
 Chardonne : fr. 30'881.50; Corseaux fr. 49'755.-, Corsier fr. 43'960.70, Jongny fr. 37'965.- + postes administratifs fr. 14'400.-.
- 110.3185 Honoraires et frais d'expertise**
 Y compris honoraires Adecco fr. 6'892.80 et honoraires avocat (litige RH) fr. 5'174.90
- 110.4336 Remboursement de tiers**
 Participation SESAF fr. 12'082.50
 Remboursement de traitements (assurance) fr. 35'989.25
 Aide cantonale pour les institutions non éligibles (covid) fr. 97'302.-
 Redistribution taxe CO2 fr. 447.80
 Indemnisation assurance juridique fr. 4'904.75

	Résumé coûts salariaux	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
110.3011	Traitement du personnel	1 121 803.65	1 008 500.00	935 631.00
110.3030	Assurances sociales	103 489.95	88 900.00	86 205.80
110.3040	Caisse de pension et prévoyance	144 907.75	151 300.00	115 846.05
110.3050	Assurances accidents	52 061.50	42 400.00	34 619.50
110.4336	Remboursement de tiers	-145 373.75	-	-63 107.50
		<u>1 276 889.10</u>	<u>1 291 100.00</u>	<u>1 109 194.85</u>



SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE
 p.a Administration Communale Boursier Communal
 Rte de Châtel 38 Case postale 80 1805 Jongny
 021/ 921.64.84

Communes	Habitants (50% des coûts nets)		Accueil du matin (selon domicile des parents)				Repas de midi (selon domicile des parents)			Périodes après-midi (selon domicile des parents)			A charge des communes
	<u>31.12.2019</u>	<u>CHF</u>	<u>Nombre de placements</u>	<u>Nombre d'heures Educatrice</u>	Coûts	Particip. parents	Nombre de repas	Coûts	Particip. parents	Nombre de périodes	Coûts	Particip. parents	<u>CHF</u>
Chardonne	3 032	173 773.65	837.00	267.56	9 899.55	5 859.00	8 386.00	201 162.95	113 015.45	6 707.00	125 007.80	63 140.90	327 828.60
Corseaux	2 287	131 075.30	766.00	244.86	9 059.80	5 362.00	6 648.00	159 471.90	89 592.95	5 442.00	101 430.25	51 231.95	254 850.35
Corsier	3 363	192 744.35	702.00	224.40	8 302.85	4 914.00	8 401.00	201 522.80	113 217.60	6 837.00	127 430.80	64 364.75	347 504.45
Jongny	1 544	88 491.64	2 400.00	767.18	28 385.80	16 800.00	6 883.00	165 109.08	92 759.95	7 541.00	140 552.26	70 992.35	241 986.47
Total	10 226	586 084.94	4 705.00	1 504.00	55 648.00	32 935.00	30 318.00	727 266.73	408 585.95	26 527.00	494 421.11	249 729.95	1 172 169.87

A charge des communes	<u>Chardonne</u>	<u>Corseaux</u>	<u>Corsier</u>	<u>Jongny</u>
Population	173 773.65	131 075.30	192 744.35	88 491.64
Matin	4 040.55	3 697.80	3 388.85	11 585.80
Midi	88 147.50	69 878.95	88 305.20	72 349.13
Après-midi	61 866.90	50 198.30	63 066.05	69 559.91
Total	327 828.60	254 850.35	347 504.45	241 986.47

<u>CHF</u>	<u>Comptes 2020</u>	
	<u>Particip. parents</u>	<u>Communes</u>
Chardonne	182 015.35	327 828.60
Corseaux	146 186.90	254 850.35
Corsier	182 496.35	347 504.45
Jongny	180 552.30	241 986.47
	691 250.90	1 172 169.87
	37.10%	62.90%

<u>Budget 2020</u>	
<u>Particip. parents</u>	<u>Communes</u>
220 071.90	261 346.05
191 432.35	213 854.00
272 005.30	309 914.15
216 490.45	184 485.80
900 000.00	969 600.00
48.14%	51.86%

<u>Comptes 2019</u>
<u>Communes</u>
254 180.50
198 218.50
304 104.20
162 559.42
919 062.62

Rappel de la convention Intercommunale du 26 juillet 2012 :
 "... Article 3 - Contribution des communes signataires

La contribution des communes est déterminée :

- pour une demie en proportion de la population au 31 décembre de l'année précédente, selon les chiffres fournis par les contrôles des habitants des quatre communes à la Préfecture ;
- pour une demie en proportion du nombre d'inscriptions du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours, réparties par commune de domicile des bénéficiaires (sur la base de la fréquentation effective de la structure d'accueil extrascolaire du Cercle de Corsier). ..."